République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN

FACULTÉ DE TECHNOLOGIE

DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Patrimoine

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PÊCHE À TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

Soutenue le 26 septembre 2020 devant le jury :

Président :	Mm. BOULAHIA Chahrazed	Professeur	-UABT Tlemcen
Examinateur :	Mm. BENAOUDA Nadjet	MAA	-UABT Tlemcen
Encadrant :	Mr. CHIALI Moustafa	MAA	-UABT Tlemcen

Présenté par : -DRICI TANI Walid

Matricule : 150236-T-15

Année académique : 2019-2020

Ce mémoire ne comporte pas les corrections apportées par le jury

Remerciements

Tout d’abord, on remercie LE BON DIEU le tout puissant de nous avoir donné L’inspiration, la volonté, la patience et le courage pour mener à bien ce travail dans des conditions spésials que vit le monde actuellement.

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes, qui nous ont généreusement apporté leur aide et leur soutien. Nous tenons à en remercier quelques-uns en particulier.

Nous souhaitons tout d'abord adresser toute notre gratitude à notre Encadreur, Monsieur ‘CHIALI MUSTAPHA’ , pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux Conseils, et toutes les informations qu’il nous a transmises, et qui ont contribué à alimenter notre réflexion et a bien mener notre travail.

Nous tenons à remercier spécialement monsieur MANSOUR NEGADI, qui a consacré beaucoup de son temps si précieux pour notre orientation durant toute l’année et de nous avoir accompagné jusqu’à l’accomplissement de ce travail.

Nous tenons aussi à remercier nos amis algérois qui nous ont généreusement offert toute leur aide pour la documentation concernant notre sujet d’étude et leurs conseils avisés sur la ville d’Alger.

Aux membres de jury : Madame Boulahia Chahrazed, Monsieur CHIALI Abdessamad. Et Madame Benaouda Nadjet.

Nous désirons aussi exprimer toute notre reconnaissance envers notre département d‘architecture, nos professeurs pour la qualité de l‘enseignement qu‘ils nous ont prodigué au cours de ces cinq années passées à l‘université de Abou Bekr Belkaid Tlemcen.

Enfin nous voudrions exprimer notre reconnaissance envers les amis et collègues qui nous ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de notre cursus et spécialement à deux amis MOHAMED BENOSMAN et BELGHOUL MERIEM. .

DRICI TANI walid

Dédicaces

À la plus belle créature que Dieu a créée sur terre, à cet source de tendresse, de patience et de générosité, à ma mère qui a toujours été la première à croire en moi.

À mon père, en signe d ‘amour, de reconnaissance et de gratitude pour tous les soutiens et les sacrifices dont il a fait preuve à mon égard.

À mon chère frère Mohamed El amine et à ma chère sœur Hannane.

À mon chères grands-père, décédé il y a quelque jours, qui a toujours prier le bon dieu pour ma réussite.

À mon amis Baghdad yasser, pour son dévoullement, son soutien moral et intellectuel, sa gentillesse et ses précieux conceil durant les cinq annés.

À mon chère amis salahedine qui ma toujours soutenu.

À mon groupe charitatif TLEMCENIEN & TLEMCENIENNES

À mon groupe Abdelhadi, Zaki, Abdelhak, Charaf ,Fethi, fethalah,Yasser, Oussema , Mahdi , Yacine , Mounir

À mes compagons de route, la TEAM CASBAH Benosman mohamed, Boudalia elhadi ,Benmenni nassim , Belaidi charaf .

Au BINOMES, Narimen , wafaa , meriem, samia, charaf , mohammed

À mes ELITES Radja ,Yacine, elhadi , mohammed , meriem , farah , leila sans oublier tous mes amis du club Archiclub .

A mes amis de l’EPAU et DAA ainsi que tous nos confrères architectes

À une personne tres spécial radjaa qui a toujours était la pour moi durant cette annèe.

MERCI!

Résuné

Le patrimoine architectural et urbain est le fruit et l'expression de toute une époque vécue et symbole de passage de plusieurs civilisations. Aujourd'hui les centres anciens sont connus comme l'espace urbain le plus ancien et représentent l'identité de toute une population de la ville. Mais ces noyaux historiques, ne cessent de subir des bouleversements tout au long de leurs histoires, et font face à de nombreux problèmes du a la modernisation des villes, cette modernisation fait que ces centres historiques n'arrivent plus à s'adapter à la vie et aux exigences de la société contemporaines et cela explique leur état de délabrement et de dégradation avancée.

L'originalité urbaine de la ville d'Alger est marquée par son histoire, qui a débuté dans l'antiquité. Les différentes civilisations passées par cette derniere ont profondément bouleversé l'évolution de son paysage urbain, en lui donnant l'image que nous connaissons aujourd'hui.

La Casbah d'Alger qui est le plus ancien noyau de la capitale. Témoin d'une riche histoire sur son sol, il a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans ce contexte, notre travail vise la question des enjeux pour une stratégie de revitalisation de la basse casbah –port de pèche, et concentre les questionnements qui fondent la problématique de la reconquête du potentiel historique délaissés qui sont les deux niveaux des voutes.

Mot clés : basse casbah, place des martyrs, voutes , port de pèche , paserelle .

Abstract

The architectural and urban heritage is the fruit and the expression of a whole lived epoch. Also. a symbol of passage of several civilizations. Nowadays. the old centers are known as the oldest urban space. they represent the identity of an entire population in a specific city. However, these historical nuclei continue to experience upheavals throughout their stories: and they face many problems with the modernization of cities. This modernization means that these historic centers can no longer adapt to the life and demands of contemporary society, this explains their state of disrepair and advanced degradation.

The urban originality of the city of Algiers is marked by its history, which began in antiquity. The various civilizations passed by this latter have profoundly changed the evolution of its urban landscape, giving it the image we know today.

The casbah of Algiers is the oldest core of the capital. Witnessing a rich history on its soil,it was declared a UNESCO World Heritage Site.

In this context, our work aims at the challenges faced with strategies to revitalize the low casbah between the fishing port. It emphasis on restructuring of the historical potentiel of the vaults .

Key words : low casbah , martyrs place , vaults , fishing port , gateways ,

ملخص

يعد الثراث المعماري والحضري، ثمرة وصورة عصر كامل ورمز مرور العديد من الحضارات. اليوم تعد هذه المراكز أقدم منطقة حضرية في المدينة وتمثل هوية جميع سكانها. لكنها تشهد اضطرابات دورية وتواجه العديد من المشاكل وذلك يعود للتحديث الذي تشهده المدن، هذا التحديث جعل هذه المراكز التاريخية غير قادرة على التكيف مع اسلوب العيش ومطالب المجتمع المعاصر وهذا ما يسر حالة التردي والتدهور المتقدم الذي تشهده هذه المناطق

تتميز الاصالة الحضرية للمدينة بتاريخها الذي بدأ في العصور القديمة. لقد حركت الحضارات المختلفة تطور المشهد الحضري، وأعطتها الصورة التي نعرفها اليوم. قصبة الجزائر، هي أقدم نواة بالعاصمة، شاهدة على التاريخ الغني على ارضها، وقد أدرج كموقع للثراث العالمي لليونيسكو

في هذا السياق، يعالج عملنا مسألة رهانات استراتيجية إحياء القصبة السفلى -ميناء الصيد، ويركز على الأسئلة التي تشكل أساس مشكلة استعادة الإمكانات التاريخية المهملة

Sommaire

Remerciements .....

Dédicaces.....I

Résuné II

Abstract..... III

ملخص.....IV

Sommaire..... V

Table des illustrations :.....XI

Introduction générale..... 2

Introduction : 2

Problématique :..... 4

Hypothèse : 6

Objectifs de recherche : 6

Méthodologie de recherche et structure du mémoire : 7

Chapitre I : Approche théorique et etat de l'art..... 2

Introduction 7

I.1 Definition des concepts : 7

I.1.1 Patrimoine : 7

I.1.2 Patrimoine bati : 8

I.1.3 Patrimoine Urbain : 8

I.1.4 Monument : 9

I.1.5 Centre historique : 9

a. Médina : 10

b. Abords :..... 10

c. Secteur sauvegardé : 10

d. Quartier historique : 10

I.1.6 La notion de paysage :..... 11

I.2 Valeur du patrimoine : 11
I.2.1 Les valeurs de remémoration : 12
a. La valeur d'ancienté : 12
b. La valeur historique : 12
c. La valeur de remémoration intentionnelle, ou valeur commémorative : ... 12
I.2.2 Les valeurs de contemporanéité : 12
a. La valeur d'usage : 12
b. La valeur artistique : 13
I.3 action sur le patrimoine : 13
I.3.1 Intervention Urbaine : 13
a. Reqialification urbaine : 13
b. Réhabilitation urbaine : 14
c. Le renouvelement urbain : 14
d. La rénovation urbaine : 14
e. La revitalisation urbaine : 15
I.3.2 Intervention architectural : 16
a. La réhabilitation : 16
b. La restauration : 16
c. La conversion : 17
I.4 La démarche du patrimoinialisation : 17
I.5 Echelle de patrimoine : 18
I.5.1 Le patrimoine international ou universel : 18
a. La charte d'athène de 1931 : 18
b. D'après Astrowsk Walcaw : 18
c. La charte de venice: 19
d. La convention de paris 1972 : 19
I.5.2 L'echelle nationale : 20

I.6 Définition du PPSMVSS de la Casbah : 20
I.7 Les acteurs intervenant sur le PPSMVSS de la Casbah : 20
I.8 Institution (conseils et organisations) : 21
a. I.C.O.M.O.S : 21
b. O.V.P.M : 21
Conclusion : 6
Chapitre II: Analyses, stratégie et programmation de base 7
Introduction : 20
II.1 Histrique : 20
II.1.1 La période phénicienne De 814 à 146 avant J.C : 20
II.1.2 La période romaine De 146 avant J.C à 429 après J.C : 21
II.1.3 La période arabo-berbère de 1051 à 1516 : 21
II.1.4 La période ottomane de1516 à 1830 : 22
II.1.4 La période coloniale de 1830 à 1962 : 22
a. Période 1830-1846 : 22
b. Période 1846-1880 : 23
c. Période 1880-1930 : 23
d. Période 1930-1962 : 24
e. La période postcoloniale : De 1962 jusqu'à nos jours : 24
II.2 Propositions d'aménagement du quartier de la Marine du 19ème siècle à nos jours : 25
II.2.1 Projet d'aménagement du quartier de la Marine, Henri PROST, 1932: 25
II.2.2 Le grand projet urbain de la capitale G.P.U 1997 : 25
II.2.3 Propositions d'Arte Charpentier PDAU D'Alger: 26
II.3 Historique des voutes 26
II.4 Lecture morphologique globale : 29
II.5 diagnostic urbain du fragmant : 31

II.5.1 Délimitation du fragment d'étude : 31
II.5.2 Lecture morphologique de la basse Casbah : 31
a. Typologie de bâti : 31
b. Etat de conservation de bâti : 32
c. La voirie : 32
II.5.3 Lecture fonctionelle : 33
a. Carte d'equipements : 33
b. Circulation et mobilité 34
II.6 Diagnostic du fragment Basse Casbah : 35
II.7 Exemples thématique : 36
II.7.1 Exemple 01 : Euroméditerranée Marseille : 36
II.7.2 Exemple 02 : Ville du port ile de réunion : 37
II.7.3 Exemple 03: Le Vieux port de Barcelone : 39
II.7.4 Exemple 04: Reconversion du port de Tanger: 40
II.8 Stratégie d'intervention : 42
II.8.1 Stratégie d'intervention générale : 42
II.8.2 Analyse et stratégie d'intervention du site : 44
a. Présentation du site d'intervention : 44
b. Stratégie d'intervention du site : 46
II.9 Programme de base : 47
II.9.1 les enjeux de l'intervention : 47
a. les enjeux urbain : 47
b. Les enjeux sociaux : 48
c. Les enjeux économiques : 48
II.9.2 Pour qui ? 48
a. Les usagers : 48
b. Les utilisateurs : 48

II.9.3 Pourquoi ? 48
II.9.4 Comment ? 49
Chapitre III: Approche Conceptuelle du projet 20
III.1 la génèse du projet : 47
III.1.1 les principes générateurs : 47
a. Le parcour historique : 47
b. La notion de centralité : 47
c. La perception paysagère : 48
d. L'ouverture : 49
e. Le parcours touristique : 50
III.2 L'analyse thématique : 51
III.2.1 Musée du Louvre Abu Dhabi : 51
III.2.2 Théatre Bord Gais Energy: 52
III.2.3 House of Vans : 53
III.2.4 Musée de la Casa Rosada : 54
III.2.5 Palais du louvre: 55
III.3 L'évolution de la conception : 57
III.3.1 la reconversion des voutes : 57
III.3.2 Le réaménagement d'une partie du port : 61
III.4 Volumétrie fonctionnelle : 64
III.4.1 Programme qualitatif et quantitatif : 64
III.4.2 Coupe shématique fonctionnelle : 65
III.5 Déscriptif architecturale et stylistique : 66
III.5.1 Référence à l'architecutre coloniale : 67
III.5.2 Référence à l'architecutre précoloniale (ottomane): 69
III.5.3 fusionner les deux styles : 72
a. Les passerelles : 72

a. L’esplanade centrale : 73
III.6 Déscription de l’aménagement des espaces extérieurs :..... 73
III.7 Déscription des plans :..... 75
III.7.1 Plan de masse : 75
III.7.2 Niveau 00 : 76
III.7.3 Niveau 01 : 77
III.7.4 Niveau 02 : 78
III.7.5 Niveau 03 : 79
III.7.6 Niveau 04 : 80
Chapitre IV: Partie technique du projet..... 81
IV.1 Système structurel : 82
IV.1.1 Etat structurel et matériaux de construction des voutes : 82
a. Voute de la place des martyrs : 83
b. Voute du front de mer :..... 84
IV.1.2 Système structurel du projet du port : 85
a. Sructure traditionnelle poteau poutre :..... 85
b. Structure mixte :..... 86
IV.2 Courants fort (CFO) : 86
IV.3 Courants faible (CFA) :..... 87
IV.4 Adduction en eau :..... 88
IV.5 Climatisation : 88
IV.6 Plomberie (Gaz) : 89
Chapitre V: conclusion générale 90
Conclusion générale : 91
Bibliographie : 93

Table des illustrations :

Figure 1: Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture 7
Figure 2. Classification des valeurs du patrimoine (monuments historique) selon A.Riegl 12
Figure 3. Time-line de l'evolution historique d'Algerie 20
Figure 4. Carte de la première période coloniale 20
Figure 5. Implantation romaine 21
Figure 6. Implantation arabo-bérbère 21
Figure 7. Implantation ottomane 22
Figure 8. Carte de la première période coloniale 22
Figure 9. Carte de la deuxième période coloniale, ... 23
Figure 10. Carte de la troisième période coloniale , ... 23
Figure 11. Carte de la troisième période coloniale, ... 24
Figure 12. Carte de la troisième période coloniale, ... 24
Figure 13. Henri Prost, projet d'aménagement du quartier de la marine, 1932 , esquisse du réseau de voirie 25
Figure 14. Propositions d'Arte Charpentier PDAU D'Alger, ... 26
Figure 15. Gravure d'Alger, à droite l'Arsenal. 27
Figure 16. Projet pour le second niveau des voûtes, 1832 27
Figure 17. Etat actuel des voûtes. 28
Figure 18: fortifications du front de mer, boulevard de l'impératrice 1859-1860, Service historique de l'armée deterre , ... 29
Figure 19. Carte des zones homogènes 30
Figure 20: Carte des lignes de ruptures au sein de la Casbah 30
Figure 21. Délimitation du fragment d'étude 31
Figure 22. Carte de typologie de bâti 31
Figure 23. Carte de l'etat du bâti 32
Figure 24. Carte de la voirie 33
Figure 25. Carte des équipements 33
Figure 26. Place des Martyrs, Alger 34
Figure 27. Place Port Said, Alger 34
Figure 28. Carte synthése du diagnostique du fragement 35
Figure 29. Le renouvelement de la facade maritime de marseille Source : Googel Image 36
Figure 30. Projet de l'autoroute de frond de mer 36

Figure 31. Projet de réhabilitation des voutes 37
Figure 32. Projet de réhabilitation du fort sean jean..... 37
Figure 33. Ile de réunion..... 38
Figure 34. Ile de réunion 2..... 38
Figure 35. Ile de réunion 2..... 39
Figure 36. Réaménagement de la façacade maritime d'ile de réunion..... 39
Figure 37. Rambla del port de Barcelone 40
Figure 38. Photo 1 aériennes de port de Tanger avant le projet, ... 40
Figure 39. Photo 2 aériennes de port de Tanger Aprés le projet 41
Figure 40. Photo aérienne de projet d'aménagement de port vue en générale 41
Figure 41. Carte des stratégies d'intervention du fragment 42
Figure 42. Situation du terrain..... 44
Figure 43. Coupe Shématique 45
Figure 44. Carte des stratégies d'intervention spécifique du fragment..... 46
Figure 45. Coupe fonctionnel de sur site d'intervention 47
Figure 46. Schéma des fonctions dominnante 49
Figure 47. Liaison entre les diférents antité du projet par le parcours historique (shéma 2d et 3d) 47
Figure 48. Organisation des diférents antité du projet par la notion de centralité..... 48
Figure 49. la gestion de flux par la perception paysagère (Schéma 3d)..... 48
Figure 50. La perméabilité visuelle 49
Figure 51. Rupture fonctionnelle du site à état actuelle 49
Figure 52. Fonctionnalisation des parois du port 50
Figure 53. Renforcement de la liaison terre /mer par l'ascenseur urbaine et la paserelle.... 50
Figure 54. Coupe shématique de la liaison terre / mer par l'asenceur urbaine 51
Figure 55. Vue de l'extérieur du musée du louvre 51
Figure 56. Plan de masse du musée du louvre..... 52
Figure 57. La dome qui unifie tout les volumes..... 52
Figure 58. Vue de l'intérieur du musée..... 52
Figure 59. Vue de l'extérieur de l'exemple 2 52
Figure 60. Façade de l'exemple 53
Figure 61. Vue 3d de l'exemple..... 53
Figure 62.axonométrie du plan d'intérieurl'exemple 3 53
Figure 63. Vue d'intérieur de l'exemple 3..... 54

Figure 64. Vue de l'extérieur du musée 54
Figure 65. Vue d'intérieur de l'exemple 4 55
Figure 66. Vue sur la pyramide du louvre 55
Figure 67. Vue intérieur du musée du louvre 56
Figure 68. Vérrière existante dans la place des martyrs 57
Figure 69. Volume d'accé aux voutes à la place des verrières 57
Figure 70. : Accés au voutes existant fermé actuellement 57
Figure 71. Accés marqué par un volume qui sort en saillie 57
Figure 72. Utilisation du mème principe pour les voutes du front de mer 58
Figure 73. Plan d'accés pour les voutes de la place des martyrs et les voutes du front de mer 58
Figure 74. Plan des fonctions domminante pour le premier sous-sol des voutes de la place des martyrs 59
Figure 75. Plan des fonctions domminante pour le deuxième sous-sol des voutes de la place des martyrs 59
Figure 76. Plan des fonctions domminantes pour le premier niveau des voutes du front de mer 60
Figure 77. plan des fonctions domminantes du deuxième niveau des voutes du front de mer 60
Figure 78. Coupe shématique fonctionnelle pour les voutes du front de mer 60
Figure 79. La première esquisse du projet 61
Figure 80. Deuxième esquisse du projet 61
Figure 81. Implantation finale 62
Figure 82. Les blocs implantés au sol 63
Figure 83. Le volume final 63
Figure 84. Volumétrie fonctionnelle du projet 64
Figure 85. Coupe schématique fonctionnelle AA' 65
Figure 86. Localisation des coupes 65
Figure 87. Vue de la basse casbah depuis le port 66
Figure 88. le module à reprendre de la façcade des voutes du front de mer 67
Figure 89. Interprétation de la galerie d'arc pour l'accé de la salle de spectacle 67
Figure 90. Interprétation de la galerie d'arc pour les boutiques du centre commerciale 68
Figure 91. Interprétation de la galerie d'arcs pour l'accé de l'école de pèche 68

Figure 92. Palette de couleurs utilisée dans la composition des façades depuis la mosaique florale typique de la casbah d'alger. 69
Figure 93. Résultat finale du traitement de façacde a partir de la palette de couleurs 70
Figure 94. Traitement d'angle qui marque les accés à partir de la palette de couleurs utilisée 70
Figure 95. L'utilisation du traitement de façade dans les accés principaux des voutes 71
Figure 96. Traitement des paserelles 72
Figure 97. Traitement des passerelles 2 72
Figure 98. L'utilisation des ouvertures zénithale sous-forme de puits de lumière 73
Figure 99. Délimitation des espaces éxtérieur par les cheminements principaux 74
Figure 100. Aménagement de l'esplanade éxtérieur 74
Figure 101: Système structurelle des voutes de la place des martyrs et du front de mer 82
Figure 102:Voute d'arrète 83
Figure 103: matériaux de construction des voutes de la place des martyrs 83
Figure 104 : système structurelle des voutes du front de mer 84
Figure 106: système structurelle du projet du port 85
Figure 107 : Mise en œuvre de plancher alvéolé 85
Figure 108: structure mixte 86
Figure 109: l'emplacement du PT, TGBT ,GE 86
Figure 110 : shémas synoptique du réseau éléctrique 87
Figure 111 : shémas synoptique du courant faible pour le co-working space 87
Figure 112: shémas synoptique du réseau d'incendie établie au niveau du centre commerciale 88
Figure 113: shémas synoptique du système de climatisation à eau glacé 89
Figure 114: shémas synoptique de l'instalation de Gaz 89

Tableau 1. Tableau des fonctions dominnante 49
Tableau 2. Tableau descriptif de l'exemple 1 51
Tableau 3. Tableau descriptif de l'exemple 2 52
Tableau 4.tableau d'escriptif de l'exemple 3 53

Introduction générale

Introduction :

« Le vrai sens du mot s'est presque entièrement effacé chez les hommes, la plupart prennent une ville pour une cité, et un bourgeois pour un citoyen. Ils ne savent pas que les maisons font la ville et les citoyens font la cité » [1]

La ville est le support des activités humaines, elle a évolué à travers le temps de sorte à répondre aux besoins de chaque civilisation. Consciemment ou inconsciemment, l'homme a depuis toujours façonné la ville de manière à l'adapter à ses besoins, afin de s'identifier à elle.

Les centres historiques sont les médiateurs d'une relation concrète qui rend opérationnelle l'identité par le biais de l'espace construit de son histoire de ces usages. C'est un besoin d'appropriation symbolique du monde duquel naissent des liens sociaux de toute sorte (communicatifs, significatifs, sémiologiques, normatifs, culturels etc), et c'est ainsi qu'apparaissent des univers de référence, fruit d'interactions symboliques où se forment les identités particulières. Il s'agit donc, de s'approprier un monde changeant par l'intermédiaire de relations significatives [2]

Les centres historiques sont ces précieux fragments urbains, chargés d'histoire et empreints des civilisations passées sur un territoire donné, témoins de l'identité de toute nation.
ils sont protégés de par le monde, par un arsenal de loi et ce depuis les années 60. Aujourd'hui, la délimitation d'un périmètre de protection, connu sous le nom de secteur sauvegardé est la pratique la plus courante de protection.

L'Algérie, ancienne colonie et département français, représente un cas particulier. Ses centres historiques présentent la particularité d'avoir été remaniés en grande partie, par les opérations de percement et d'alignement des colonisateurs français, ainsi le tissu initial s'en est trouvé considérablement impacté [3]

---

[1] Rousseau, Le contrat social.
[2] Nora P., Les lieux de mémoires, p 23-24, Gallimard ed, Melsherbes, 1997.
[3] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris : Quadrige/Puf, 2010. p.463

Les centres historiques en Algérie sont confrontés à une double problématique. D'une part, celle de l'opposition classique entre ville moderne et ville ancienne, entre contemporanéité et tradition. Celle du centre ancien historique et des centres urbains nouveaux. D'une autre part, une autre problématique plus intrinsèque aux centres anciens algériens, qui est la superposition destructrice de strates de tissus urbains de nature et d'époque différentes.

Ainsi apparaît l'intérêt de travailler sur les abords, dans une logique dialectique de réconciliation entre le centre historique et les extensions urbaines plus récentes. Les abords de centres historiques sont la zone intermédiaire qui entoure la ville ancienne. De par cette position, les abords constituent un espace tampon entre l'ancien et le nouveau. Tout l'enjeu est de faire des abords une zone efficace de communication et une interface entre le centre historique et les nouveaux centres urbains.

L'Algérie possède un riche patrimoine urbain et architectural, qui présente des spécificités régionales par exemple mozabite au Sud, kabyle au centre, arabo-musulman au Nord, principalement dans les villes d'Alger et Oran,…. Toutefois, les politiques urbaines ont largement privilégié l'extension urbaine des villes, et peu la prise en charge de ce patrimoine, notamment celui des tissus centraux des villes.[4]

Ces nouvelles formes comparées aux noyaux historiques (première strate historique) qui étaient des lieux auxquels on pouvait s'identifier et qui nous donnaient un sentiment d'appartenance et de sécurité ont tendance à se propagé d'une manière contradictoire avec un urbain originel.
« la ville ancienne vieillit mal et menace de disparition, la ville nouvelle se développe dans les formes les plus désolantes »[5].

De ce fait, notre projet de recherche se portera sur La Casbah d'Alger, plus exactement sur la basse Casbah ainsi que le port d'Alger, un bien inscrit sur le la liste du patrimoine mondial en Algérie. Après une histoire longue, riche et mouvementée, la médina d'Alger semble parvenue à une croisée des chemins:

[4] https://www.academia.edu/34600251/La_planification_urbaine_en_Alg%C3%A9rie
[5] J.J.Deluze, propos recueillis, dans le cadre du colloque international « lumière sur la ville » 4 ;5 ;6 mai 2002, tenu à l'E.P.A.U ,Alger

D’une part un cœur historique, en déchéance malgré son classement Unesco au patrimoine mondial de l’humanité et un programme de restauration qui n’arrive pas à contrebalancer les ravages du temps et l’absence de véritable maîtrise et administration de cet ensemble, avec une partie coloniale dont le vieux bâti est gravement menacé (et menaçant pour les habitants) et dont les réalisations d’architectes du Mouvement Moderne, alors à l’avant-garde, périclitent ou sont voués à des transformations irrationnelles ou indues, d’autre part une ceinture immense de nouvelles banlieues résidentielles, entre zones d’habitations individuelles et cités-dortoirs, différenciées par le niveau des moyens de réalisation et l’allocation d’espace par individu, mais partageant généralement la même pauvreté conceptuelle, et comme résultat, deux entités séparées et détachées fonctionnellement, et une médiocrité urbaine et architecturale.

Problématique :

Les villes d’Algérie, durant la période coloniale française, se sont constituées à la fois en référence à la modernité et à la civilisation occidentale mais aussi, dans ses débuts, à l’architecture turque.

A la suite de l’entrée des troupes coloniales françaises, une série de projets d’aménagement furent entamés, sous régime militaire.
Ce sont ces opérations d’alignement qui vont former un masque de façade continue séparant définitivement la Casbah de la mer et fractionnant le paysage urbain par une couture surlignée le long des limites du tissu mixte.
C’est sur ces espaces en particulier que l’on peut observer le plus nettement les superpositions de trames des parcelaires des époques ottomanes et française, qui sont la cause principale de la rupture entre la haute et la basse cassbah

La Casbah, les français l’ont déjà partiellement détruite trois fois. Suivant l’invasion de la Régence d’Alger en 1830, les officiers coloniaux avaient déjà bien compris le danger potentiel de son urbanisme insurrectionnel; ils ont ainsi ordonné la destruction de toute la partie basse de la ville, privant ainsi la Casbah de son accès à la mer en restructurant le port seulement pour les échanges avec la métropole ou bien pour certain fonction de stockage, logistique et marchandises.

C’est de ce problème « majeur » et aussi pour stopper la dégradation tragique, et après plusieurs mesures et instruments développés dans l’optique de sauver ce site, un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah a été approuvé récemment (décret exécutif du 21/03/2012).
Mais ces textes de loi et décrets adoptés pour sauver la Casbah d’Alger n’ont pas l’effet d’une baguette magique tant que la volonté de sauvetage de cette cité millénaire est absente et les habitants actuels souvent venus dans la période postindépendance cherchent plutôt à la fuir.

Aujourd’hui la dégradation ne concerne pas seulement la vieille médina, mais elle touche également les quartiers de la Basse Casbah qui tombent littéralement en ruine, tous les immeubles s’effritent au gré du temps et de ses désagréments.

Une autre partie de la basse casbah a gardé son image, et reste toujours identifiables c’est la place des martyrs qui joue le rôle de structure de permanence et d’élément organisateur du tissu urbain depuis sa réalisation et qui abrite deux niveaux de sous-sol construits à des époques différentes, les deux espaces ont principalement été réalisés pour des raisons militaires et qu’ils sont dans un état d’abandon actuellement.

Ces structures non exploité sont bloqué aussi par l’enclavement du port de pèche dûe à la rupture morphologique fonctionnelle et visuelle et par le temp par un redéploiemment sur l’aire portuaire de fonctions nouvelle.

Ces dernières zones citées représentent le renouvellement de l’interface urbano-portuaire de la ville d'Alger et aussi des zones de conflit entre l’ancien et le nouveau, qui sont les zones d’abords et qui s’inscrive directement dans notre problématique sur les abords des centres anciens.

C’est au niveau e ces zones (place des martyrs, les deux niveaux de sous-sol, le port) qu’on juge notre intervention de nécessaire. Cependant, une réflexion s’impose dans la manière de traiter ce site, dans le but de réconcilier les deux entités, le port d’Alger et la basse casbah qui s’inscrit dans un milieu socio-culturel, se situe aux abords nord du noyau historique de la Casbah. Toute en prenant compte du fort dénivelé existant entre ces deux dernières.

Donc Comment réconcilier la basse casbah avec son port tenant compte du besoin d’assurer un cadre de vie agréable aux citoyens ?

Hypothèse :

Afin de répondre à la problématique posée, nous avons établi l'hypothèse suivante:
Notre hypothèse s'articulera autour de deux axes majeurs : le premier axe vise à faire renaitre la liaison terre/mer entre le centre ancien de la casbsah et la zone portuaire, en exploitant les deux niveaux des voutes de la place des martyrs et du front de mer à travers un discours de reconversion en integrant de nouvelle fonctions.
Cela nous mène directement à notre deuxième réflexion concernant le deuxième axe qui vise à réaménager le port de pêche avec une proposition qui répond aux exigences de la vie contemporaine.
La liaison entre ces deux axes mangeurs de notre intervention se fera par la projection des parcours entre les les deux niveaux des voutes et le port de pèche, cela aide à casser la rupture physique visuelle et fonctionnelle entre ces deux entités pour avoir avoire un tout unifié.

Objectifs de recherche :

La problématique des abords du centre historique nous donne l'ambition, d'aboutir à relier fonctionnellement et morphologiquement entre les différents entités du site d'intervention (place des martyrs, deux niveaux de voutes, port) et mettre en place une cohérence et une continuité avec son milieu environnant afin d'avoir un impact commercial, social et paysager.

Méthodologie de recherche et structure du mémoire :

Notre travail de recherche se compose de trois grandes parties complémentaires qui sont : la partie recherche, la partie analytique et la partie projection.

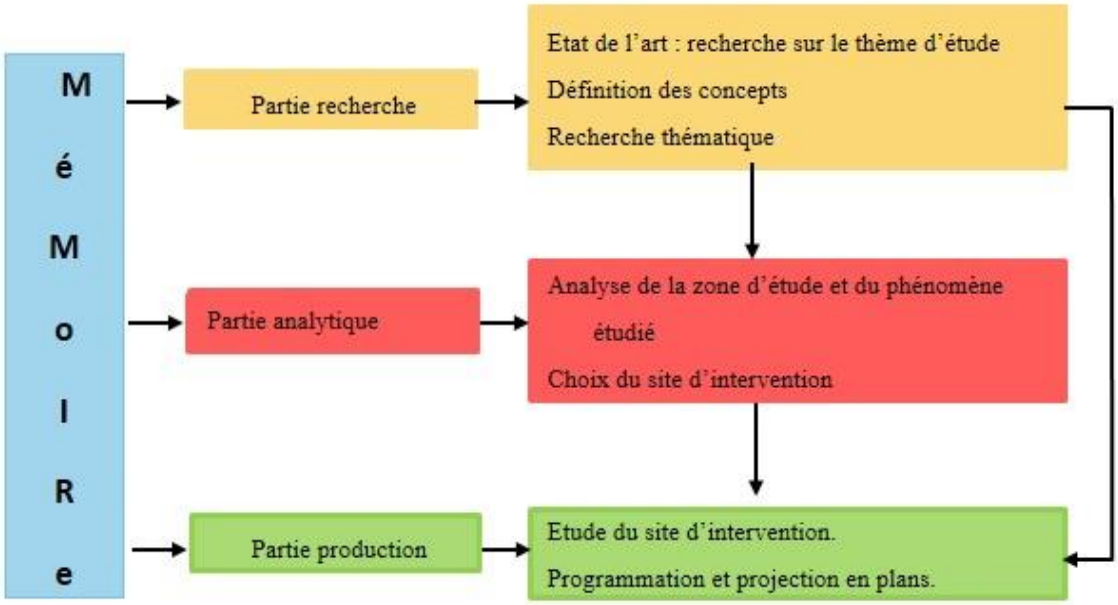

Figure 1: Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture

(Source : l'auteur)

Chapitre I : Approche théorique et etat de l’art

Introduction.

Dans ce chapitre nous allons nous intéresser aux concepts théoriques sur lesquels repose notre problématique. Nous nous interrogeront sur les actions et les acteurs du patrimoine ainsi que sur le cadre législatif en vigueur dans ce domaine. Ceci nous permettra d'aborder une stratégie d'intervention qui regroupe toutes les actions projetées sur le périmètre d'étude

I.1 Definition des concepts :

Notre recherche s'articule autour de quelques concepts clés dont la définition est impérative afin d'établir la base théorique sur laquelle se basera notre intervention. Il s'agit de cerner les concepts constituant notre problématique, leurs évolutions à travers le temps et les relations intrinsèques qu'ils nouent avec différentes disciplines.

I.1.1 Patrimoine :

Du latin patrimonium, « bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants » [6] La législation algérienne le définit à travers la loi 98/04 comme : « Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé […]. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours». [7]

Selon F. Choay, le patrimoine est «un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ; travaux de tous les savoir-faire humains».[8]

Le patrimoine serait donc un concept d'appartenance collective d'un bien matériel ou immatériel partagé par un groupe d'individus qui a pour mission de le sauvegarder et de la transmettre aux générations futures. Il est soit :

- D'ordre culturel
- D'ordre naturel

[6] Dictionnaire le Littré

[7] Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culture

[8] CHOAY, Françoise. L'allégorie du patrimoine. Paris: Editions du Seuil, 2007

I.1.2 Patrimoine bati :

Le patrimoine bâti est considéré comme l'héritage transmis par les ancêtres et se matérialise essentiellement par deux composantes que sont les monuments et les ensembles historiques.[9] Cette distinction a été le résultat d'un long processus d'évolution de cette notion. La notion de patrimoine bâti a été limitée au départ à quelques objets et monuments représentatifs et s'est élargie par la suite pour englober la totalité des biens du passé. Aujourd'hui « les monuments sont également considérés pour leur valeurs symboliques, sociales, culturelles et économiques. Les éléments intangibles ne sont plus ignorés et de nouvelles catégories sont apparues »4

I.1.3 Patrimoine Urbain :

Qu'il soit considéré comme un héritage ou une ressource économique, le patrimoine urbain est un objet évolutif, perpétuellement renégocié. Trait d'union entre le passé et le futur, il constitue un enjeu important pour la politique de développement …, particulièrement dans l'élaboration des projets urbains.[10]

Son domaine de préservation en plus des spécialistes est revendiqué aussi par la société civile et politique. Le patrimoine urbain est utilisé alors comme un levier du développement local, du projet urbain et d'ancrage des hommes à un lieu. Son objectif principal serait alors d'intégrer un patrimoine vivant au cœur de la cité.

Selon Françoise Choay le patrimoine urbain comprend les tissus prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle[11] La notion de patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par G. Giovannoni en 1931, en France elle a eu une reconnaissance tardive mais imposée par la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés

La reconnaissance du patrimoine urbain a été réalisée au cours de 3 étapes qui se sont déroulé successivement dans trois pays différents avec les grands théoriciens suivants

Ruskin en Grande-Bretagne, Camillo Sitte en Autriche et Giovannoni en Italie.

- Dans les années 1840 Ruskin accorde à l'architecture mémorielle le même prix qu'à l'architecture monumentale, il est le premier à s'élever contre l'impact de la

[9] FAIMA, DJEMAI. Mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti : cas de Constantine. Alger : EPAU, 01 07 2002

[10] Revue Regards de l'AGAM 13 novembre 201

[11] Pierre Merlin et Françoise Choay - Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement

révolution industrielle avec les destructions opérés, la conservation de ces tissus est primordiale pour lui, par respect au travail des générations passées.

- Camillo Sitte (1889) est pour sa part sensible au contraire, il voit la ville et les quartiers anciens comme des ensembles historiques comme totalement dépassés et qui ne répondent plus aux exigences modernes, et qu'ils n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Il étudia les tissus anciens étant motivé par l'espoir de découvrir des règles d'organisation pouvant servir à l'urbanisme contemporain, les concertations muséales des villes historiques sont dues à ses analyses.
- Giovannoni, se trouvant dans la médiane entre Ruskin et Sitte, dans une approche historial lui voit en les centres anciens une unité patrimoniale a part, fait de la ville historique un monument en soi. Il réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine (Plan directeurs d'urbanisme...), il vise une réconciliation entre la vie contemporaine et la ville historique.

I.1.4 Monument :

Depuis la période de la renaissance jusqu'au 20 siècle, le concept du patrimoine était toujours associé aux monuments. D'origine latine « monumentum » [12]le concept monument est dérivé du mot « monère » ayant comme signification avertir ou rappeler le souvenir d'un personnage ou 8 d'un événement. Au fil du temps la notion du monument a évolué, selon l'historien Alois RIEGL on peut distinguer trois types de monuments :

- Le monument voulu ou monument mémoire : qui est l'ouvre érigée avec l'intention de maintenir à jamais présents dans la conscience humaine des générations futures des événements ou des faits particuliers.
- Le monument de l'art : une œuvre humaine tangible, visible et audible et qui se distingue par sa valeur artistique.
- Le monument d'histoire : tirant leur valeur au laps de temps, et qui renvoient vers une période particulière de l'histoire.

I.1.5 Centre historique :

« Noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif ».[13]Il s'agit du noyau primitif d'une ville à savoir, son espace intramuros originel. L'usage vaste duquel jouit ce concept le dote d'une certaine ambiguïté pour ce qui est de sa considération comme une entité légale.

[12] Dictionnaire larousse
[13] Ibid

a. Médina :

De l'arabe al-Madîna, la ville, ce terme a été adopté par les sociétés occidentales pour désigner les villes arabes anciennes et la spécificité de leur structure spatiale.[14] Elle est perçue actuellement comme le symbole d'une spécificité culturelle d'origines orientales. En Algérie, outre le fait d'avoir été altérées par la colonisation, les médinas sont menacées par la fuite de leurs occupants qui laissent place à un flux de nouveaux occupants d'origine rurale.

b. Abords :

Employé au pluriel : « Ce qui entoure un monument, une localité, une place de guerre»[15]. Dans la pratique du patrimoine, ce terme en est venu à désigner les immeubles bâtis ou non formant le cadre d'un monument historique[16]. Ce terme désigne un espace en périphérie, en frontière, une limite entre deux choses. Dans notre cas, les abords du centre historique désignent la zone intermédiaire entre la ville ancienne et les extensions coloniales. De par sa position, c'est une zone où la notion d'intégration est un enjeu capital.

c. Secteur sauvegardé :

: C'est un régime de protection, d'abord initié en France avec la loi Malraux (1962), il est ensuite introduit en Algérie avec la loi 98/04 qui le définit comme suit : « Sont érigés en secteur sauvegardé, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur »[17].

d. Quartier historique :

: «Une fraction du territoire de la ville, dotée d'une physionomie propore et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualités » [18]Les quartiers anciens étaient caractérisés par un tracé précis et des fonctions déterminées, ils étaient ponctués par des points forts: Carrefours, places, constituant des éléments de repères … etc.

[14] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris: Quadrige/Puf, 2010
[15] Dictionnaire le Littré
[16] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris: Quadrige/Puf, 2010
[17] Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
[18] Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme

les nouveaux quartiers de la ville actuelle ont perdu toute signification, on y constate l'abandon de l'alignement ainsi que la disparition de la rue et des espaces collectifs. Les quartiers peuvent être défini et déterminé par le type de fonction qui prédomine.

I.1.6 La notion de paysage :

Dans les divers dictionnaires, le "paysage" est toujours défini à la fois comme une étendue géographique, une vue d'ensemble ou bien un tableau de peinture, saisie par le regard. Mais il n'existe pas vraiment de définitions propres au "paysage" mais plutôt des définitions de la "notion de paysage".

- « Étendue d'un pays qui s'offre à la vue »[19]

- « Le paysage est à la fois structure matérielle et objet culturel: il est ce que l'on regarde et, en même temps, le produit d'une représentation mentale, de ce que l'œil perçoit. ».[20]

Il désigne dès lors deux types de réalités:

- Des réalités matérielles constituées par des éléments ou des groupes d'éléments naturels, créés par des sociétés humaines ou, le plus souvent, relevant d'interactions entre processus naturels et pratiques sociales.
- Des réalités immatérielles qui relèvent de la perception et des représentations que l'on se fait des éléments précédents. Ces réalités sont très importantes, car elles conditionnent l'idée que se forgent la plupart des gens sur la qualité du territoire qui se présente à leurs yeux.

I.2 Valeur du patrimoine :

L'historien et théoricien autrichien Alois Riegl met en théorie en 1903 les valeurs du patrimoine dans son ouvrage « Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen, seine Entstehung» traduit en français sous le titre « Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse.» ; Dans cet ouvrage, Reigl ressort 5 valeurs qu'il divise en 2 catégories principales

- -Valeurs de remémoration
- -Valeurs de contemporanéité

[19] Le Larousse de poche, *Larousse*, Ed ; 200. Paris, 2000.

[20] Christine, Partoune. Laboratoire de méthodologie de la géographie, *« la dynamique du concept de paysage »*, in Revue Education Formation –n° 275, Septembre 2004, Université de Liège.

Ces derniers sont utilisés par les gestionnaires du patrimoine comme références et guides dans leurs choix.

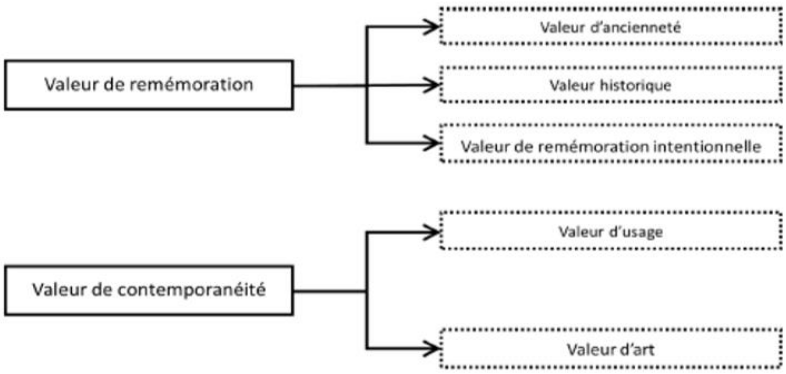

Figure 2. Classification des valeurs du patrimoine (monuments historique) selon A.Riegl

Riegl en effet ne propose pas une théorie des valeurs en général, mais par les valeurs monumentales ; ce sont les valeurs qui se rapportent à l'objet en tant que monument

I.2.1 Les valeurs de remémoration :

a. La valeur d'ancienté :

Il met en avant l'aspect « ancien » du monument, cette valeur est opposée aux pratiques de restauration par le fait que cette dernière efface les traces du temps, c'est du romantisme quant au temps qui passe et au contexte qui n'est plus, le paradoxe c'est que vu son opposition à la restauration, la valeur d'ancienneté se conduit à sa propre disparition.

b. La valeur historique :

Riegl y distingue les monuments « intentionnels » des monuments « non-intentionnel » et y ressort cette valeur que l'histoire lui a attribué des suites qu'il est un monument ayant marqué une civilisation ou un moment clé du développement humain.

c. La valeur de remémoration intentionnelle, ou valeur commémorative :

C'est garder le monument et le restaurer en permanence dans le but de garder sa valeur de mémoire dans les consciences et prolonger un souvenir durant des générations.

I.2.2 Les valeurs de contemporanéité :

a. La valeur d'usage :

Le fait qu'un monument ait une valeur au quotidien, qu'il continue d'être utilisé, cet usage met plus en avant la valeur historique que celle d'ancienneté.

b. La valeur artistique :

Faisant parti de ce qu'a été appelée la valeur relative, riegl la pose comme étant le « vouloir artistique moderne » ou le « vouloir d'art »

I.3 action sur le patrimoine :

Quand on parle du patrimoine, après s'étre posé la question de la valeur de ce dernier, vient la question de l'action en faveur de celui-ci :

I.3.1 Intervention Urbaine :

a. Reqialification urbaine :

Par requalification, on entend un processus d'intervention sur l'espace, défini comme « Action de donner une nouvelle qualification ». « Qualification » est « l'attribution d'une qualité » [21]

Comme défini dans la Charte de Lisbonne, « Il s'agit des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel. » - octobre 1995 Dans une autre définition « est une stratégie politique conduite par les communes dans un contexte fortement décentralisé. Elle consiste à donner des nouvelles fonctions aux tissus anciens[22]» Ces interventions permettent non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières, mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie et d'assurer la continuité et la cohérence spatiale de la trame urbaine et l'amélioration du cadre de vie. L'introduction ou réintroduction d'éléments qualitatifs tels que l'art, la lumière ou encore le végétal offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour ces espaces. Une requalification urbaine est fortement liée avec le concept du renouvellement urbain au sens plus large qui désigne une action de reconstruction de la ville sur la ville à l'échelle d'une commune ou d'une agglomération. Le projet de renouvellement urbain intervient sur trois axes :

- la requalification des espaces collectifs et publics, la redistribution optimale des équipements publics et commerciaux.

[21] Le Robert de la langue française
[22] OPGI, le rapport sur le cadre bâti ancien à Oran, 2005, p4

- La reconstitution d'un nouveau quartier suite à des actions de démolition ainsi que la revitalisation des polarités commerciales.
- Le renouvellement urbain désigne aussi parfois le phénomène plus limité de requalification de quartiers existants sans avoir recours à la démolition. On parle alors de Réhabilitation [23]

b. Réhabilitation urbaine :

« La réhabilitation comprend les améliorations matérielles qui sont nécessaires pour utiliser de façon adéquate une structure vide ou mal employée. La réhabilitation devrait toujours impliquer une réutilisation aussi proche que possible de la fonction originale pour faire en sorte que l'intervention et la perte de valeur culturelle soient aussi réduites que possible, ce qui s'inscrit également dans la logique économique ».[24]

c. Le renouvelement urbain :

Le mot "renouvellement" peut nous amener à porter l'accent sur deux connotations différentes : celle de la nouveauté en soi, qui ignore ce qui a précédé (c'est la logique de la tabula rasa) ; et celle du "re"-nouveau, qui ne prend sens que par rapport à un "nouveau" déjà donné et sous-entend donc une forme de redoublement (une nouveauté de la nouveauté ou une "méta-nouveauté") – non seulement une reprise de ce qui a existé, mais plus profondément un changement de statut et de sens de la nouveauté[25].Il s'agit d'un réinvestissement sur des sites ayant un potentiel économique non exploité, à travers un remodelage des quartiers avec une part de démolition-reconstruction et une réhabilitation de l'habitat existant. Elle implique aussi à établir une nouvelle articulation des quartiers avec le reste de la ville (nouveau dessin des voiries, développement des transports en commun) [26]

d. La rénovation urbaine :

Cette action peut se définir comme étant : une opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain

[23] GUSTAVO GIOVANNONI, l'urbanisme face aux villes anciennes, traduction française Edit seuil, France
[24] ICCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale, Rome, 1996, p93

[25] Le renouvellement urbain en marche, Pascal Amphoux, pdf, page2
[26] Pierre MERLIN Françoise CHIAY : dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme p671

existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et la reconstruction sur le même site, d'immeubles de même nature.[27]

Une action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres.[28]

L'opération de rénovation urbaine vise à maintenir et à améliorer l'habitat par une ou plusieurs des actions suivantes :

- La réhabilitation ou la construction de logements.
- La création ou l'amélioration d'équipements collectifs tels que définis par le G ouvernement
- La création ou l'amélioration d'espaces verts
- La création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service.

e. La revitalisation urbaine :

« Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme. ».[29]

Elle est définie par la Charte de Lisbonne de la façon suivante « la revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables. » La revitalisation vise à :

-Intégrer et associer les tissus urbains historiques au développement de la ville et du territoire.

[27] L'article 2 du décret n° 83-684 du 26 Novembre 1983 - JO N° 49 DU 29 NOVEMBRE 1983.

[28] L'article 173 § 1er, du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

[29] UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008, p1

-Mettre en valeur l'espace public tout en protégeant durablement les ressources culturelles et naturelles. -Maintenir la mixité des fonctions et créer du lien social tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants.

-Promouvoir l'identité de la ville, favoriser la créativité et la diversité culturelles.

-Développer un tourisme culturel maîtrisé associé au maintien de plusieurs secteurs d'activité.

I.3.2 Intervention architectural :

a. La réhabilitation :

« C'est l'ensemble des fonctions visant à transformer un local, un immeuble, un quartier en lui rendant des caractéristiques qui le rendent propre au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes tout en assurant de manière durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments » .[30]

b. La restauration :

Opération de transformation de l'objet concerné par l'addition ou le retranchement de matière, de l'ordre de la transformation, selon des degrés plus ou moins importants, afin de répondre à des objectifs variés[31]. Le 19eme siècle voit l'émergence de deux courants de pensées antagonistes :

- ✓ le premier représenté par l'architecte et restaurateur français Emmanuel Viollet le Duc (1814-1879), qui défendait une restauration stylistique visant à donner au monument une unité de style. Il définit la restauration en disant : « C'est le (le monument) replacer dans un état complet qui a pu ne jamais exister à une époque donnée » Pour Viollet le Duc, seule l'unité historique compte. Conséquemment, il s'acharne sur toutes les restaurations précédentes en s'appuyant sur une documentation conséquente afin d'aboutir à un résultat final unifié au détriment de l'authenticité de l'œuvre. La complexité de l'édifice ainsi que sa stratigraphie narrative est résumée à une seule strate.
- ✓ Le deuxième mouvement est représenté par l'historien et critique d'art britannique John Ruskin (1819-1900) qui dénonce toute action portée sur le monument visant à le modifier. Pour lui, l'édifice est inscrit dans un laps de temps plus au moins long et de ce

[30] Méthode Réhabimed architecture traditionnelle méditerranéenne, Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme

[31] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris: Quadrige/Puf, 20

fait il doit donc « mourir ». Il affirme même que la vétusté du bâtiment est un facteur de beauté. Du coup, seules sont admises les actions de confortement qui ont pour objectif de prolonger la vie de l'édifice.

- ✓ Il faut attendre la deuxième moitié du XIXe siècle pour qu'apparaisse avec Camillo Boito (1836-1914) une voie médiane, plaidant pour une restauration qui s'assume comme n'étant pas originale, l'édifice est donc conservé sous toutes ses phases. En 1903, Alois Riegl introduit la dimension sociale dans la discipline de la restauration. Il dévoile les valeurs d'un monument et leur importance dans le projet de restauration. Il s'agit de :
    1. La valeur historique
    2. Les valeurs d'actualités :
        - Utilitaire
        - Nouveauté
        - L'art relatif

c. La conversion :

Le maintien en l'état, sans modification, d'une œuvre d'art ou d'architecture. [32]Elles ont pour but de garder le monument dans son état, d'empêcher sa dégradation.

I.4 La démarche du patrimoinialisation : [33]

De tous temps des personnes se sont préoccupées de leur passé architectural parmi ces personnes. Vitruve, Gothe, Violet Le Duc, Camillo Site, John Ruskin et Patrick Ge sont l'un des urbanistes qui s'opposaient à toute démolition des quartiers anciens sous le nom de la progression. En 1931, le premier congrès international (Charte d'Athènes) consacré à la sauvegarde du patrimoine a sollicité la conservation du monument en tant qu'individualité architecturale se distinguant de son entourage par sa forme et son style.

Les ensembles historiques étaient «des documents de civilisations, médiévale et des chefs d'œuvre de l'urbanisme non moins beaux et précieux que divers bâtiments classés alors que monuments historiques». [34]Et ce n'est qu'en 1933 que les architectes et les urbanistes groupés dans le C.I.A.M, ont préconisé dans leur charte la sauvegarde d'édifices isolés et d'ensembles urbains[35]. Dans la moitié du XXème siècle, après les deux guerres mondiales, les hommes

[32] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris: Quadrige/Puf, 2010
[33] Mr. Hafsi Mustapha, op.cit, p .24
[34] 16 Frédéric Metrich Découverte d'architecture édition que sais-je ? p28
[35] Boughida Abdelwahab Moncef, 2012, Op.cit, p. 23-24

se raccrochent au passé, aux symboles laissés par les générations antérieures. Un nouveau glissement apparaît alors : le patrimoine devient « tout objet indicateur d'une existence révolue.»[36] Cet élargissement du concept, rappelé en 1964 par la charte de Venise à une importance capitale car il inclut tout groupement dont la protection se justifie par ses qualités architecturales, urbanistiques et sociales. De nombreux pays ont intensifié leurs efforts en vue de préserver et de pérenniser cet héritage culturel qui constitue parfois l'unique lien entre le passé et le présent. Cependant, la prise en considération de l'importance de la dimension culturelle à imposer de façon particulière la sauvegarde des noyaux historiques, considéré à juste titre comme des éléments indissociables de notre cadre de vie.[37]

I.5 Echelle de patrimoine :

I.5.1 Le patrimoine international ou universel :

a. La charte d'athène de 1931 :

C'est le IVe congrès international d'architecture moderne appelé plus tard « charte d'Athènes ». Pour la restauration des monuments historiques, ce fut la première conférence consacrée à la conservation et à la protection des monuments historiques, se forme des actes connus sous le nom de charte d'Athènes furent publiés en 1933. La Conférence recommande de respecter, dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de préservation particulière.

Elle recommande :

- ✓ le respect de l'œuvre historique.
- ✓ l'entretien permanent et régulier de l'édifice.

b. D'après Astrowsk Walcaw :

«(…) les monuments historique doivent etrent respectés :

- S'ils sont l'expression pure d'une culture antérieure et s'ils répondent à un intérêt général.
- Si leur conservation n'entraîne pas les sacrifices des populations devant y habiter dans des conditions malsaines.

[36] Boughida Abdelwahab Moncef, 2012, op.cit, p. 26.
[37] Cf. JORA no 44, année 1998, loi relative à la protection du patrimoine culturel

- S'il est possible de remédier à leur présence préjudiciable au développement de la ville par le détournement de la circulation ou par un déplacement du centre vital de la ville»[38]

c. La charte de venice:

Ce document est devenu une référence fondamentale pour des politiques de conservation dans le monde entier.

Le texte de la charte internationale de la conservation et la restauration des monuments et des sites, sous le nom de La charte de Venise 1964 a été approuvé et promulgué en conclusion des travaux du Ile, congrès internationale des architectes et des techniciens des monuments historiques réuni à Venise du 25 au 31 MAI 1963.

Cette charte reconsidère le patrimoine culturel dans sa diversité et ses valeurs plurielles. Elle fut motivée par la nécessité de mettre à jour et d'élargir des principes qui contenu dans la charte d'Athènes a la lumière de principe plus vaste et plus complexe.

" La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évennement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle."[39]

d. La convention de paris 1972 :

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par la conférence générale de l'UNESCO, à sa 17ième session a Paris en 16 novembre 1972, ratifiée par l'Algérie et une majorité de pays à travers le monde, (160 pays en 1999).

Cest un instrument international qui repose sur la postulation de certains sites sur la terre ayant une valeur universelle exceptionnelle et mérite donc, en tant que tels, de faire partie du patrimoine commun de l'humanité. Et " Des mesures scientifiques, administratives, juridiques, et financières à prendre par les états-membres pour préserver les monuments, ensembles et sites sur leur territoire. "[40]

---

[38] AMRANI MAHDI Aziza, « La régénération urbaine et la promotion du patrimoine en Algérie : cas de la vieille ville de Constantine », université –MENTOURI- CONSTANTINE,

[39] ICOMOS, (1965) : " charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites", Venise, 1964, actes du 2ème congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques.

[40] 10 Bailly Gh., 1975, le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, Ed. Delta, Vevey (CH), Paris

I.5.2 L'echelle nationale :

Le terme du patrimoine national c'est l'ensemble qui recouvre des biens matériels ou immatériels d'un intérêt accru de la part de l'Etat d'un pays.

L'Algérie, l'un des pays les plus riches du patrimoine. Ce dernier, il est protégé par des décrets,

(**Le Décret 81-382 du 26/12/1981** déterminant la compétence de la commune et de la wilaya dans le secteur de la culture. Ce décret reflète une certaine volonté de décentralisation des démarches de classement/ **Le Décret exécutif 90-78 du 27/02/1990** relatif aux études d'impacts sur l'environnement soumet à une procédure d'étude d'impact tous travaux d'aménagement ou ouvrages qui, par leur importance ou leurs dimensions, risquent de nuire à un monument ou à un site classé.), et des lois **(la loi n° 98-04 18 du 15 juin 1998** portant sur la protection du patrimoine culturel). [41]Ces décrets et ces lois présentent la protection du patrimoine comme :

- **Des biens culturels immobiliers**. Elles sont partagées à trois groupes :

a) monuments historiques, (les maisons d'el Moudjahidine)
b) sites archéologiques, (Timgad en Algérie)
c) ensembles urbains ou ruraux, scindés eux-mêmes en médina, kasbah ksour et mechta

- **Les biens culturels mobiliers** :

-c'est le patrimoine matériel déplaçable, en ce qui en trouve dans les musées.
-Les biens culturelles immatérielle :(music,les langues,..ect)

I.6 Définition du PPSMVSS de la Casbah :

Plan Permanent de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés se présente comme un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain, dans le but de la préservation des valeurs historiques, culturelles et architecturales. Il tient lieu de POS pour un secteur sauvegardé tout en sachant qu'il est beaucoup plus important que ce dernier. C'est donc l'outil de gestion des secteurs sauvegardés. [42]

I.7 Les acteurs intervenant sur le PPSMVSS de la Casbah :

[41] Cf. JORA no 44, année 1998, loi relative à la protection du patrimoine culturel.
[42] Agence national des secteurs sauvegardés .

- La Sous-direction des Musées et Monuments Historiques : c'est le premier organisme qui a étudié un bilan de la situation de la casbah et fut transmis à l'UNESCO entre 1965 et 1966.
- L'Atelier Casbah : créé sous la tutelle du ministère des travaux publics en 1968, pour prendre en charge la réhabilitation et la sauvegarde de la casbah.
- Le COMEDOR : Comité permanent d'études de développement, d'organisation et de l'agglomération algéroise.
- Le POG : d'Alger (plan d'organisation générale) fait de la médina un pôle structurant
- Le PDAU : d'Alger, proposa la Casbah comme centre historique, culturel et touristique en 1995.[43]

I.8 Institution (conseils et organisations) :

a. I.C.O.M.O.S :

Le Conseil International des Monuments et des Sites. C'est une organisation internationale non gouvernementale créée en 1965 à Paris. Cette organisation fondée dans le but de consultation dans le processus d'inscription d'un bien culturel comme patrimoine de l'humanité. Pour assurer la bonne gestion de la consultation ou de patrimonialisation, le travail d'appréciation de la pertinence d'un classement, et la rédaction de recommandations patrimoniales ; I.C.O.M.O.S possède des délégations régionales dans chaque continent.

b. O.V.P.M[44] :

L'Organisation des Villes Patrimoine mondial. Organisation internationale fondée en 1993.Elle regroupe les villes patrimoine au monde antique. Avec le souci de développement des villes, Cette organisation part du constat que les villes patrimoine sont soumises à des problèmes spécifiques de nature différente des autres biens du Patrimoine Mondial et que les solutions sont à trouver à l'échelle locale à travers une gestion efficace et novatrice et la participation active des citoyens. Chaque ville a alors intérêt à bénéficier de l'expérience dans ce domaine des autres villes.

[43] Plan permanent et de mise en valeur de la Casbah d'Alger
[44] . Mme : AMRANI MAHDI Aziza, op.cit, p. 26.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons esquissé le cumul théorique sur lequel repose notre travail de recherche. Aussi nous avons essayé de mettre le point sur la terminologie qui exprime notre problématique et de définir les actions et les acteurs auquel le patrimoine est lié Ceci nous permettra d'aborder dans le chapitre suivant la ville ciblée par notre étude.

Chapitre II: Analyses, stratégie et programmation de base

Introduction :

Au cours de ce chapitre, nous allons procéder à une série de lectures et d'analyses du site d'intervention à travers lesquelles nous expliquerons le constat dressés dans le chapitre introductif. Pour ensuite, à la lumière de ces informations, être amenés à prendre les premières décisions de notre intervention, à savoir la stratégie d'intervention ainsi que le programme de base.

II.1 Histrique :

La ville d'Alger a connu à travers son histoire le passage de plusieurs civilisations qui ont façonné sa genèse et lui ont donné sa forme actuelle.

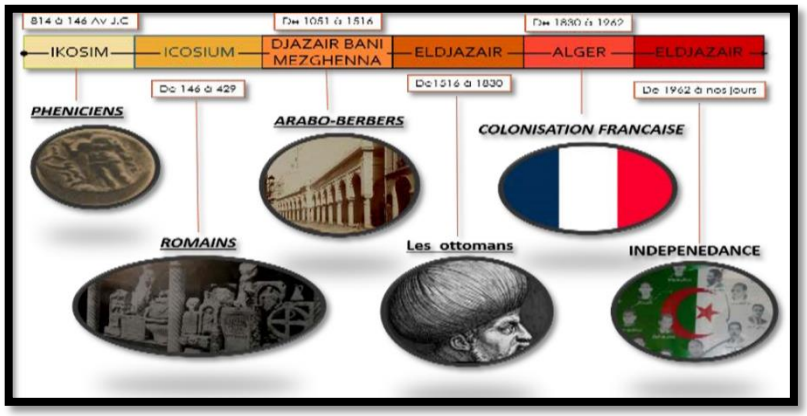

Figure 3. Time-line de l'evolution historique d'Algerie

Source : Mémoire Mansour & Bouhedadi

II.1.1 La période phénicienne De 814 à 146 avant J.C :

Comptoir commercial établi par les Phéniciens sur la baie d'Alger en occupant les îles se trouvant à proximité, sous le nom d'IKOSIM. Constituait des routes maritime et commerciale

Figure 4. Carte de la première période coloniale

Source : PPSMVSS Casbah d'Alger.

II.1.2 La période romaine De 146 avant J.C à 429 après J.C :

Après la chute de Carthage la ville fut l'objet de nombreuses convoitises et tomba sous domination romaine à partir de 40 apr,J-C.sous le nom d'Icosium Alger à cet époque était ceinturée de remparts,et occupait toute la partie comprise entre Bab el Oued et Bab Azzoun sur l'axe nord-sud.

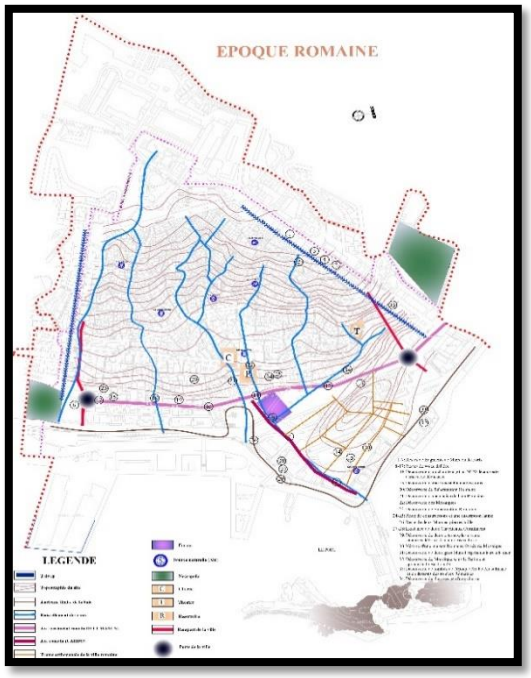

Figure 5. Implantation romaine

Source : PPSMVSS Casbah d'Alger.

Un certain nombre d'écrits proposent l'hypothèse que cet axe coincide aussi au Cardo maximus de composition de la ville romaine.

Un deuxième axe qui rejoint la mer en direction du port coupe le premier perpendiculairement, le Décumanus Maximus qui correspond aujourd'hui à la rue de la Marine, l'extension de la ville romaine se fit Suivant ces deux axes.

II.1.3 La période arabo-berbère de 1051 à 1516 :

Bouloughine ibn Ziri fondera en 960 sur les vestiges d'Icosium la ville qu'il nommera « El Djazair Banu Mazghena » (iles des hommes libres).

A cet période les remparts n'étaient pas d'une grande capacité défensive. Les habitans utilisèrent des ilots face à la médina comme moyen de défense.A partir du 13éme sc, des opération de renforcement des murs d'enceintes sont entreprises tant pour des raisons militaires que pour l'agrandissement de la ville.l'extension de la ville s'est faite vers les colins ouest.

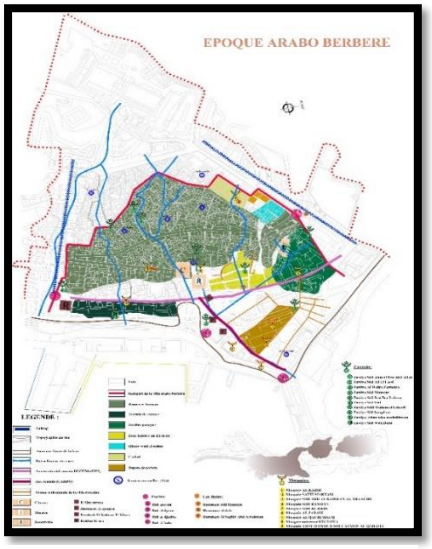

Figure 6. Implantation arabo-bérbère

Source. PPSMVSS Casbah d'Alger

II.1.4 La période ottomane de1516 à 1830 :

Avec La chute de Grenade en 1492, et la menace pesante des espagnols, les habitants de la ville face à ce danger font appel aux frères Barberousse. On assiste donc à La fondation de la régence d'Alger par Khair-Eddine Barberousse. A l'arrivée des troupes turques à alger de grands travaux ont été établis :

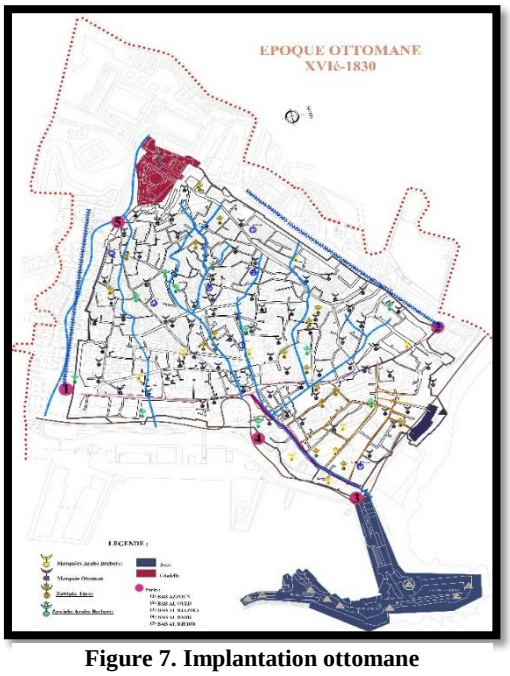

Figure 7. Implantation ottomane
Source. PPSMVSS Casbah d'Alger

- Reconstructruction des remparts qui seront doublés d'un fossé rempli d'eau.
- Remaniement des portes : Bab azzoun, Bab el oued.
- Construction du port de l'arsenal à la première période.
- Création de jardins intra-muros.

II.1.4 La période coloniale de 1830 à 1962 :

La prise d'Alger par les français en 1830, marque le début de cette période pendant laquelle la ville subira de lourdes interventions sur son tissu vernaculaire. Les modifications coloniales vont se faire sur quatre grandes périodes :

a. Période 1830-1846 :

Loger les troupes et les services était le premier souci des français dans cette période,et cela s'est traduit par la prise en main du coeur de la ville représentant les places économiques et celles du pouvoir. Ils ont démoli des édifices signifiants surtout auprès de Bab El-oued, Bab Azzoun et celle de la marine et élargi des voies pour un but politique, afin d'adapter la ville aux exigences militaires.

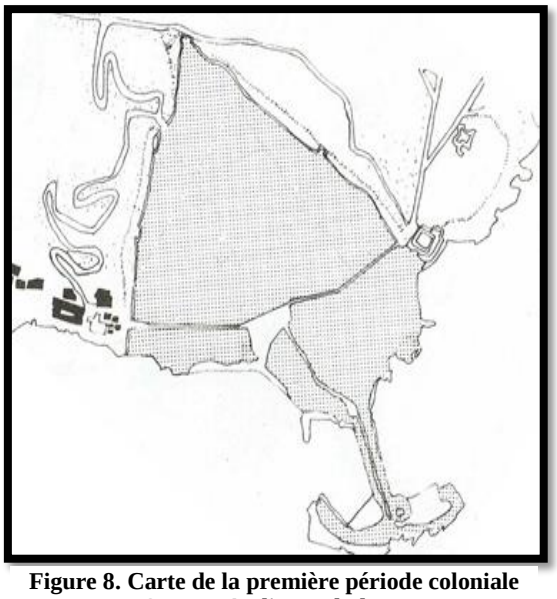

Figure 8. Carte de la première période coloniale
Source. Atelier casbah

Dès 1837, l'extension commençait en dehors

des anciens remparts vers les faubourgs de Bab Azzoun, concrétisée par une urbanisation orthogonale en damier

b. Période 1846-1880 :

Pendant cette période, une série de percées été effectuée sous le pouvoir militaire, et la démolition systémique des anciens édifices – environ 300 bâtiments- a été faite pour faciliter le déplacement des engins militaires et pour :

- Isoler la ville de sa citadelle et rompre le contact avec la mer, et ceci par le quadrillage
  concrétisé par les boulevards actuels « *OuridaMedad* », « *HahhadAbderrezak* » et « *la rue de la victoire* ».
- Séparer la basse et la haute Casbah par « *le rue Rondon* »[45]

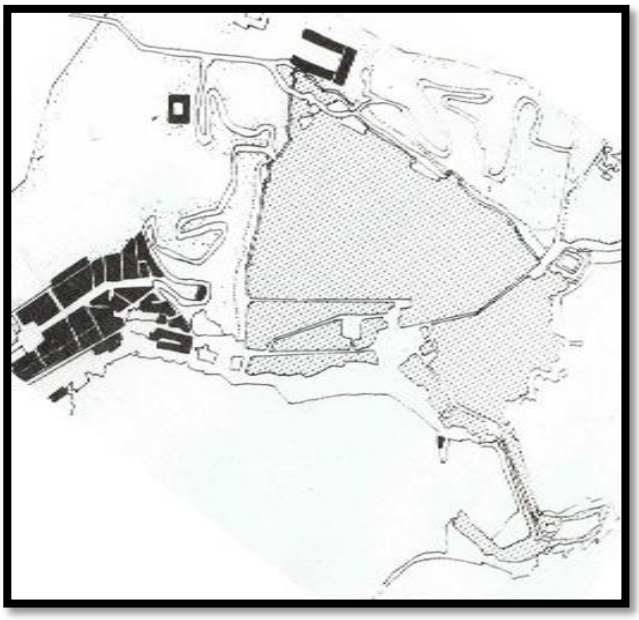

Figure 9. Carte de la deuxième période coloniale, Source. Atelier casbah

c. Période 1880-1930 :

L'armée a laissé ses terrains à la ville, ce qui a causé une croissance rapide de la ville et l'épanouissement de nouveaux projets :

- La réalisation du boulevard Front de mer qui devient un symbole de rationalisme et d'hygiénisme et un écran opaque pour cacher l'ancienne Casbah.
- Création du « *square A. Briand* » et de « *la place Bresson /square port Saïd* ».
- Le projet Chassériau, dans la partie basse, constitue un véritable balcon sur mer.

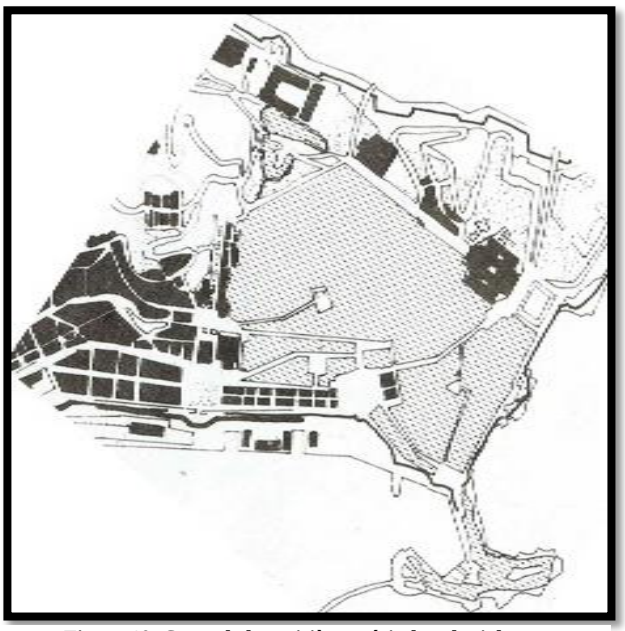

Figure 10. Carte de la troisième période coloniale , Source. Atelier casbah

[45] Plans de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger

d. Période 1930-1962 :

Une nouvelle forme urbaine apparaissait : Grands immeubles, barres ou tours. Ils peuvent répondre aux exigences socioéconomiques à cause de la société industrielle moderne, ce qui a mené à la démolition de la basse Casbah et la construction de nouveaux quais.

Nous assistons aussi à la réalisation de plusieurs édifices officiels. C'est le cas du siège de la Wilaya, l'hôtel de ville, et la maison d'agriculture. La politique des grands ensembles HLM qui circulait s'est concrétisée dans*« Diar El Mahssoul »* et *«Diar Essaâda ».*

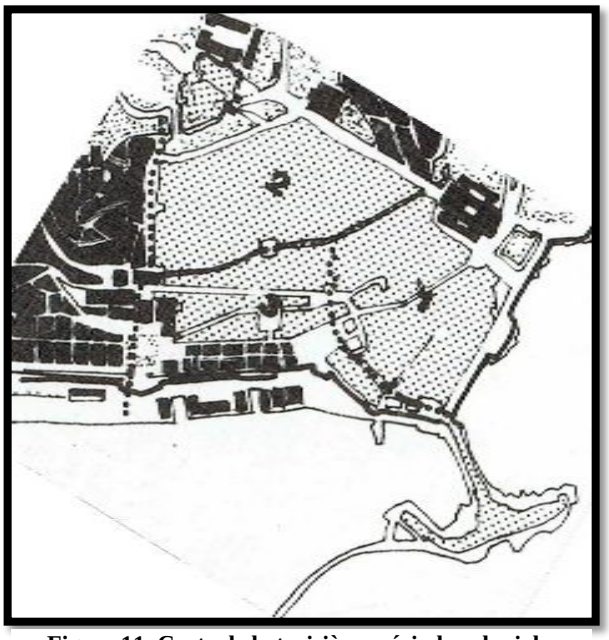

Figure 11. Carte de la troisième période coloniale, Source. Atelier casbah

e. La période postcoloniale : De 1962 jusqu'à nos jours :

La Casbah n'a connu que peu de projets postindépendance tel que : le parking et le conservatoire au niveau du quartier de la Marine, une école et un centre de santé au niveau du quartier Lallahoum. Malgré tout ce qu'elle a subi, et ce qu'elle subit comme agressions externes, l'image de la vieille ville est toujours présente et identifiable.

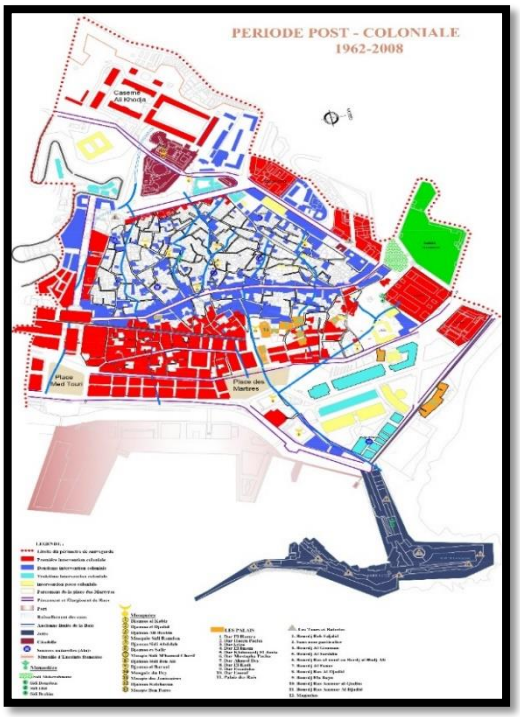

Figure 12. Carte de la troisième période coloniale, Source. PPSMVSS Casbah d'Alger

II.2 Propositions d'aménagement du quartier de la Marine du 19ème siècle à nos jours :

II.2.1 Projet d'aménagement du quartier de la Marine, Henri PROST, 1932:

- Destruction de la partie basse de la médina.
- Une grande artère de circulation qui traverse le quartier du Nord au Sud.
- La mosquée de la pêcherie et la grande mosquée matérialisent le début du boulevard.
- Ce projet s'organise selon deux places qui vont renforcer le caractère de la voie.
- La rue du 8 Novembre divise le quartier en deux parties.

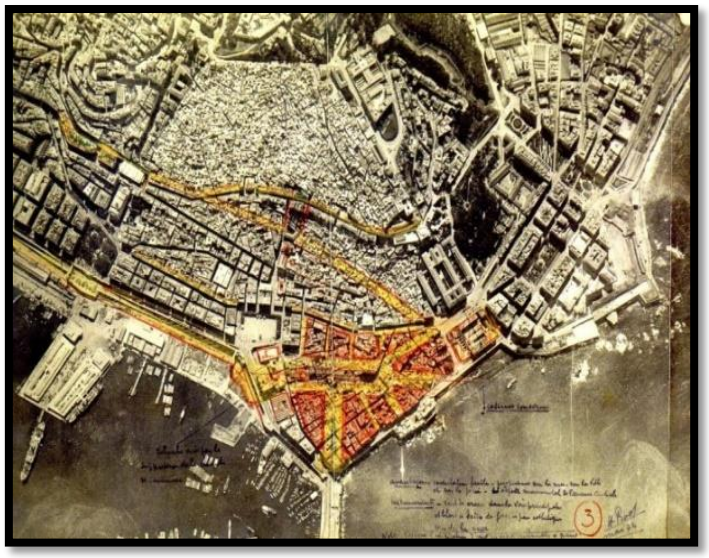

Figure 13. Henri Prost, projet d'aménagement du quartier de la marine, 1932 , esquisse du réseau de voirie

Source : Histoire d'El Djazair – Abderrahmane

II.2.2 Le grand projet urbain de la capitale G.P.U 1997 :

Les actions du GPU visent à développer le front de mer, le long de la baie d'Alger, à privilégier les fonctions métropolitaines et limiter la croissance urbaine de l'agglomération.

- Pour le quartier de la marine il s'agissait d'un projet de médina-polis et du port de plaisance.
- Réhabilitation et mise en valeur des monuments.
- Organisation de la circulation.
- Réouverture sur le port.
- Réalisation d'un complexe immobilier.

- Aménagements des voûtes.

II.2.3 Propositions d'Arte Charpentier PDAU D'Alger:

- L'émergence des colonnes/sculptures jaillissant du sol qui symbolise les martyrs dans la place des Martyrs.
- Le bâtiment est enfoncé dans le sol, pour découvrir les strates archéologiques de son histoire.
- Des paliers successifs exprimant les grandes étapes de l'histoire d'Alger.
- Une surface d'eau très fine au niveau de la basse esplanade.
- L'accès aux **voutes** sous la **place des martyres** et leurs réinsertion dans le circuit d'accès aux métro

Figure 14. Propositions d'Arte Charpentier PDAU D'Alger,
Source. PDAU D'Alger

II.3 Historique des voutes

Il nous arrive à première vue, de penser que la place des martyrs est posée à même le sol. En réalité elle abrite deux niveaux de sous-sols dont nous ne pouvons soupçonner l'existence de l'extérieur. Construits à des époques différentes, les deux espaces aux allures de cathédrales ont principalement été réalisés pour des raisons militaires. Le premier niveau fût construit vers le 13 Eme siècle par des Baléares de l'Andalousie qui donnèrent une grande importance au développement maritime, en construisant le premier arsenal de la ville -Dar Es Sanaa- dont bon nombre de voyageurs et de captifs, en firent la description. Il était situé à proximité de Bab El Bahr ; Joao Mascarenhas [46] dans son récit de captivité nous en donne une rapide description : "…sur le coté maritime de la muraille d'Alger se

[46] Joao Mascarenhas, Captif espagnol de la période Ottomane.

trouve une voûte pourvu d'une porte ou d'une grille que l'on ferme avec une chaîne de fer. Derrière elle, il y a une place d'une largeur de 100 pas qui s'enfonce dans la ville, sans communiquer avec elle par aucune porte. C'est la que l'on construit les galères et que l'on remise les barques de pêche…". Nous pouvons aujourd'hui encore, voir un fragment de l'ancien mur de la Casbah, à partir des voûtes de l'arsenal.

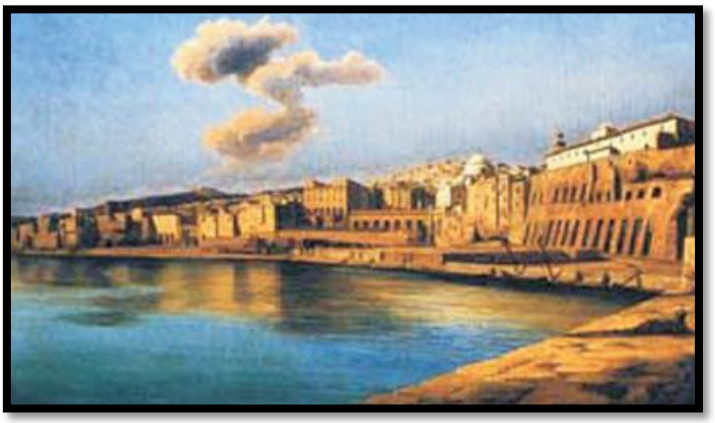

Figure 15. Gravure d'Alger, à droite l'Arsenal.

Source. Alger paysage urbain et architecture _Nabila Oulbesir

Le second niveau quand à lui, fût construit sous la colonisation française, pour sur élever le niveau de la place des armes, actuellement place des martyrs. Il abritait ce que l'on appelle les liquides de l'armé (les alcools qu'utilise l'armée).

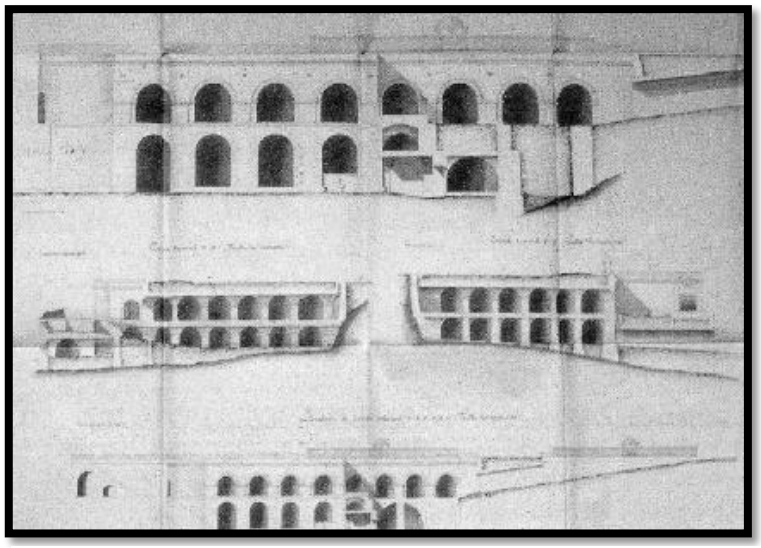

Figure 16. Projet pour le second niveau des voûtes, 1832
Source. Alger paysage urbain et architecture _Nabila Oulbesir

Plus tard ces sous-sols furent exploités de différentes manières, puis restaurés par le gouvernorat du grand Alger pour abriter le projet du GPU. Malheureusement, le projet n'aboutit pas, laissant les voûtes à leur abandon actuel.

Figure 17. Etat actuel des voûtes.
Source : auteur

Au coté de la rue du Rempart Bab-Azoun (plus tard boulevard de l'impératrice), serait réalisée en plaçant la façade des maisons à construire sur l'alignement régularisé et prolongé vers le Sud de l'ancien front de la ville turque, et en portant le mur extérieur et la balustrade du boulevard à 16 mètres en avant. La chaussée et le trottoir extérieur reposeraient ainsi sur les voûtes des magasins prévus, dont les murs de fond serviraient de fondations aux murs de façade des maisons. En avant du boulevard, les deux rampes d'accès aux terre-pleins projetés par les ingénieurs reposeraient également sur des voûtes, avec huit mètres de largeur, et se rejoindraient au bastion central formant palier, dominé lui-même par la rue du Rempart et une place de 12 600 mètres carrés, il s'agit du square Bresson. A partir de cette place, le boulevard, du côté du Sud, serait partiellement établi sur des remblais de 21000 mètres cubes. Mais la rue du Rempart du Sud, en raison des découpures du littoral, d'une déclivité plus faible, devrait étre édifiée presque entièrement de cette manière, et constituerait une véritable digue, entre le guai et les terrains en contrebas du faubourg Bab-Azoun [...]. La rue du Rempart du Nord, entre la place du Gouvernement et la porte de la Marine, serait établi à 8 mètres en avant de l'alignement de la Grande Mosquée, de manière à sauvegarder la mosquée de la Pêcherie; comme conséquence, un énorme travail d'escaliers et de voûtes remplacerait la batterie du Gouvernement et couvrirait l'origine de la rampe qui, depuis la domination turque, était la voie d'accès principale du port dans la ville. Quant à la rue du Rempart de la Marine, terminaison Nord-Est du boulevard, il faudrait la construire pour près de moitié en remblai et chercher les fondations à plus de 15 mètres de profondeur [...]. On estimait que l'on gagnerait 17036 mètres carrés livrables aux entreprises des particuliers, et que les voûtes

fourniraient 48051 mètres carrés de magasins s'ouvrant sur les quais; ces chiffres paraissaient énormes à l'époque. »[47]

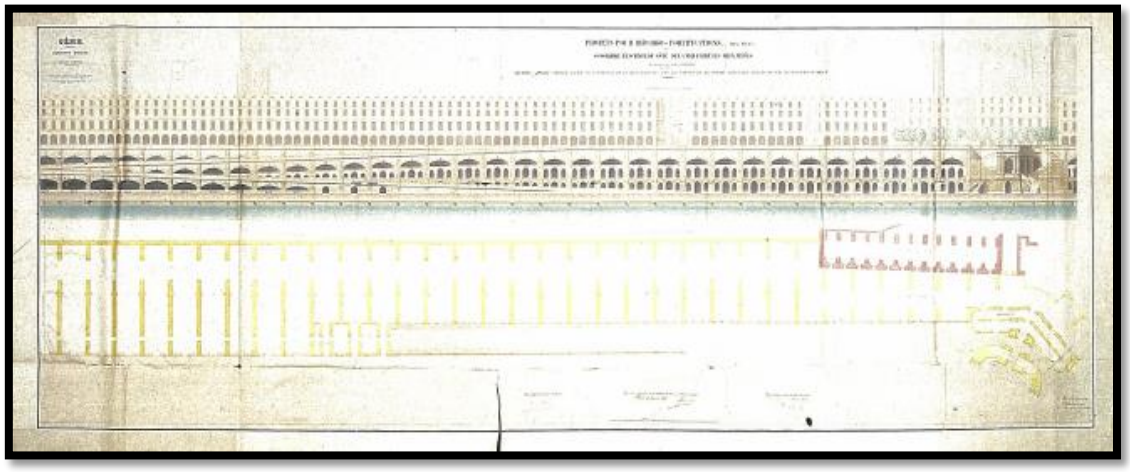

Figure 18: fortifications du front de mer, boulevard de l'impératrice 1859-1860, Service historique de l'armée deterre ,

Source. Alger paysage urbain et architecture _Nabila Oulbesir

II.4 Lecture morphologique globale :

A partir de l'analyse des quatre systèmes organisateurs du tissu urbain à savoir Le parcellaire, la voirie, le bâti et les espaces libres**,** le PPSMVSS dégage cinq zones homogènes :

-Zone 1 : constituée des trois quartiers formant la Haute-Casbah : Sidi Ramdane – Amar Ali –Mer Rouge, c'est un tissu traditionnel dense avec un système viaire arborescent desservant des constructions planaires. Elle regroupe plusieurs monuments classés.

-Zone 2: Cette zone ceinture tout le périmètre d'étude elle se présente sous un tissu colonial régulier qui regroupe des habitations et des équipements scolaire et de sécurité.

[47] Nabila ouelbsir, alger paysage urbain et architecture 1800-2000

-Zone 3 : Elle englobe trois quartiers constituant la Basse-Casbah : Amar el Kama – Souk el Djemaa et une partie de Lalahoum ainsi que les bâtiments formant la paroi du Boulevard de la Victoire. Elle se caractérise par un tissu mixte, traditionnel interrompu par des percements coloniaux.

-Zone 4 : Constituée d'une seule entité qui est l'amirauté « la jetée Khair-Eddine ». Cette zone est identifiée comme un élément singulier du bâti, notamment grâce à sa position générale par rapport au tissu urbain.

-Zone 5 : Constituée principalement de deux entités (parkings à étages et l'institut de musique), représentant ainsi des éléments conflictuels vis-à-vis leur intégration dans le tissu.

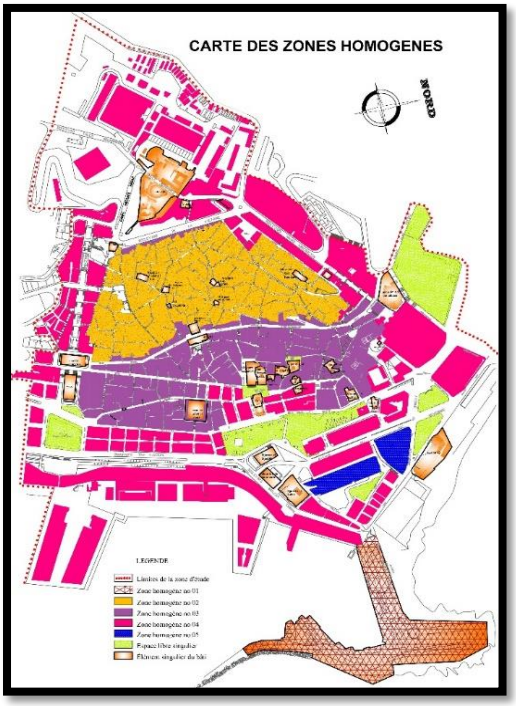

Figure 19. Carte des zones homogènes
Source. PPSMVSS Casbah d'Alger

Le schéma précédent (figure19), conjugué avec la morphogenèse du centre ainsi qu'avec notre problématique générale liée à la notion des abords des centres historiques se dégagent trois lignes de ruptures fondamentales à savoir

- Coupure haute Casbah- basse casbah- ; générée par la démolition des deux tiers du tissu traditionnel, en vue de créer une base militaire, puis le projet SOCARD par la suite.
- Coupure haute Casbah– Citadelle ; générée par la création du boulevard de la victoire et de la rue Taleb Abderrahmane justifiée par les besoins d'accessibilité d'ordre logistique militaire.

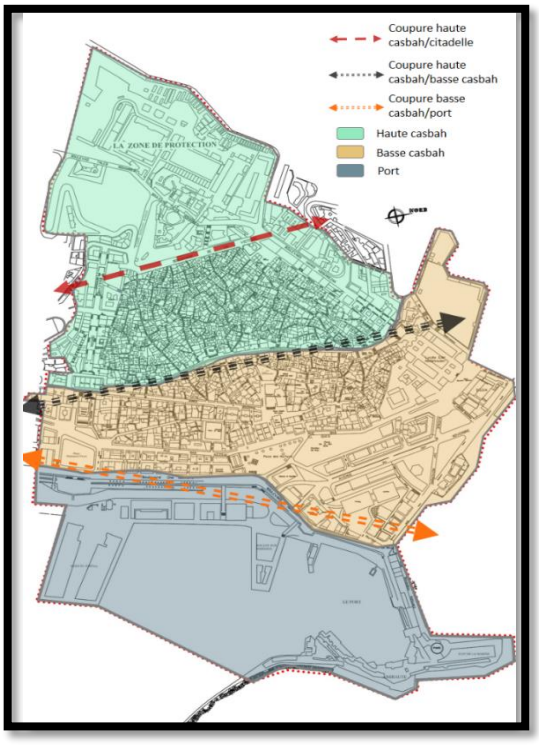

Figure 20: Carte des lignes de ruptures au sein de la Casbah Source : Auteur

- Coupure basse Casbah – port ; généré par la création du boulevard front de mer et de l'avenue de l'ALN qui a induit l'isolement de la Médina par rapport à la mer dévalorisant la vue théâtrale.

II.5 diagnostic urbain du fragmant :

II.5.1 Délimitation du fragment d'étude :

Le fragment d'étude retenu se situe dans la partie haute de la Casbah.
Il s'inscrit dans les limites du PPSMVSS et se situe dans la zone des abords du centre historique

Le fragment est limité :

- Au Nord : Bab El Oued
- Au Sud : Alger centre
- A l'Est : Haute Casbah
- A l'Ouest : Port

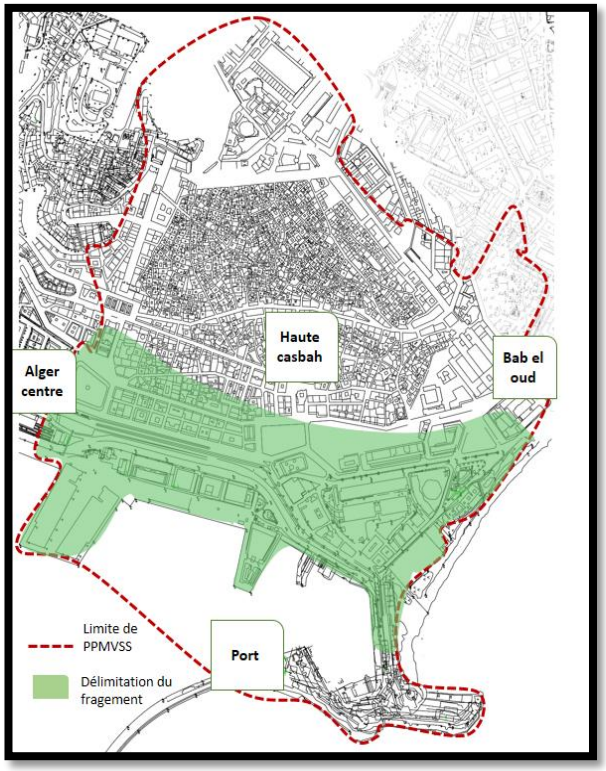

Figure 21. Délimitation du fragment d'étude
Source : Auteur

II.5.2 Lecture morphologique de la basse Casbah :

a. Typologie de bâti :

On a déjà constaté dans l'évolution historique que la basse casbah a subi une démolition totale puis une reconstruction, mise à part le Palais des Rais, Djamaa Djedid, Djamaa El Kebir, Mausolée Sidi Abderrahmane, et quelques constructions à l'îlot Lallahom. C'est

Figure 22. Carte de typologie de bâti Source. PPSMVSS Casbah d'Alger

ce Le renouvellement de l'interface urbano-portuaire de la ville d'Alger qui a donné à cette entité une façade maritime à l'européenne une trame régulière en damier mise à part le quartier de la marine et l'ilot Lallahou.

b. Etat de conservation de bâti :

Le fragment dans son ensemble reste bien conservé, présentant ainsi que des dégradations du genre surfacique, et quelques dégradations en moyen état

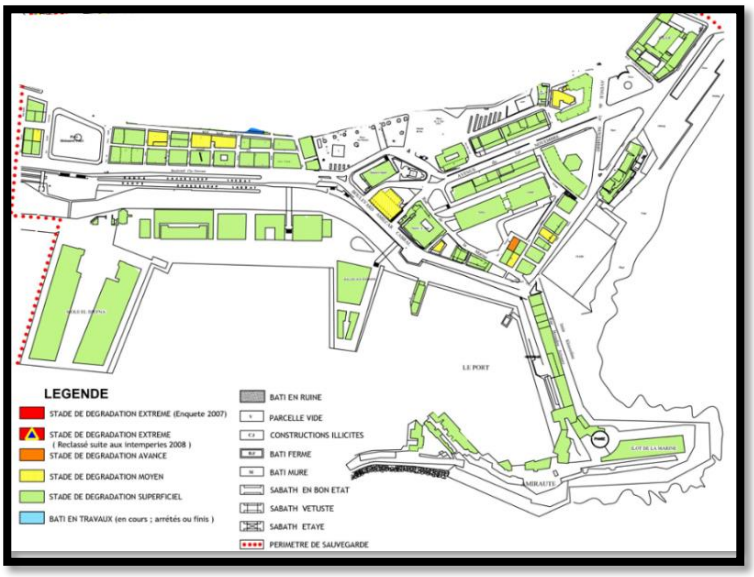

Figure 23. Carte de l'etat du bâti Source. PPSMVSS Casbah d'Alger

c. La voirie :

- Le réseau viaire du quartier de la marine présente un maillage irrégulier par rappor l'ensemble.
- Les voies de transit (voie rapide à flux important) servent à lier les différentes parties d'Alger.
- Les voies de dessertes (moins importantes que les voies de transit) assurent l'accessibilité et la transition entre les quartiers.
- Les voies de service (transversales aux voies de dessertes) assurent la liaison à l'intérieur du quartier.

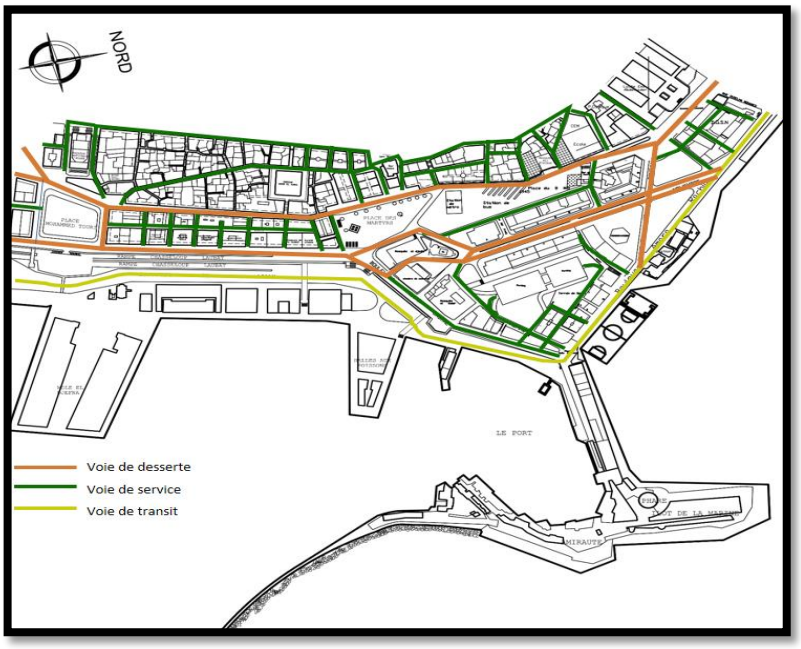

Figure 24. Carte de la voirie Source : Auteur

II.5.3 Lecture fonctionelle :

a. Carte d'equipements :

On remarque une concentration des équipements administratifs qui occupent le front de mer, et qui cause un problème fonctionnel. Ces équipements n'ont pas besoin d'un tel emplacement, ils abritent que des fonctions introverties. On remarque aussi un manque au niveau des équipements sportifs et de loisir ainsi que les équipements culturels.

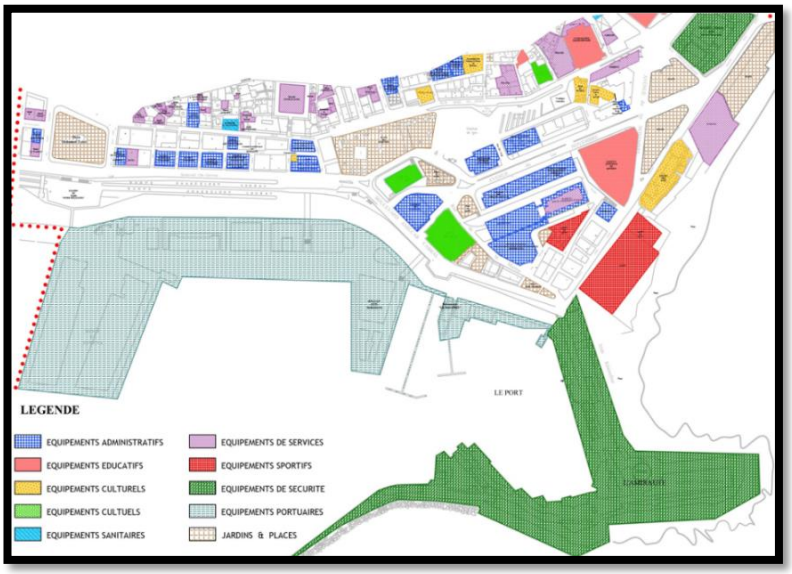

Figure 25. Carte des équipements Source. PPSMVSS

b. Circulation et mobilité

La route nationale présente un handicap qui accentue la rupture entre la ville et la mer.
Il y a une véritable confusion entre les flux de circulation piétonne et mécanique, ayant un caractère discontinu et mal défini.
Les lieux de convergences se concentrent surtout autour des places, mosquées et marchés

❖ ***La place des martyres :***

- Elle peut être considérée comme un noeud très important à l'échelle de la ville.
- C'est le point de convergence de plusieurs voies importantes : Bâb El-Oued, Bâb Azzoun, la rue de la Marine et le front de mer.

Figure 26. Place des Martyrs, Alger Source. Google images

❖ ***Square Port Said :***

-Cette place se situe à l'ancien emplacement de la porte Bab Azzoun, elle se trouve sur la même structure linéaire que la place des martyrs.
-Lien de rencontre de plusieurs rues importantes, elle constitue la finalité du Boulevard Ourida Meddad et une séquence des axes : boulevard du front de mer et rue Bab Azzoun.

Figure 27. Place Port Said, Alger Source. Google images

II.6 Diagnostic du fragment Basse Casbah :

D'après les analyses faites sur le fragment et des visites sur le terrain, on a pu relever les problèmes majeurs qui se présentent comme handicapes sur ce dernier :

- Enclavement du port avec ses potentialités non exploités.
- Plage non exploité.
- Présence de zone urbaine non structuré.
- Dégradation avancé du tissu urbains qui est d'une haute valeur patrimoniale.
- Présence de zone urbaine très enclavé et dégradé.
- Rupture fonctionnelle physique et visuelle entre la ville et le port .
- Occupation des voutes par des activités inappropriés qui accentuent la rupture ville mer .
- Barrière entre la ville et la mer.

Figure 28. Carte synthése du diagnostique du fragement **Source : auteur**

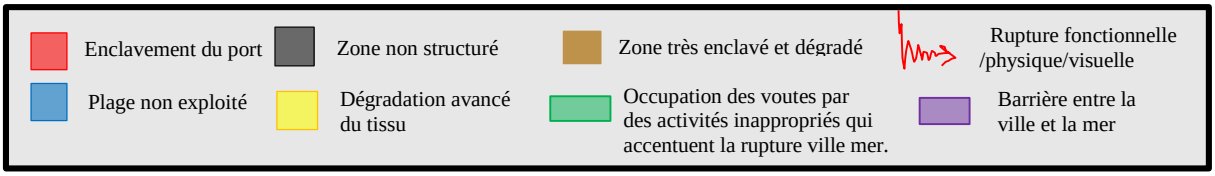

II.7 Exemples thématique :

Les analyses présentées dans cette partie exposent des cas similaires à notre fragment d'étude.Ils serviront par la suite d'appui à l'élaboration de notre stratégie d'intervention.

II.7.1 Exemple 01 : Euroméditerranée Marseille :

Le projet se situe dans la ville de Marseille en France, c'est un établissement comprend des structures culturelles, occupe le front mer de la ville lancée en 1995.

Figure 29. Le renouvelement de la facade maritime de marseille Source : Googel Image

❖ **Objectif :**

➢ Connecter la ville à la mer (cohésion sociale, qaulité de vie meilleur), par :

- Créaton d'une balade le long du boulevard du littoral : déviation par le sol de l'autoroute A55.
- Mise en place de passerelles.
- Injections de poles et d'équipement .

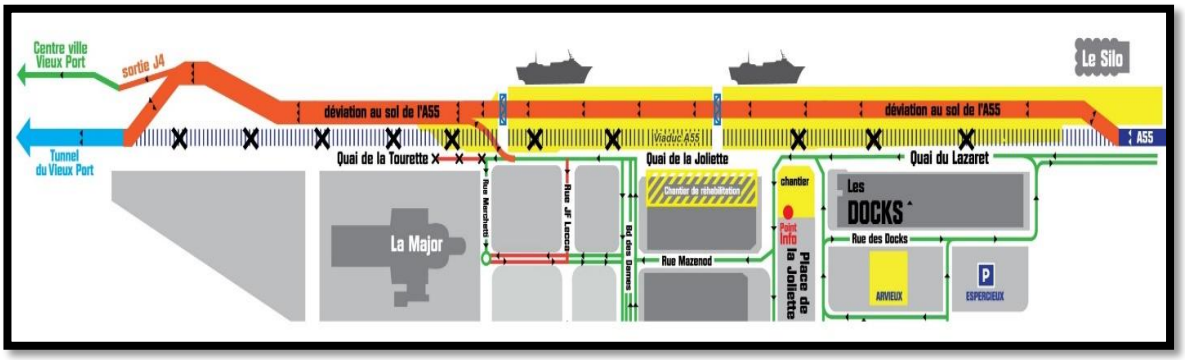

Figure 30. Projet de l'autoroute de frond de mer Source : Googel Image

- Revaloriser le patrimoine (retrouver une identité) :
    - Agencement de la place Majore et réhabilitation des voûtes.
    - Réhabilitation du fort sean jean

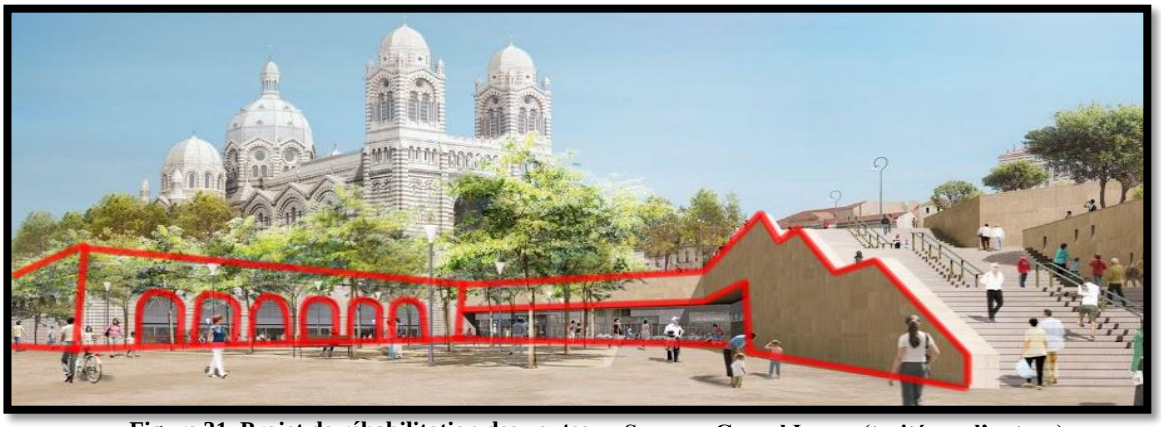

Figure 31. Projet de réhabilitation des voutes **Source : Googel Image (traité par l'auteur)**

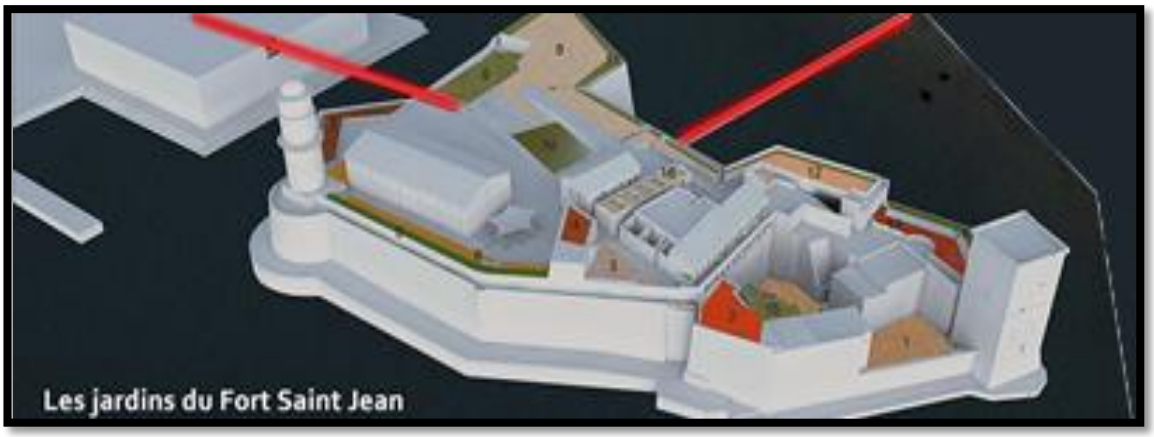

Figure 32. Projet de réhabilitation du fort sean jean **Source : Googel Image**

II.7.2 Exemple 02 : Ville du port ile de réunion :

La ville se situe dans l'ocean indien, c'est un département français née par et pour le port,

- s'est organisée autour de son activité portuaire (le seul développement économique) et de la liaison du chemin de fer (ville monofonctionnelle).

- sa trame est dessinée afin d'assurer les besoins de transit de marchandise.
- Activité portuaire s'est transformée pour devenir industrielle (port s'est isolé de la ville).

Figure 33. Ile de réunion .Source : Googel Image

❖ **Objectif :**

➢ connecter la ville au port

- Logique de porosité (créer de percés)

Figure 34. Ile de réunion 2 Source : Googel Image (traité par l'auteur)

➢ Reconquete de la facade maritime : réaménagement du port selon deux partie (port de commerce, port de plaisance).

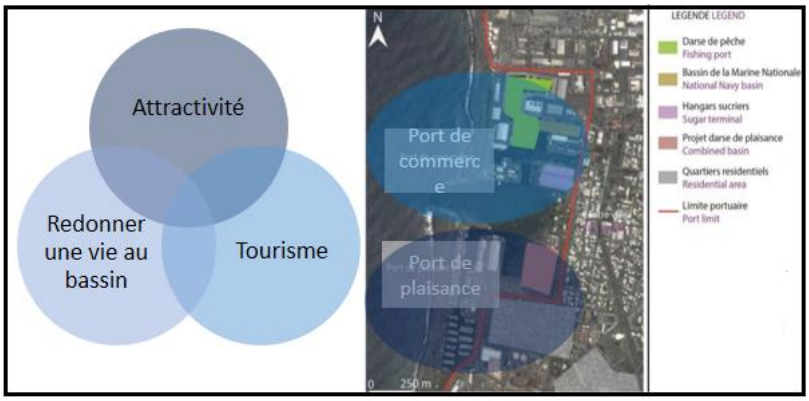

Figure 35. Ile de réunion 2 Source : Googel Image (traité par l'auteur)

Figure 36. Réaménagement de la façacade maritime d'ile de réunion Source : Googel Image

II.7.3 Exemple 03: Le Vieux port de Barcelone :

❖ **Problématique :**

Dans leur plan stratégique, Port Vell était construit comme un port commercial, logistique et historique. Le gouvernement, mis l'accent sur la dernière, un site historique vieilli et qui a souffert de plusieurs expansions au cours de ces dernières décennies.

❖ **Objectif :**

L'objectif a été de revitaliser le vieux port et le réintégré dans la dynamique touristique de Barcelone.

Figure 37. Rambla del port de Barcelone Source : Googel Image

Accessible au bout des Ramblas (Boulevard structurant qui mène au port) derrière le monument à Colomb, le vieux port de Barcelone comme son nom l'indique fut réhabilité après la récupération du front de Mer en 1992, suite aux jeux olympique. Le port de Barcelone est doté d'une passerelle (Rambla del port) qui mène à l'aquarium de Barcelone.

II.7.4 Exemple 04: Reconversion du port de Tanger:

Le projet de Tanger ville qui vise à positionner Tanger comme une destination touristique, événementielle et culturelle majeure en Méditerranée. Il s'agit dans une certaine mesure, d'un retour à l'état antérieur pour un port plus humain et plus accessible. Mais c'est surtout l'occasion d'une projection dans le futur des fonctions maritimes et de la relation avec la Ville.

Figure 38. Photo 1 aériennes de port de Tanger avant le projet, Source : Googel Image

- **Objectifs :**

- Permettre à la ville de Tanger de se positionner en tant que destination phare du tourisme de croisière et de plaisance à l'échelle de la Méditerranée.
- Assurer une reconversion optimale du site.
- Introduire de nouvelles activités créatrices de richesses et d'emplois.
- Assurer une bonne intégration du port dans la ville.

- Garantir un développement respectueux de l'environnement.

Figure 39. Photo 2 aériennes de port de Tanger Aprés le projet

Source : Googel Image

Figure 40. Photo aérienne de projet d'aménagement de port vue en générale

Source : Googel Image

II.8 Stratégie d'intervention :

II.8.1 Stratégie d'intervention générale :

L'élaboration de cette stratégie tend à inscrire la zone des abords dans leur rôle capital, à savoir, réconcilier la ville avec son port afin de revitaliser la zone d'etude

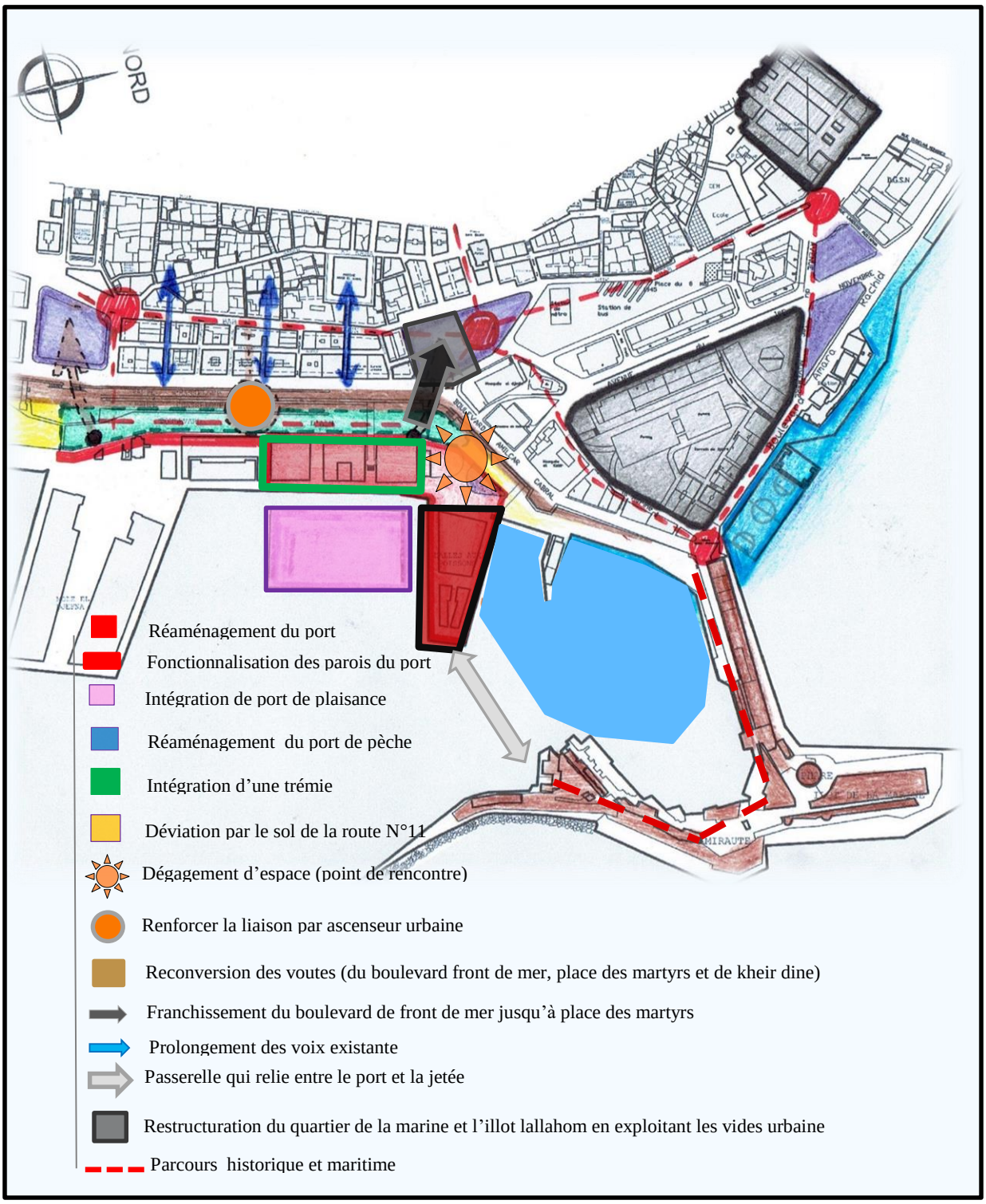

Figure 41. Carte des stratégies d'intervention du fragment Source : auteur

Notre stratégie d'intervention comprendra les actions suivantes :

- Création d'une pacerelle parraléle à la rue cheguevara pour favoriser le pieton, en intégrant une trémie
- Délocaliser les docs du port en exploitant ses potentialités commerciale et touristique.
- Réaménagement du port de pèche.
- Reconversion des voutes du boulevard front de mer
- Réaffecter la fonction militaire de l'amirauté a fin de la rendrendre accessible au grand public et avec la reconversion des voutes de kheir dine.
- Restructuration du quartier de la marine
- Restructuration de l'illot lallahom en exploitant les vides urbaine
- Exploitation des potentialités foncières (Petite plage).
- Renforcement de la liaisonn port ville par le prolongement des voies existantes au niveau de la rue bab azzoune
- Renforcement de la liaison terre mer par des ascenseurs urbains.

II.8.2 Analyse et stratégie d'intervention du site :

a. Présentation du site d'intervention :

La zone d'étude se limite à la partie basse de la Casbah. Le site d'intervention se situe au nord- Est. entouré par des monuments à grande valeur historique.

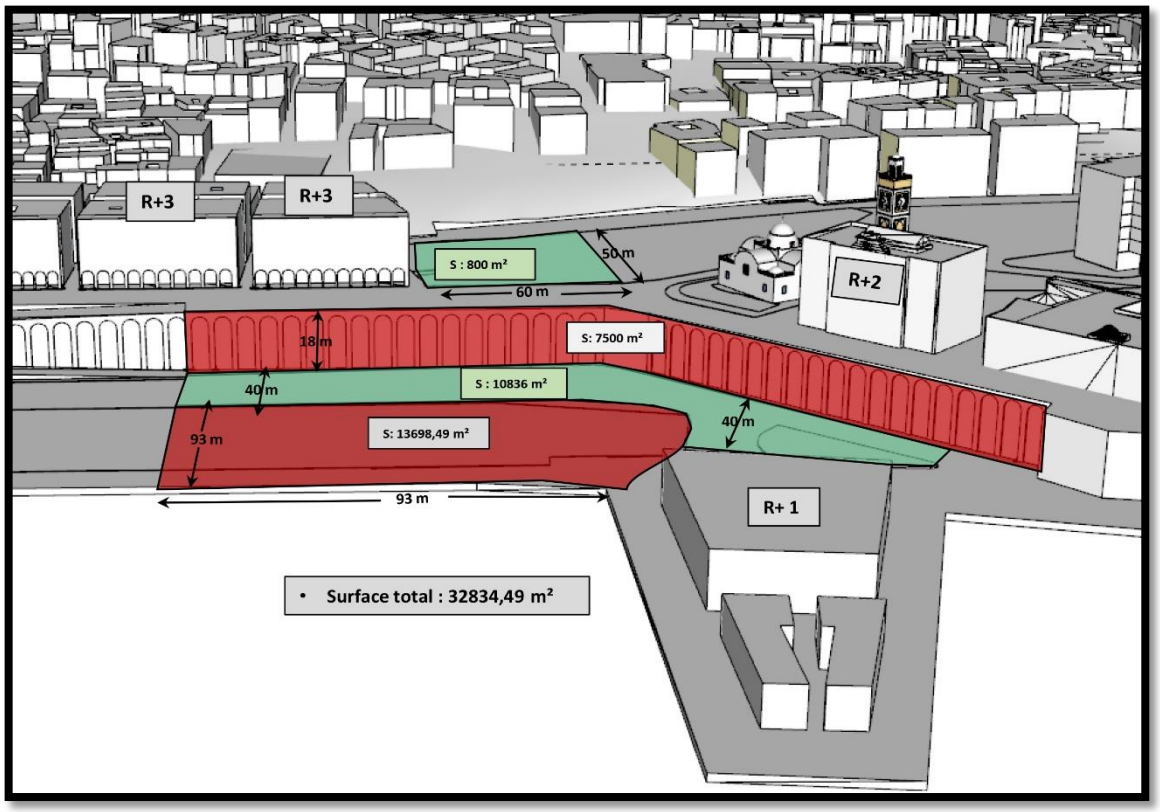

Figure 42. Situation du terrain Source : auteur

❖ Fiche technique :

Le terrain se compose de deux plateformes :

- Une partie du port avec une surface de 13698,49 m² , occupée actuellement par trois bâtiments datant de l'époque coloniale. Ces constructions ne présentent aucune valeur patrimoniale ni fonctionnelle du fait que ce sont des bâtiments construits tardivement et dont la valeur esthétique est discutable. Ce terrain va être réinvesti par notre projet qui pourra offrir un meilleur cadre de vie pour les occupants et permettra localement à la zone d'abord d'assurer son rôle transitoire entre les deux tissus.
- Et de deux niveaux de voutes du front de mer et de la place des martyrs, déléssés et en abandon actuellement. et a avec une superficie de 10324,23 m²
- Les limites du site :
  - Nord : Djamaa Djedid & Djamaa Kebir

- Sud : Gare maritime
- Est : La mer méditerranée
- Ouest : Rue de bab azzoun

- Les éléments signifiants proches au site sont :
  - djamaa El Kebir
  - Djamaa El Jedid
  - La chambre de commerce.
  - Place des martyrs

❖ **Topographie**

La zone est située sur un terrain plat constitué de deux plateformes, les lignes altimétriques de celles-ci sont 0 et 18m, et c'est cette différence de niveau qui cause la rupture physique. La relation entre ces deux niveaux se fait par des rampes, des escaliers et des ascenseurs urbains, mais aussi via des franchissements.

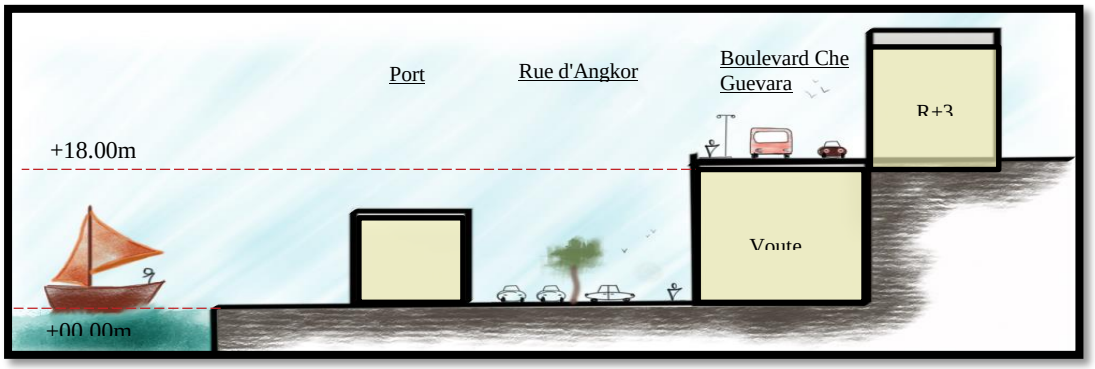

Figure 43. Coupe Shématique **Source : auteur**

b. Stratégie d'intervention du site :

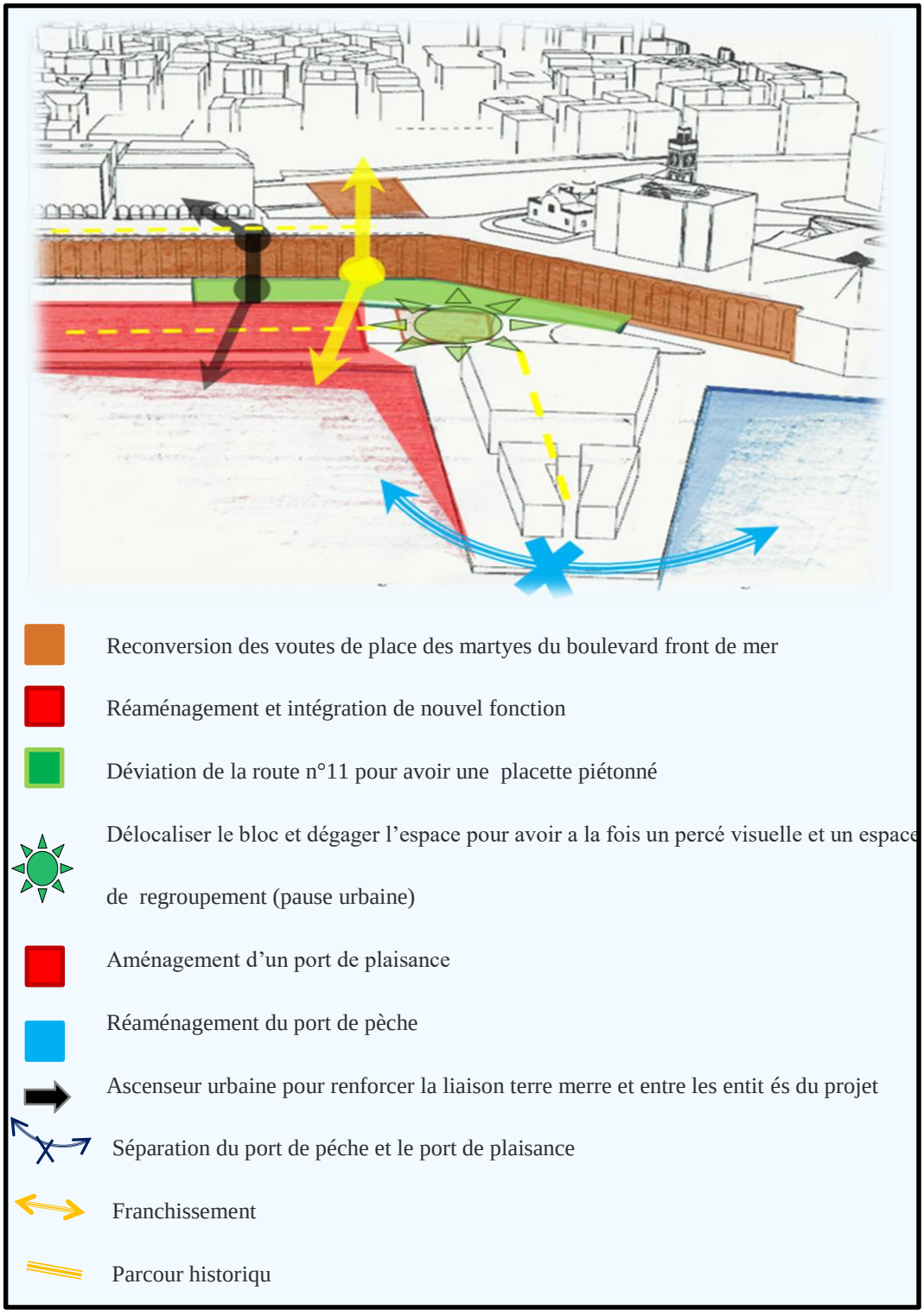

Figure 44. Carte des stratégies d'intervention spécifique du fragment **Source : auteur**

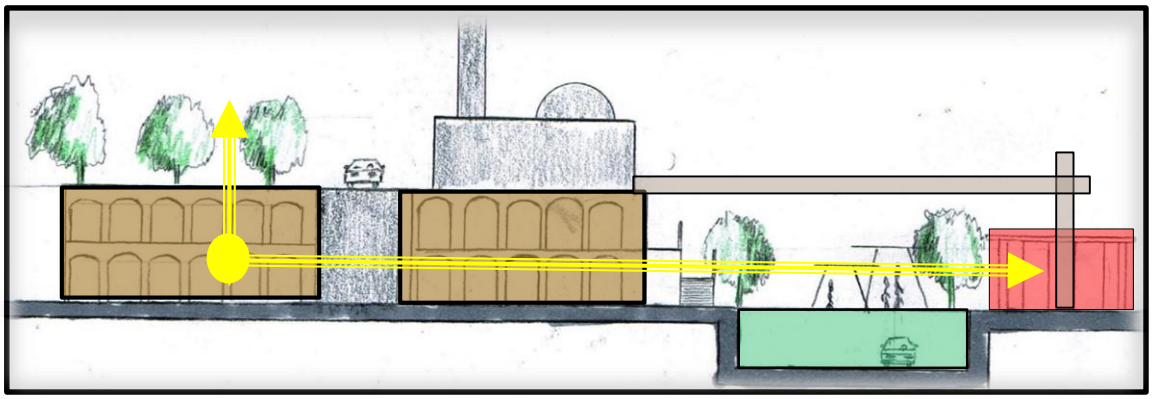

Figure 45. Coupe fonctionnel de sur site d'intervention Source : auteur

Notre stratégie d'intervention s'articule autour des points suivants :

- Caasser la rupture physique fonctionnelle et visuelle entre le port et la ville, à travers :
- Reconverssion des voutes de place des martyrs pour avoir un franchissement sous terrain.
- Reconverssion des voutes du front de mer.
- Déviation de la route n°11
- Renforcer la liaison terre mer par des ascenseurs urbains
- Réaménagement du port et intégration de nouvelle fonction
- Délocaliser le bloc

II.9 Programme de base :

II.9.1 les enjeux de l'intervention :

a. les enjeux urbain :

- Création d'une relation physico-spatiale entre les deux entités à savoir le Bd Cheguevara et le quartier de la pêcherie.
- Réconciliation de la ville avec la mer
- Offrire une meilleurs accécibilitè au port
- Traduire la richesse patrimoniale du site dans une réponse architecturale digne de la valeur symbolique de la capitale

b. Les enjeux sociaux :

- La redynamisation du site afin de remédier à son image entachée par sa fréquentation malfamée.
- Offrir des espaces communautaires dédiés à toutes les tranches de la société.
- Création des lieux de rencontre et divertissement dédiée aux habitants de la casbah

c. Les enjeux économiques :

- Tirer profit de la dynamique commerciale présente sur le site en l'intégrant dans un cadre règlementé.
- Diversifier les offres commerciales en multipliant magasins, cafés et restaurant.
- Injections des espaces verts

II.9.2 Pour qui ?

a. Les usagers :

ce sont les personnes pour qui le service est conçu. Dans notre cas il s'agit des habitants de la casbah et Alger en géneral, Sont inclus aussi, les touristes, les promeneurs et les visiteurs occasionnels.

b. Les utilisateurs :

on désigne par utilisateur les personne responsables de la gestion et de l'entretient des services proposés. Dans notre cas ce sont les commerçants, les gérants de la partie culturelle et le personnel administratif et le personnel de sécurité.

II.9.3 Pourquoi ?

- Mettre en valeurs la richesse patrimoniale de la zone d'etude
- Réconcilier la ville avec son port
- Renforcer l'attractivité touristique et culturelle du site
- Redynamiser le boulevard afin de remédier à sa mauvaise fréquentation

II.9.4 Comment ?

A partir de notre stratégie d'intervention nous pouvant dégager la disposition fonctionnelle suivante ;

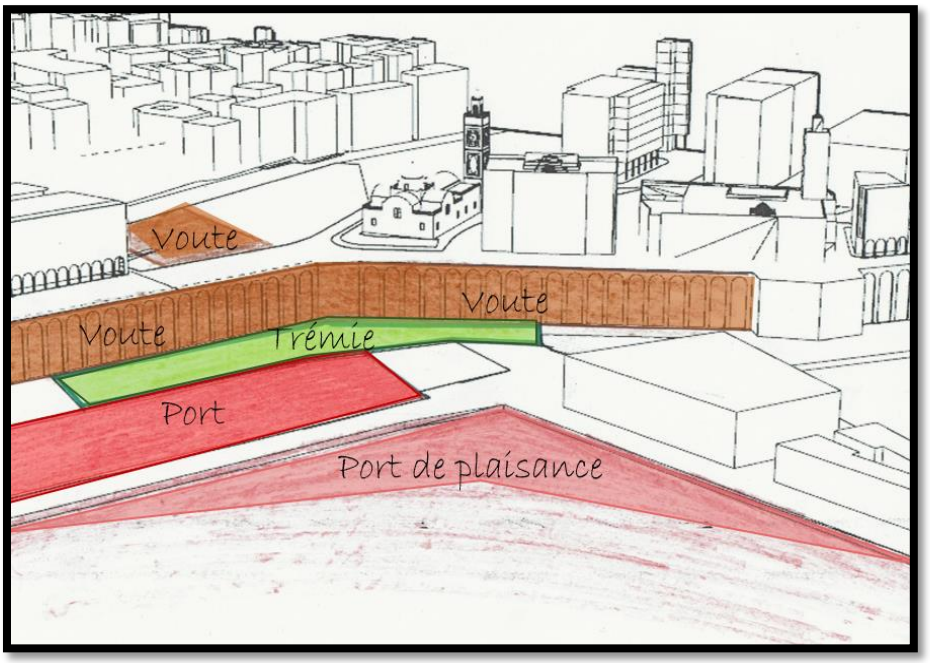

Figure 46. Schéma des fonctions dominnante **Source : auteur**

/	**Fonction**	**Sous-fonction**
	Commerciale	Boutiques / restaurations
		Ateliers de vente artistique
		Salle de jeux
	Culturelle	Atelier musical
		musé
	Tertiaire	Coworking space
	Commerciale	Centre commerciale
	Educative	École de pèche
	Culturelle	Salle de spectacle

Tableau 1. Tableau des fonctions dominnante **Source : auteur**

Chapitre III: Approche Conceptuelle du projet

III.1 la génèse du projet :

Ce chapitre consiste à élaborer et à matérialiser les principes d'implantation et de conception du projet. Chacun de ces principes a pour but d'apporter un plus ou de faire un geste pour l'ensemble du projet. L'idée schématisée dans le chapitre précédent va se traduire en un produit architectural capable d'atteindre les objectifs visés, mais surtout de répondre à la problématique posée.

III.1.1 les principes générateurs :

a. Le parcour historique :

Le parcoure historique va nous aider a relier entre la basse casbah et son port en se basant sur les potentielle historique du site tel que les voutes de la place des martyrs et du front de mer, Aussi nous aide a relier entre les différents entité du projet .

- Ce geste va nous donner une harmonie entre les antités du site tout en valorisant le patrimoine existant. Un moyen de créer un lien entre le passé, le présent et le futur, et ceci en faisant revivre le passé à travers la reconversion, restructuration, réhabilitation tout en améliorant chaque élément qui compose notre site d'étude.

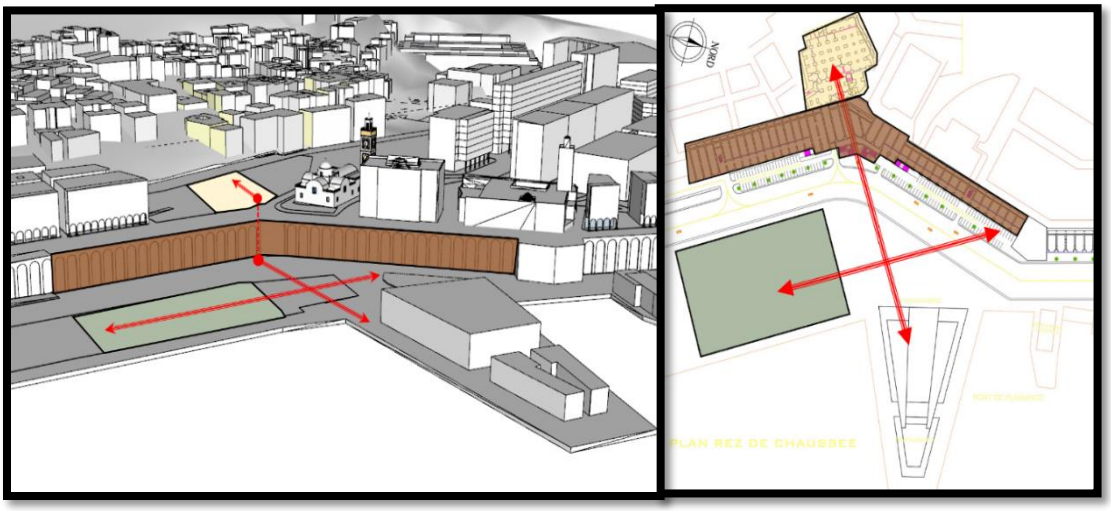

Figure 47. Liaison entre les diférents antité du projet par le parcours historique (shéma 2d et 3d) .
Source : auteur

b. La notion de centralité :

Le projet s'organise autour d'un espace central qui joue le rôle d'ordonnateur, organisateur et d'un espace de regroupement (pause urbaine). Et même aussi pour dégager l'espace et avoir des percé visuelle sur la mer, il va être matérialisé par une pergola

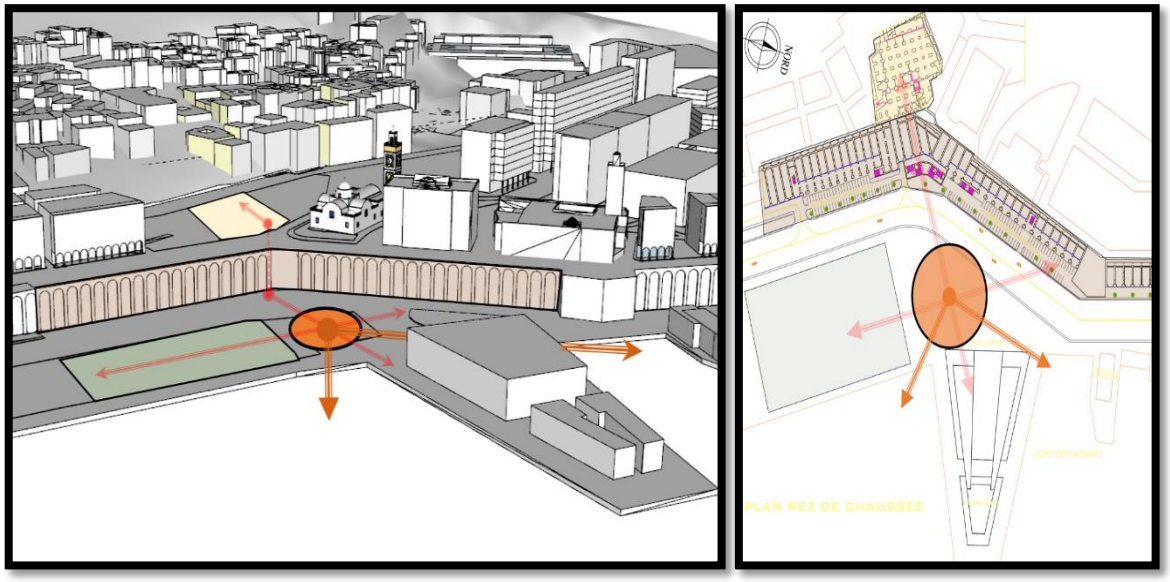

Figure 48. Organisation des diférents antité du projet par la notion de centralité Source : auteur

c. La perception paysagère :

Pour le but d'une gestion de flux, la perception et la continuité visuelle assurent le contact et renforce la relation entre l'homme et l'environnement. Vu les potentialités de notre site et la position de l'assiette d'intervention qui offre une magnifique vue panoramique sur la façade portuaire de la casbah, cette situation met en valeur notre projet comme un élément

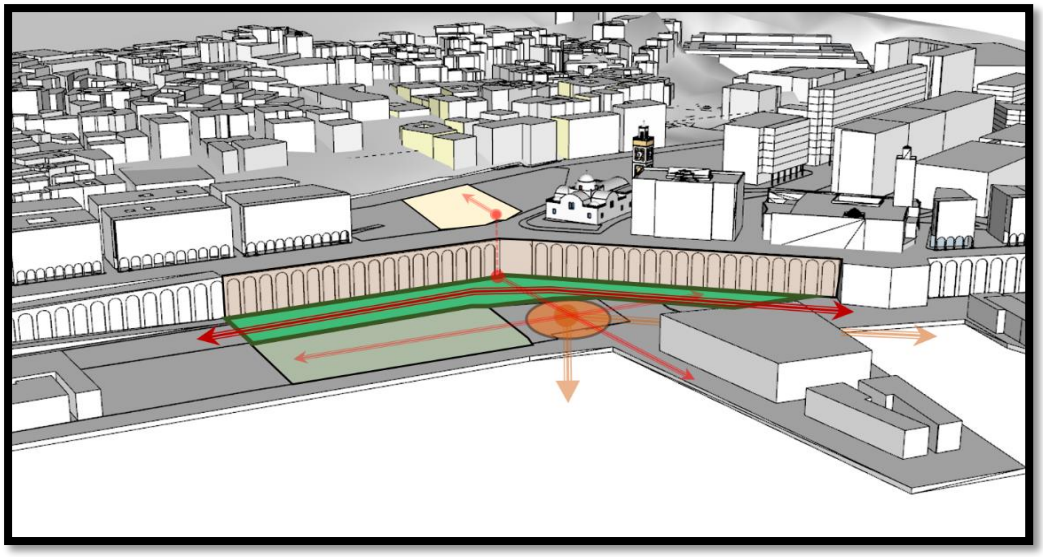

Figure 49. la gestion de flux par la perception paysagère (Schéma 3d) Source : auteur

d’articulation entre les deux éléments séquentiels majeurs (basse casbah /port).

Se geste va être matérialisé par la déviation de la route n°11 et la création des parcours piétons afin de favoriser la balade urbaine douce (piétonne, cyclable), et créer une dynamique de déplacement en reliant les diverses composantes du site.

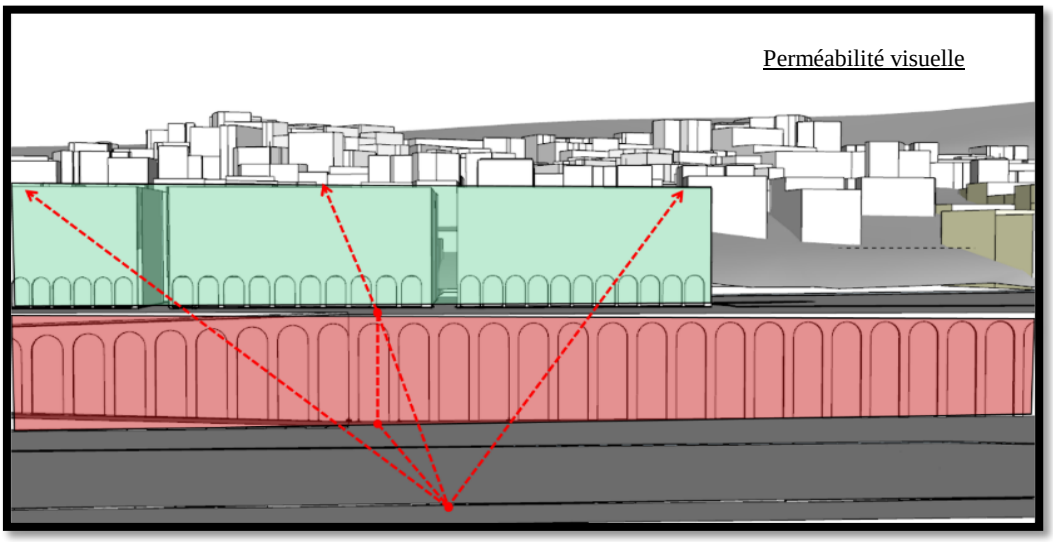

Figure 50. La perméabilité visuelle **Source : auteur**

d. L’ouverture :

Réconcilier la ville et la mer en assurant une meilleure qualité des franchissements entre les deux entités, et l’ouvrir au grand public (en favorisant la piétonisation de la zone et supprimer les cloisons ainsi que les activités militaires). Cela nous permettra de reconquérir L’activité maritime à travers la perméabilité. Le site connait essentiellement les activités administratives, militaires et commerciales.Notre objectif est de créer un programme urbain diversifié en intégrant des activités pour les touristes tout en assurant l’émergence des activités locales.

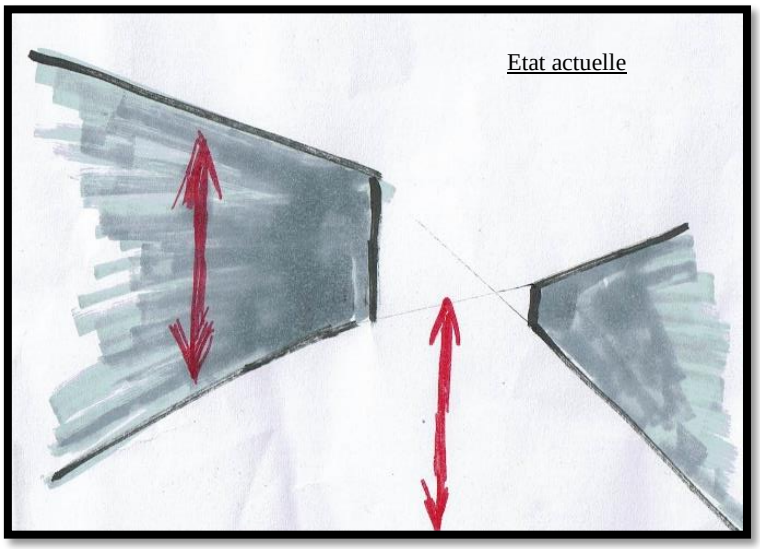

Figure 51. Rupture fonctionnelle du site à état actuelle

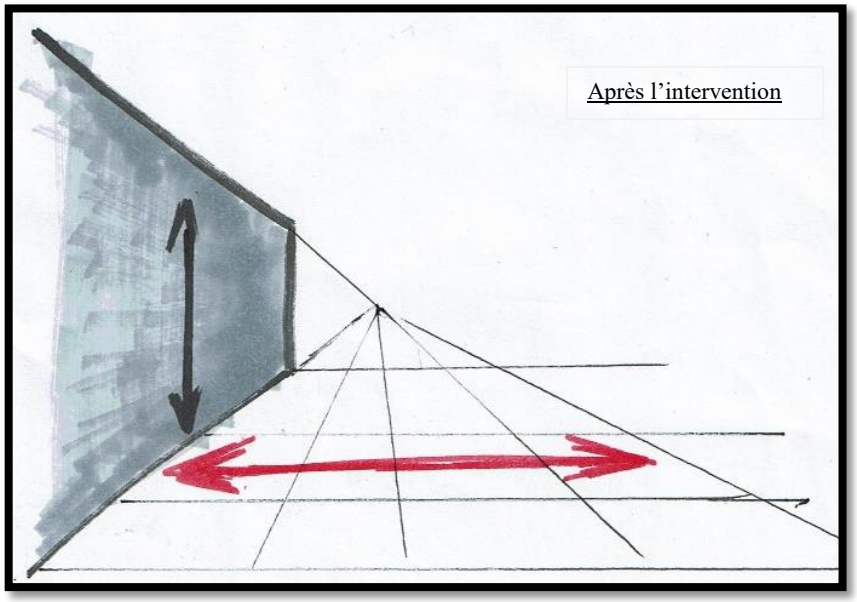

Figure 52. Fonctionnalisation des parois du port **Source : auteur**

e. Le parcours touristique :

Il renforce la liaison terre mer et surtout la continuité fonctionnelle, il va etre matérialisé par un ascenseur urbaine.

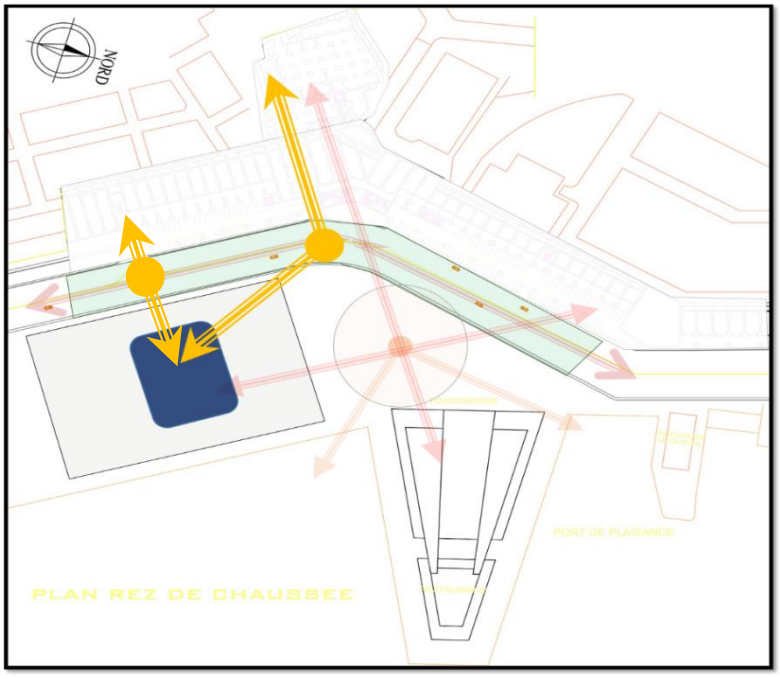

Figure 53. Renforcement de la liaison terre /mer par l'ascenseur urbaine et la paserelle

Source : auteur

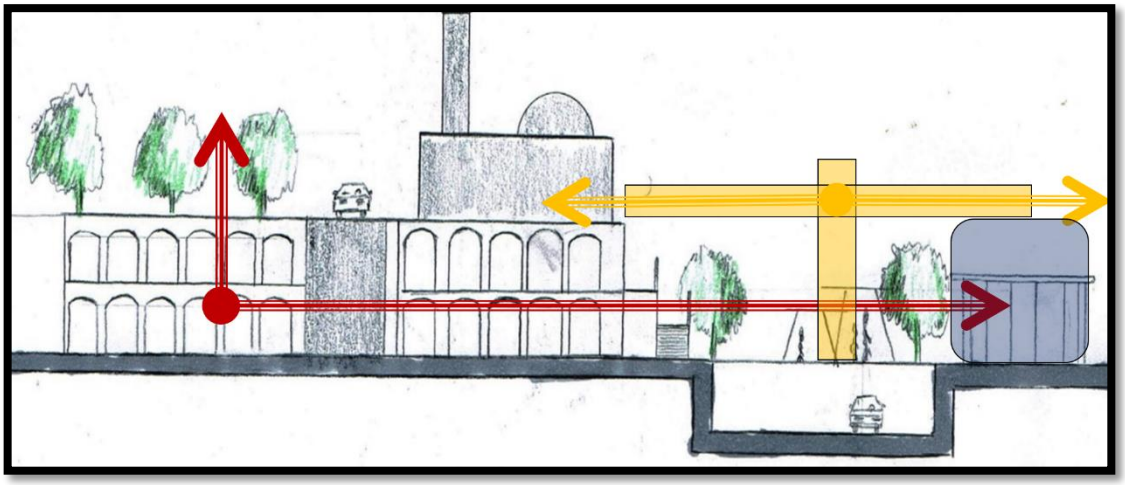

Figure 54. Coupe shématique de la liaison terre / mer par l'asenceur urbaine Source : auteur

III.2 L'analyse thématique :

Les exemples thématiques étudiés sont sélectionnés à partir de leur concordance avec les principes générateurs préétablis. Chaque exemple traite une problématique conceptuel ou programmatique semblable à auxquelles nous faisons face. L'intérêt de cette recherche thématique est donc d'enquêter sur les dispositions conceptuelles prises afin d'aboutir à des solutions comparables potentiellement applicables à notre cas d'étude.

III.2.1 Musée du Louvre Abu Dhabi :

Maitre d'œuvre	Jean Nouvel
Date de réalisation	2017
Vocation	musées et expositon
Situation	Abu Dhabi

Tableau 2. Tableau descriptif de l'exemple 1

Figure 55. Vue de l'extérieur du musée du louvre
Source : auteur

- **Aspets retenus :**

- Inspiration de l'organisation de la casbah.
- Unification des volumes à travers un dôme,
- Fluidité des parcours.
- Matériaux utilisés compatible au site (à proximité de la mer) : béton fibré, métal.

- utilisation de formes simples, et pures.
- Dualité entre passé et modernité.

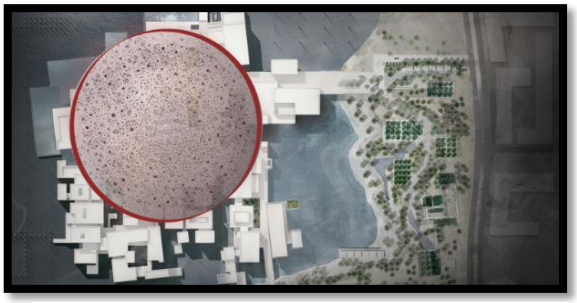

Figure 57. La dome qui unifie tout les volumes
Source : Google image

Figure 56. Plan de masse du musée du louvre
Source : Google image (traité par l'auteur)

Figure 58. Vue de l'intérieur du musée **Source : Google image (traité par l'auteur)**

III.2.2 Théatre Bord Gais Energy:

Maitre d'œuvre	Daniel Libeskind
Date de réalisation	18 mars 2010
Vocation	Culturel
Situation	Dublin, Irlande

Source : Auteur

Tableau 3. Tableau descriptif de l'exemple 2
Source : Google image

Figure 59. Vue de l'extérieur de l'exemple 2
Source : Google image

- **Aspets retenus :**

- L'aboutissement des parcours urbains vers la façade principale.
- Volume principal assurant la transition entre lurbain et les volumes fragmentés.

- Unification des volumes par le traitement des matériaux, et le style de formes
- Matériaux : structure métallique, traitement en verre laissant apparaitre les planchers.
- Fuilidités des parcours.

Figure 60. Façade de l'exemple
Source : Google image (traité par l'auteur)

Figure 61. Vue 3d de l'exemple
Source : Google image (traité par l'auteur)

III.2.3 House of Vans :

Destiné aux amateurs de Vans et à ceux qui s'intéressent ci la culture du skateboard Le projet a été divisé en cinq fonctions principales de manière à ce que chacun soit logé dons un tunnel spécifique.

- **Un tunnel pour l'art:** une galerie avec des laboratoires d'artistes pour créer et afficher des expositions d'art.
- **Un tunnel pour le film** - une salle de cinéma et de projection.
- **Un tunnel pour la musique.**Une salle de concert d'une capacité de 850 personnes.
- **Un tunnel pour lo planche à roulettes, un** skatepark pour tous les niveaux de capacités.

- **Aspets retenus :**

Maitre d'œuvre	Tim Greatrex
Date de réalisation	2014
Vocation	Culturelle
Situation	Londres
Superficie	2500 m²

Tableau 4.tableau d'escriptif de l'exemple 3
Source : Auteur

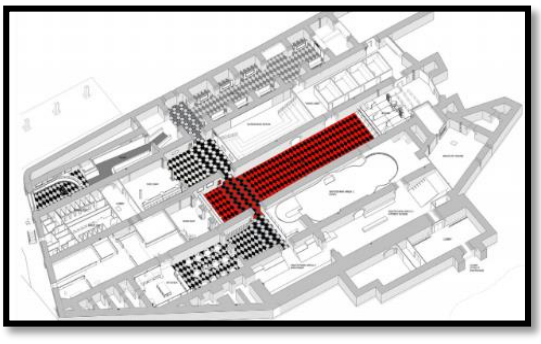

Figure 62.axonométrie du plan d'intérieurl'exemple 3

Source : Google image

- Répartition des espaces: en utilisant divers traitements de sol.
- Mise en lumière artificiel longitudinales et en contre plongée.
- Espace flexible.

- Mobilier en harmonie avec le bâti.(ambiances interieures)
- Utilisation du caoutchouc afin de proteger le bati existant.
- Une variété d'activités ouvertes au grand public.
- Fixation métalique compatible avec la pierre.

Figure 63. **Vue d'intérieur de l'exemple 3**

Source : Google image

III.2.4 Musée de la Casa Rosada :

Les voutes du musée sont située sous terre. La greffe architecturale du musée met en valeur les vestiges du Fort de Buenos Aires et de sa douane, à travers une adition constructive en verre qui refléte l'architecture urbaine. et qui méle les vestiges de pierre à une construction moderne. La greffe architecturale à pour objectif de surelever les voutes, et marquer l'entrée du projet.

- **Aspets retenus :**

- Surélévation des voutes à travers une greffe.
- Utilisation du verre, métal afin

Maitre d'œuvre	B4FS Arquitectos
Vocation	Culturelle
Situation	Buenos Aires , Argentine
Superficie	6900 m²

Tableau 5. Tableau descriptif de l'exemple 4
Source : Auteur

Figure 64. Vue de l'extérieur du musée
Source : Google image

- d'assurer l'intégration harmonieuse avec le site historique et le musée.
- Réhabilitation des voutes de façon pure, sans agresser l'existant en utilisont du verre.

- Minimiser les séparations.
- Faire participer le projet avec les activités du musée.
- Révéler les particularités des vestiges à travers des expositions de mise en valeur.

Figure 65. Vue d'intérieur de l'exemple 4
Source : Google image

III.2.5 Palais du louvre:

Maitre d'œuvre	IM Pei
Vocation	Culturelle
Situation	Paris , France
Date de réalisation	1989

Tableau 6. Tableau descriptif de l'exemple 5
Source : Auteur

Figure 66. Vue sur la pyramide du louvre
Source : Google image

- **L’idée de creuser :**

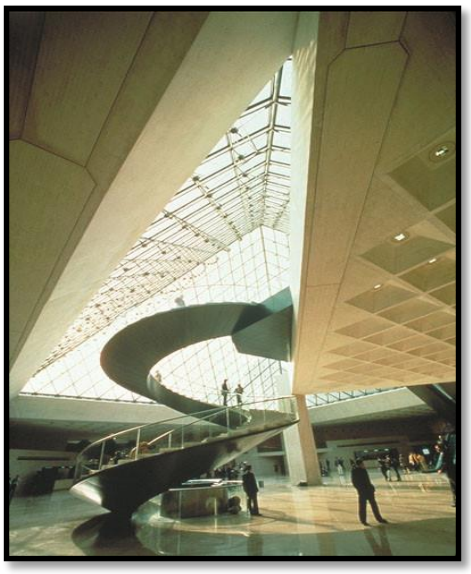

Figure 67. Vue intérieur du musée du louvre
Source : Google image

Nombreux musée trouvent en sous sol, des salles d’exposition supplémentaires, comme pour le Louvre on y retrouve aussi, l’accueil, salles de restaurations boutiques et autres espaces détentes. Lenfòuissement est signalé à l’extérieur par un puits de lumière pour les salles autonomes. Mais traité conmie s’il s’agissait d’un espace autonome. Ce rapport de verticalité entre le château et le nouveau musée avec ses façades en verre permet à la fois d’intégrer une nouvelle architecture sans agresser ou dénaturer le monument qui s’intègre et fini par faire partie intégrante a l’aménagement de l’esplanade. En plus de la fonction muséale du palais , la pyramide abrite en son sous-sol, des galeries d’exposition, espaces de restauration, espace commercial, bibliothèque, salle multimédia

III.3 L’évolution de la conception :

III.3.1 la reconversion des voutes :

a. L’accéssibilité :

-Créer une accéssibilité par un volume en verre pour faire pénétrer la lumière au premier niveau de sous-sol en s’intégrant avec la placette suivant la forme de sa toiture.

Ce volume va etre placé sur une dalle en verre, cette dernière a remplacé des verrières existantes utilisées pour l’éclairage zénithal.

Figure 68. Vérrière existante dans la place des martyrs

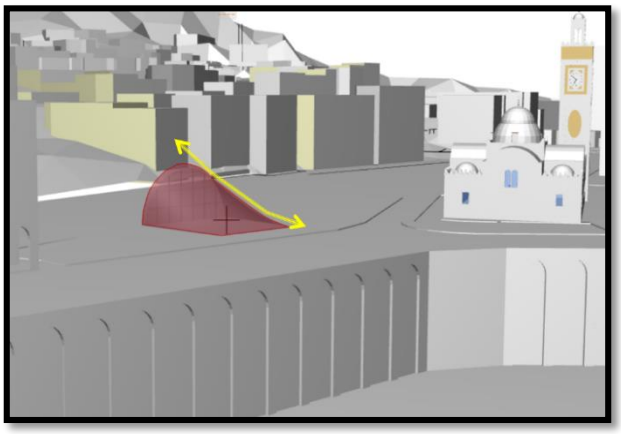

Figure 69. Volume d'accé aux voutes à la place des verrières

Source : Auteur

-Mettre en évidence un deuxième accès déjà existants du côté de Djamaà El Djedid en le sortant en saillie pour l’accentuer par rapport aux autres accès.

Cette action va nous aider à animer le lieu.

Figure 70. : Accés au voutes existant fermé actuellement

Source : Auteur

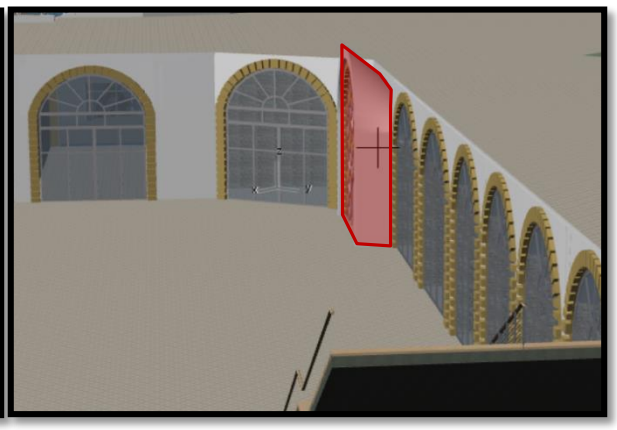

Figure 71. Accés marqué par un volume qui sort en saillie

Source : Auteur

Le même principe pour les voutes du front de mer, cette forme de volume va marqé seulement les accés principales qui mènent vers le deuxieme niveau.

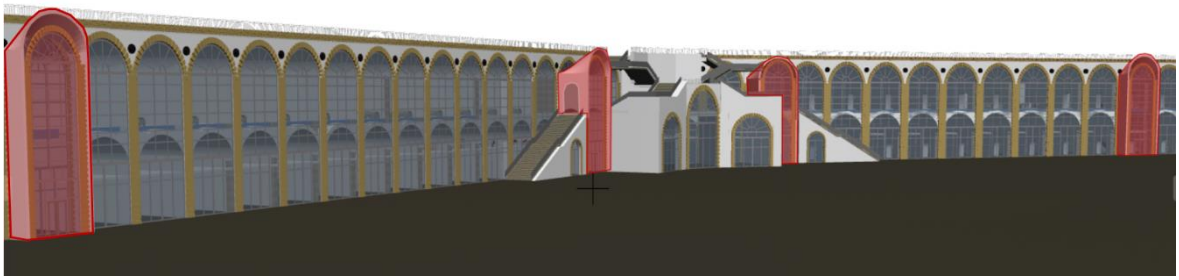

Figure 72. Utilisation du mème principe pour les voutes du front de mer

Source : Auteur

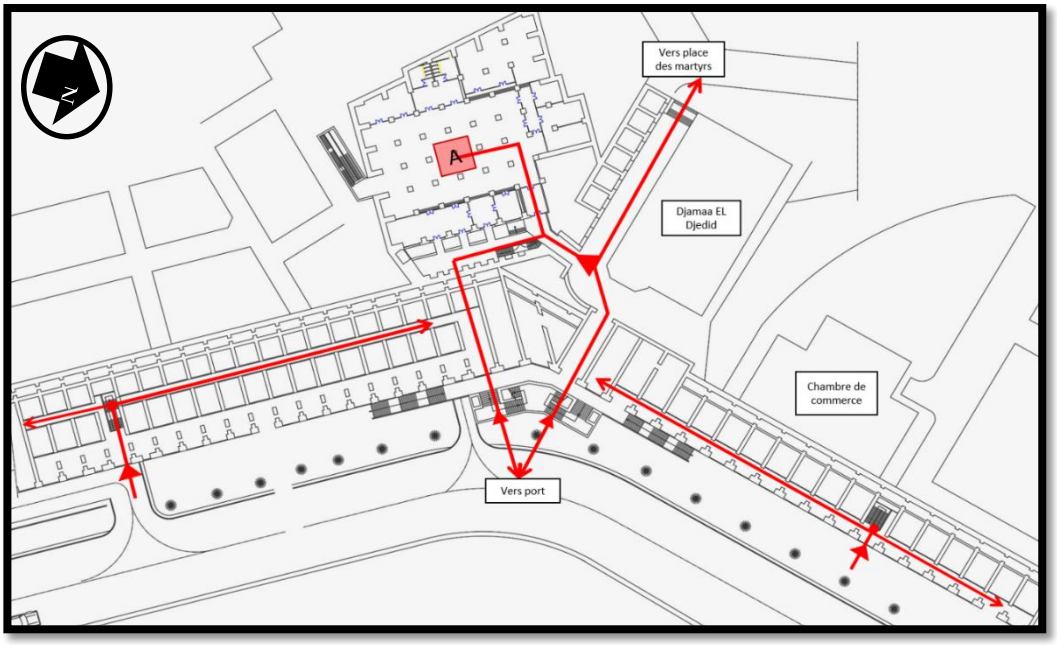

Figure 73. Plan d'accés pour les voutes de la place des martyrs et les voutes du front de mer

Source : Auteur

b. Le choix des fonctions :

- Pour le premier niveau de sous-sol, lidée est de faire la continuité fonctionnelle avec la place des martyrs, pour cela nous allons opter pour des fonctions commerciales ouvertes aux grands publics, avec une fonction culturelle qui est l'atelier d'archéologie qui traduit la présence des fouilles archéologiques au niveau de la place.

- Pour le deuxième niveau de sous-sol qui est un espace sombre, on va projeté une fonction culturelle de type musée, cette fonction s'adapte avec ce genre d'espace.

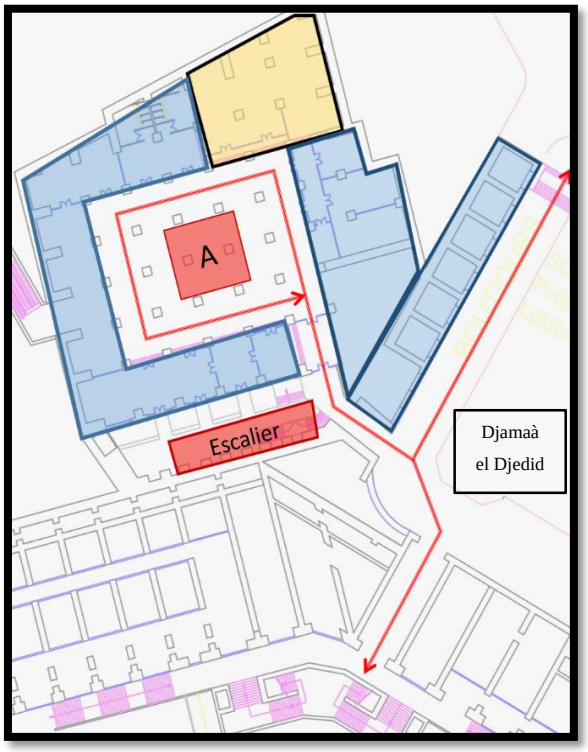

Figure 74. Plan des fonctions domminante pour le premier sous-sol des voutes de la place des martyrs

Source : Auteur

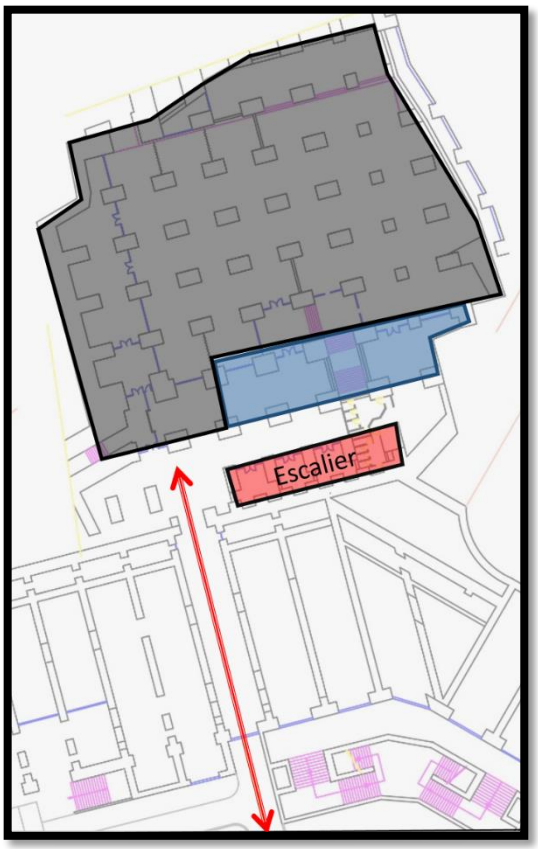

Figure 75. Plan des fonctions domminante pour le deuxième sous-sol des voutes de la place des martyrs

Source : Auteur

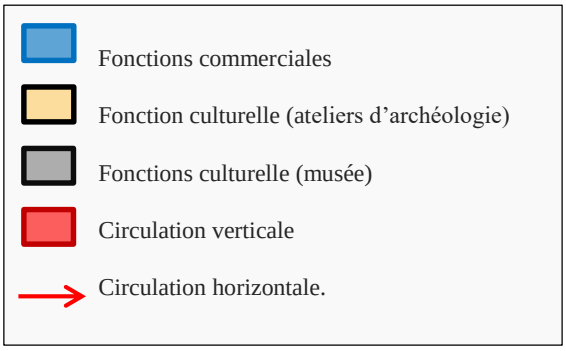

-Pour les voutes du front de mer et dans le but de réanimer le boulevard de L'ALN nous allons projeter au premier niveau des fonctions commerciales qui ont une relation avec les activités du port, cette action va renforcer le contact urbain entre le port et les voutes.

- Le deuxième niveau accueil les fonctions manquantes dans le site comme la fonction tertiaire et culturelle.

Figure 76. Plan des fonctions domminantes pour le premier niveau des voutes du front de mer , Source : Auteur

Figure 77. plan des fonctions domminantes du deuxième niveau des voutes du front de mer , Source : Auteur

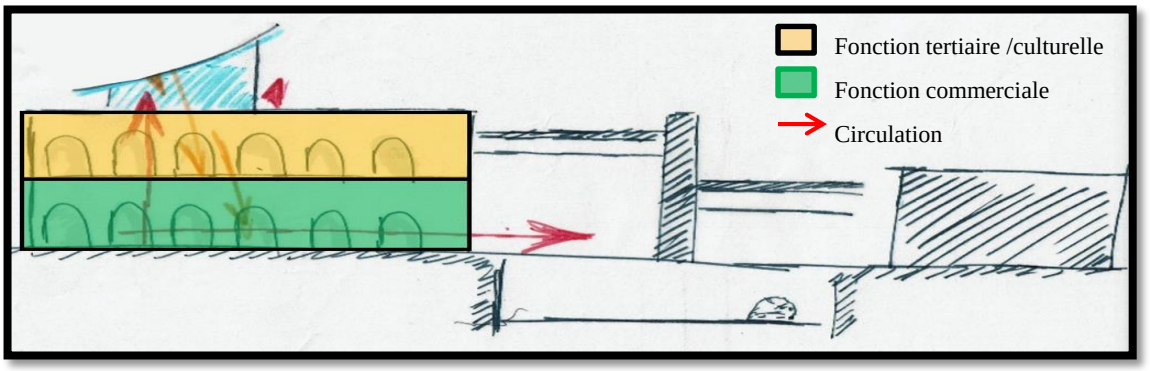

Figure 78. Coupe shématique fonctionnelle pour les voutes du front de mer Source : Auteur

III.3.2 Le réaménagement d'une partie du port :

a. Les principes d'implantation :

Le terrain d'intervention est de forme rectangulaire donnant directement sur la mer et entouré par les voutes du boulevard de l'ALN ainssi que les voutes de la place des martyrs, Cette configuration pose le défi de concevoir un projet unifiant et unifié, qui traduit la liaison que nous voulons établir entre la mer et la basse casbah.

De ce fait notre projet va occuper les limites du terrain et va suivre sa forme rectangulaire en s'intègrant parallèlement avec son environement (mer, voutes), Cette implantation à l'état brute offre la meilleure exploitation du potentiel du sol. (Figure 86)

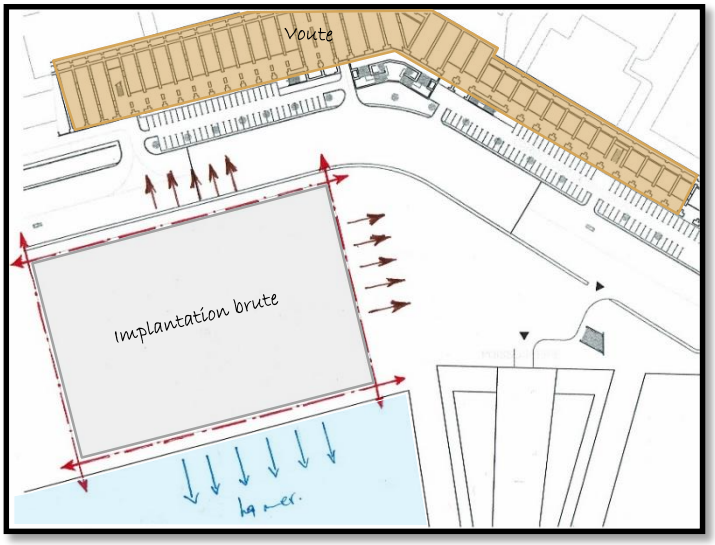

Figure 79. La première esquisse du projet Source : Auteur

Le deuxième esquise (figure 87) tente de renforcer la continuité urbaine entre les voutes de la place des martyrs et du front de mer avec le nouveu projet en projectant les axes mageurs de liaison.

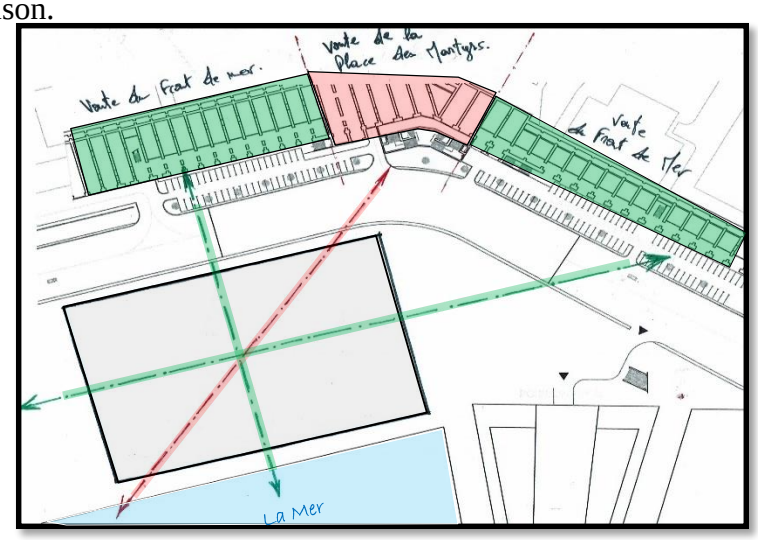

Figure 80. Deuxième esquisse du projet Source : Auteur

Cette opération a divisé la forme initiale en cinque blocs réparti de forme simple reliées entre eux par un espace centrale qui dégage la vue sur la mer et permet d'articuler tous les blocs, il marque la liaison fonctionnelle entre le commerce, la culture et l'éducation.

. L'orientation des blocs et leurs dispositions favorisent la hiérarchie des espaces extérieurs. L'accès aux espaces centrales se privatise afin de contrôler sa fréquentation. L'implantation retenue tire profit des précédentes esquisses et conjugue les principes générateurs de notre projet avec les exigences du terrain. (Figure 88)

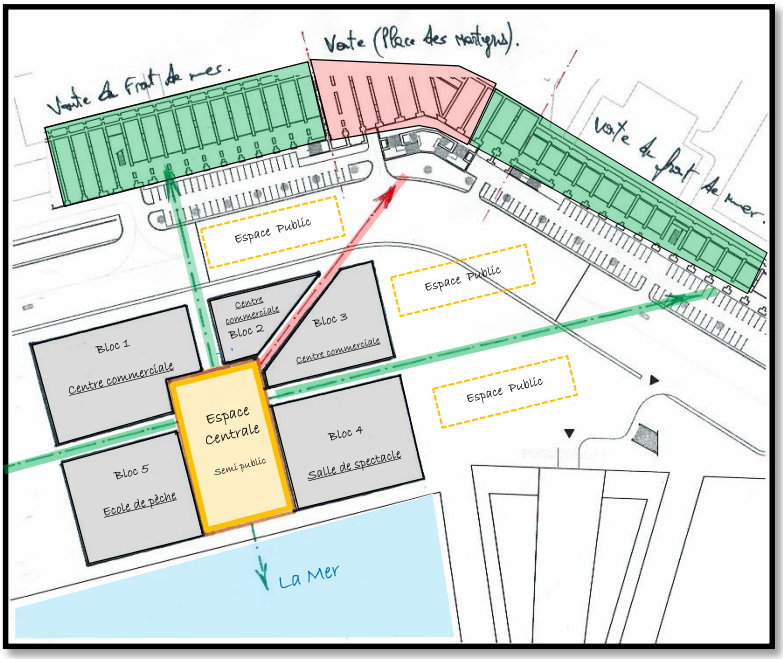

Figure 81. Implantation finale Source : Auteur

La conception des projets s'est attachée à utiliser des volumes de géométrie simple tronqués, additionnés, soustrés et assemblés entre eux.

Ensuite nous nous sommes investis dans le potentiel paysagère que le terrain nous offre , par le dégagement de la circulation verticale vers l'extérieur tout autour des blocs qui offrent une multitude de terrasses qui marquent la cinquième façade avec de belles vues à partir de tous les angles possibles tels que le centre commercial et l'esplanade centrale . (Figure 82).

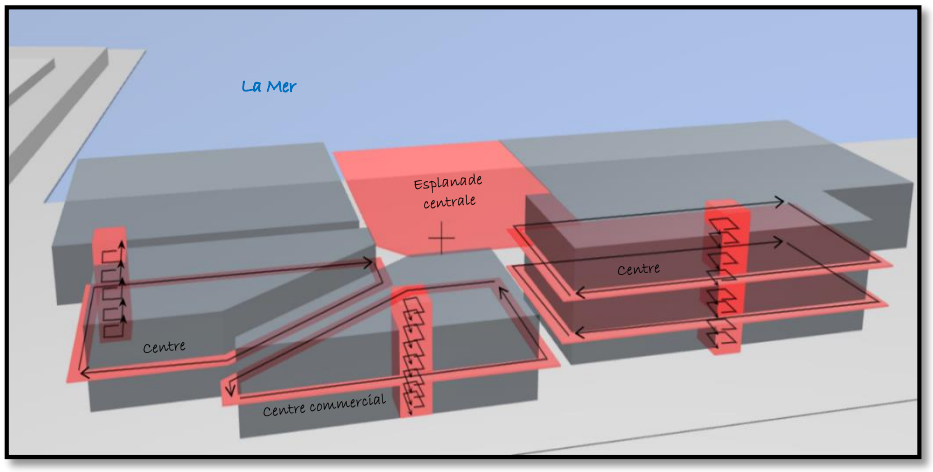

Figure 82. Les blocs implantés au sol. Source : Auteur

La diférence de niveau du site nous a permis de renforcer la liaison physique entre les deux plateformes par une asenceur urbaine et une passerelle.

Cette disposition des blocs avec l'addition des passerelles et l'ascenseur urbaine affirme l'unité du projet sans pour autant rompre avec le contexte. Elle a permis de dégager des espaces publics qui se prolongent sur la troisième dimension telle que la promenade suspendue et l'espace communautaire semi public (esplanade centrale). Cette promenade renforce la liaison fonctionnelle entre le différent antité du site (voute, centre commerciale école de peche et salle de spectacle) pour avoir tout un projet unifiant et unifié.

(figure 90).

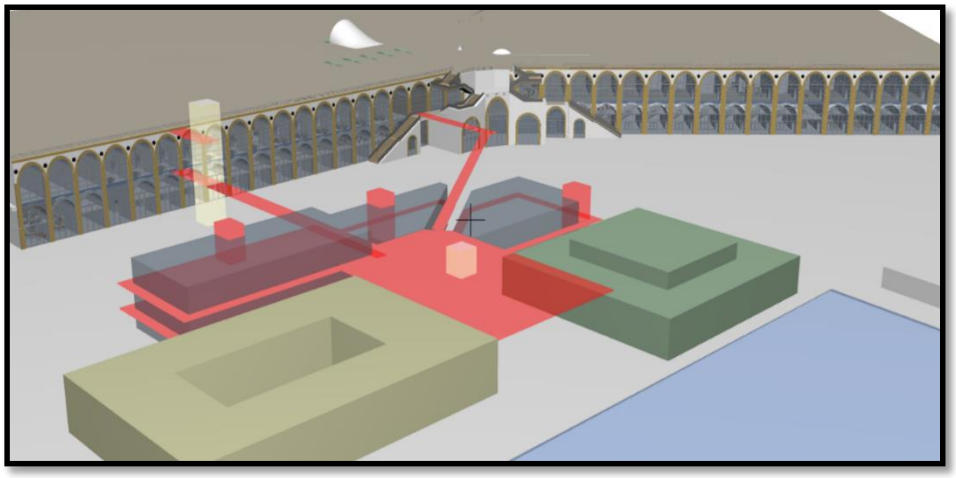

Figure 83. Le volume final Source : Auteur

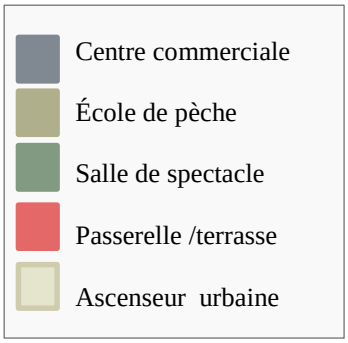

III.4 Volumétrie fonctionnelle :

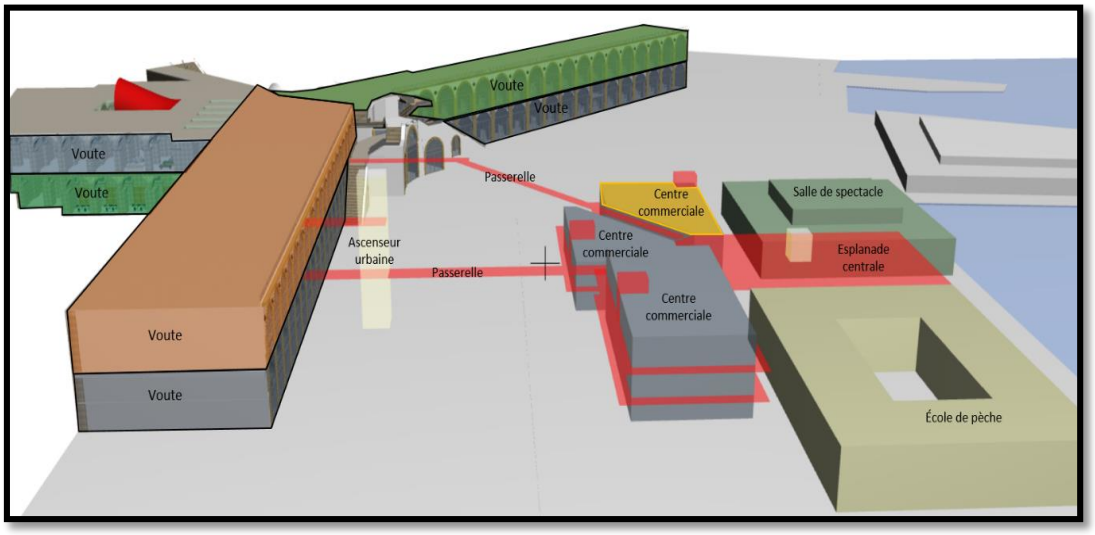

Figure 84. Volumétrie fonctionnelle du projet Source : Auteur

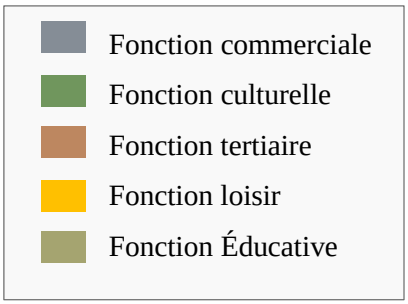

III.4.1 Programme qualitatif et quantitatif :

A partir du programme de base et l'analyse thématique faite auparavant, et afin de répondre aux attentes de notre genèse, on a établi le programme spécifique, avec une description et un ratio des différents espaces (voir tableau en annexe)

III.4.2 Coupe shématique fonctionnelle :

La coupe ci-dessous illustre la répartition fonctionnelle à travers les différents niveaux de notre projet :

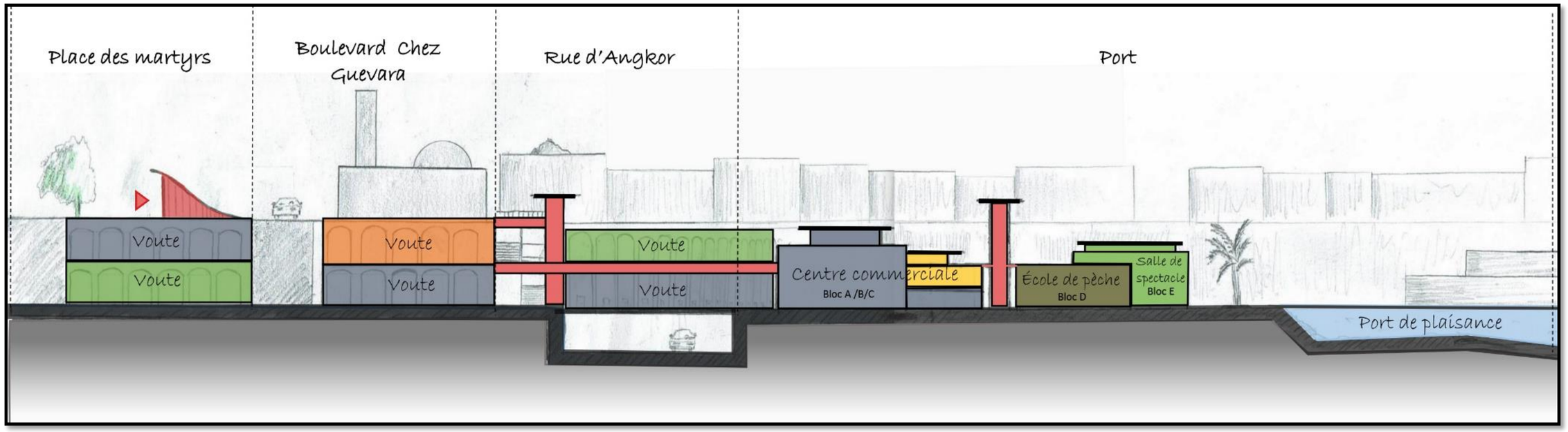

Figure 85. Coupe schématique fonctionnelle AA' Source : Auteur

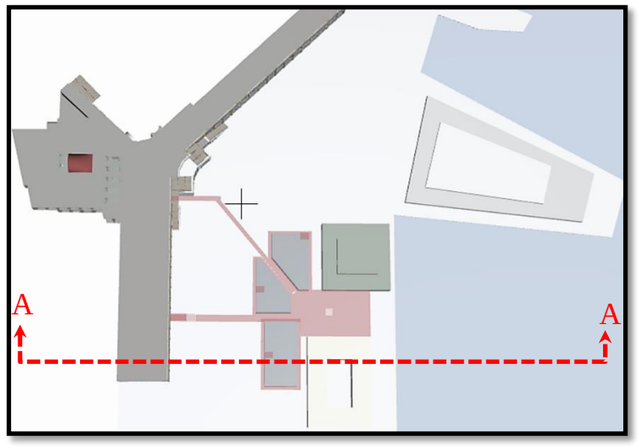

Figure 86. Localisation des coupes Source : Auteur

Fonction commerciale
Fonction culturelle
Fonction tertiaire
Fonction loisir
Fonction Éducative
Passerelle

III.5 Déscriptif architecturale et stylistique :

C’est tout d’abord le site qui a conditionné la parti stylistique. Le projet est implanté dans un site qui a un potentiel paysager intéressant à exploiter.
Le site est situé dans les abords de la basse Casbah, est entouré de bâtiments à haut gabarits à l’architecture coloniale. Il y a donc un conflit entre l’architecture précoloniale et l’architecture coloniale, c’est un paramètre important à prendre en compte.

Figure 87. Vue de la basse casbah depuis le port
Source : auteur 28/10/2019

III.5.1 Référence à l’architecutre coloniale :

Le site est entouré de bâtiments coloniaux. Il était donc logique d’introduire un rappel à cela.

les boutique du centre commerciale et les accées de la salle de spectacle et de l’ecole de pèche vont étre marqué par des galleries d’arc plein cintre inspirée de la facade des voutes du front de mer.

Figure 88. le module à reprendre de la façcade des voutes du front de mer
Source : Auteur

Figure 89. Interprétation de la galerie d'arc pour l'accé de la salle de spectacle
Source : Auteur

Figure 90. Interprétation de la galerie d'arc pour les boutiques du centre commerciale

Source : Auteur

Figure 91. Interprétation de la galerie d'arcs pour l'accé de l'école de pèche

Source : Auteur

III.5.2 Référence à l'architecutre précoloniale (ottomane):

C'est en voyant les céramiques ottomanes, colorées et florales, qu'est venue l'idée de réutiliser cet élément dans le parti stylistique. C'est pourquoi 5 couleurs ont été choisies, parmi les couleurs dominantes retrouvées généralement dans les mosaïques de la Casbah. Ainsi, une palette de couleur locale est constituée, c'est avec celle-ci que les façades du projet seront composées.

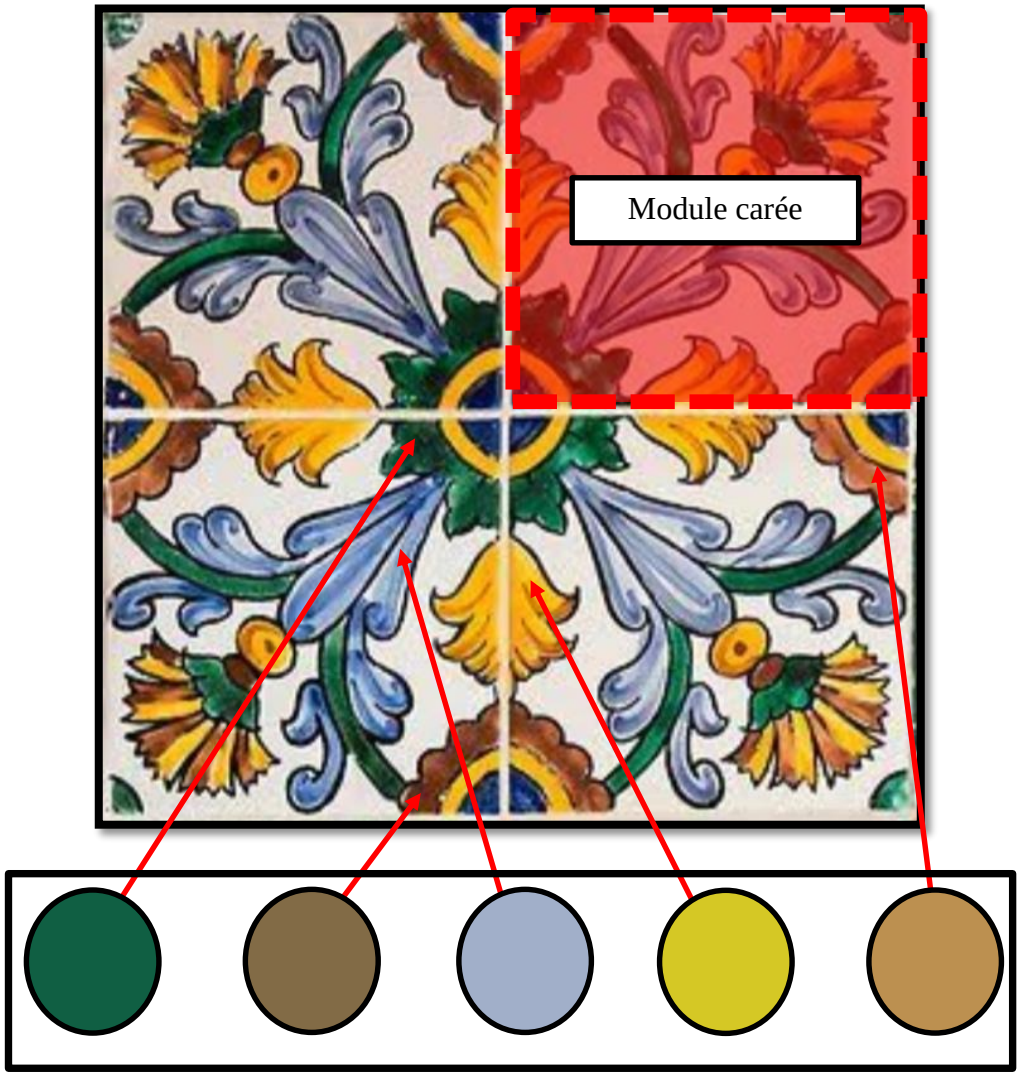

Figure 92. Palette de couleurs utilisée dans la composition des façades depuis la mosaique florale typique de la casbah d'alger.

Source : Alger et le site créa la ville

Notre composition de façade va étre basé sur la forme régulière carrée de la forme du faience dont les mémes couleurs de cette dernière vont étre utilisées d'une manière revisitée sur les modules carrés donnat un ensemble harmonieux de camaieu des couleurs pastels.

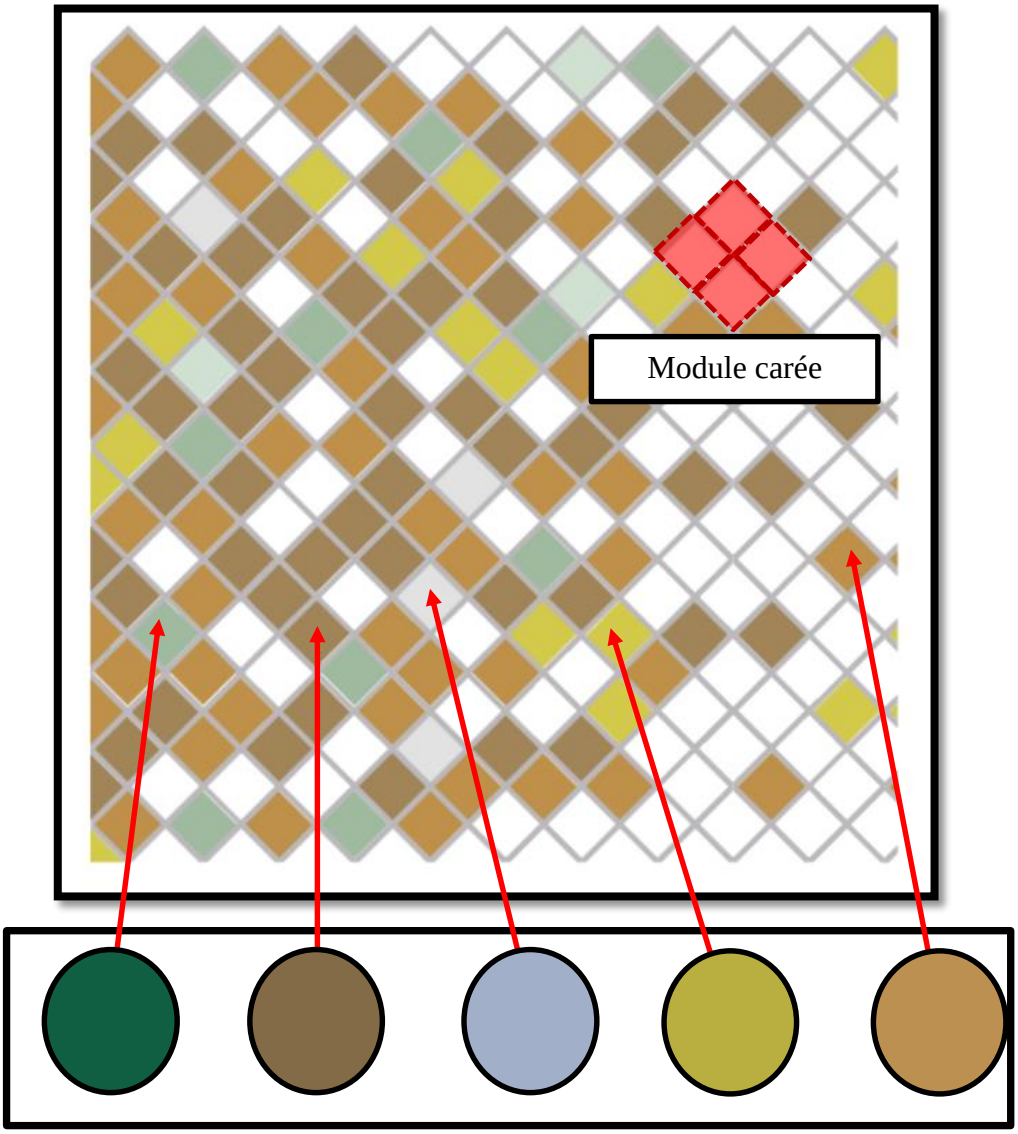

Figure 93. Résultat finale du traitement de façacde a partir de la palette de couleurs
Source : Auteur

Les modules régulières colorés sont placés d'une manière plus dense sur les angles et vont s'alléger progressivement allant vers le centre pour marquer beaucoup plus les accés du projet

Un rappel de ce traitement de façade est utilisé sur les accés principaux des voutes de la place des martrs et aussi du front de mer pour avoir un tout homogène entre les voutes de la place des martyrs et du front, et le projet du port.

Figure 94. L'utilisation du traitement de façade dans les accés principaux des voutes

Source : Auteur

Figure 95. L'utilisation du traitement de façade dans les accés principaux des voutes

Source : Auteur

III.5.3 fusionner les deux styles :

a. Les passerelles :

En traverssant les passerelles, venant de la place des martyrs et en arrivant au port le visiteur va rester dans le meme aspect des voutes, en observant en face de lui une perspective d'arcs simultanés et assemblés de pierre, ils sont aussi recouverte de vèrrière référant a l'architecture précoloniale.

C'est un résultat d'imbrication des deux principes qui refèrent à l'architecture précoloniale et à l'architecture coloniale.

Figure 96. Traitement des paserelles Source : Auteur

Figure 97. Traitement des passerelles 2 Source : Auteur

a. L’esplanade centrale :

Des ouvertures zénithales sur l’esplanade centrale sous-forment de puits de lumières en verre permettant la pénétration de la lumière naturelle à fin d’éclairer et d’égayer l’espace semi public.

Figure 98. L’utilisation des ouvertures zénithale sous-forme de puits de lumière Source : Auteur

III.6 Déscription de l’aménagement des espaces extérieurs :

Le projet est fermement ancré dans l’urbain, il est en forte interrelation avec l’espace qui L’entoure, tout d’abord grace à sa situation dans les abords, il a en effet pour vocation de réconcilier la basse casbah avec la mer ; mais aussi parce que le site jouit de potentialités paysagères et visuelles indéniables, c’est pourquoi l’accent doit être mis sur les espaces extérieurs.

La projection des axes structurant de notre projet a définie les cheminements principaux traités de manière différente sur le sol, ces cheminements délimitent les espaces extérieurs qui vont étre aménagé de façon harmonieuse avec le projet en profitant des différents angles de vue sur la mer.

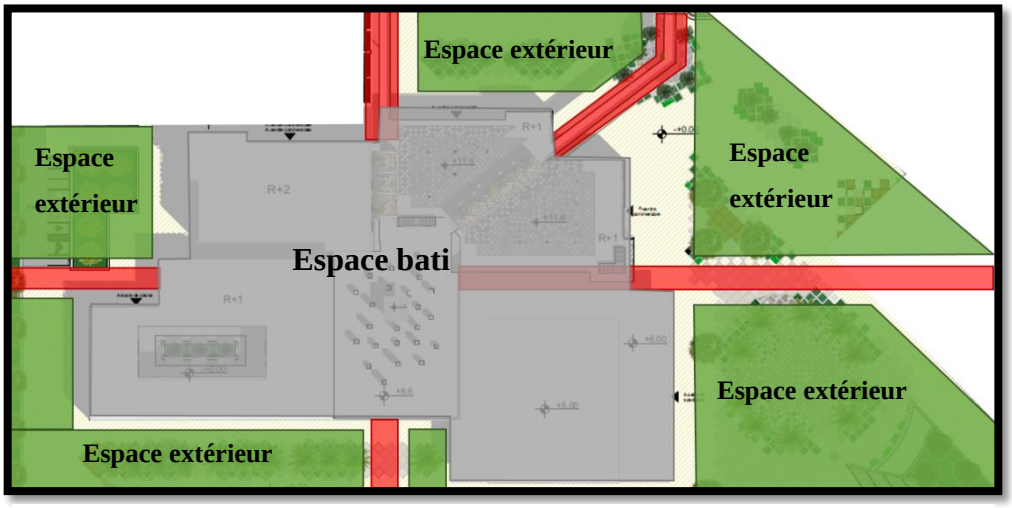

Figure 99. Délimitation des espaces éxtérieur par les cheminements principaux
Source : Auteur

Ces espaces extérieur sont marqué par des pergolas de forme circulaire afin d'ombrager délicatement le sol qui est pavé de petite dalles de béton ciré de différents couleurs disposées de forme carré en alternance avec des petits arbustes à fleurs de petites tailles pour ne pas gêner la vue sur mer .

Figure 100. Aménagement de l'esplanade éxtérieur

Source : Auteur

III.7 Déscription des plans :

III.7.1 Plan de masse :

Ce plan vient traduire une grande partie de la stratégie d'intervention, l'accé au voutes de la place des martyrs qui sont relié avec le projet du port par un parcours touristique, une passerelle et un ascenseur urbaine, La circulation mécanique est déviée par la trémie pour un addoucissement de la voie à grande vitesse qui était présente, le projet du port est conçu d'une façon à occuper tout le terrain dans sa partie ouest, le jeu de volume avec des toitures plates pour créer la continuité de la place public et maximiser les vues sur mer.

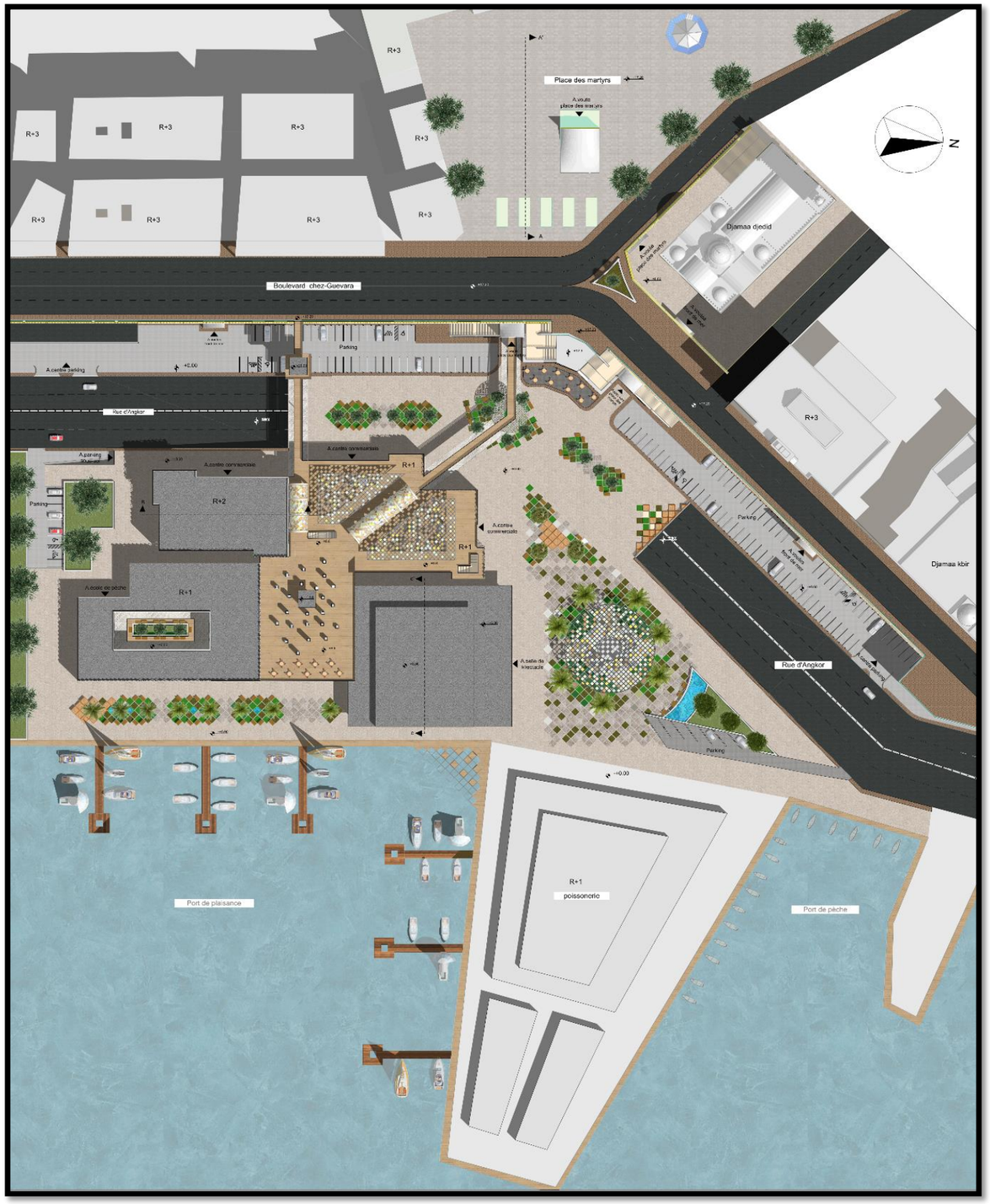

III.7.2 Niveau 00 :

C’est un parking d’une capacité de 105 places de stationnement placé en desous du centre commerciale et l’esplanade central.

Ce parking aura un accés mécanique à partir de la nouvelle trémie projetée et un accé piéton depuis le centre commercial et l’ascenseur de l’esplanade central

Une sortie mécanique qui mène directement vers la rue d’Angkor, le parking possède aussi d’un lavage de voiture quatre locaux techniques et un poste police.

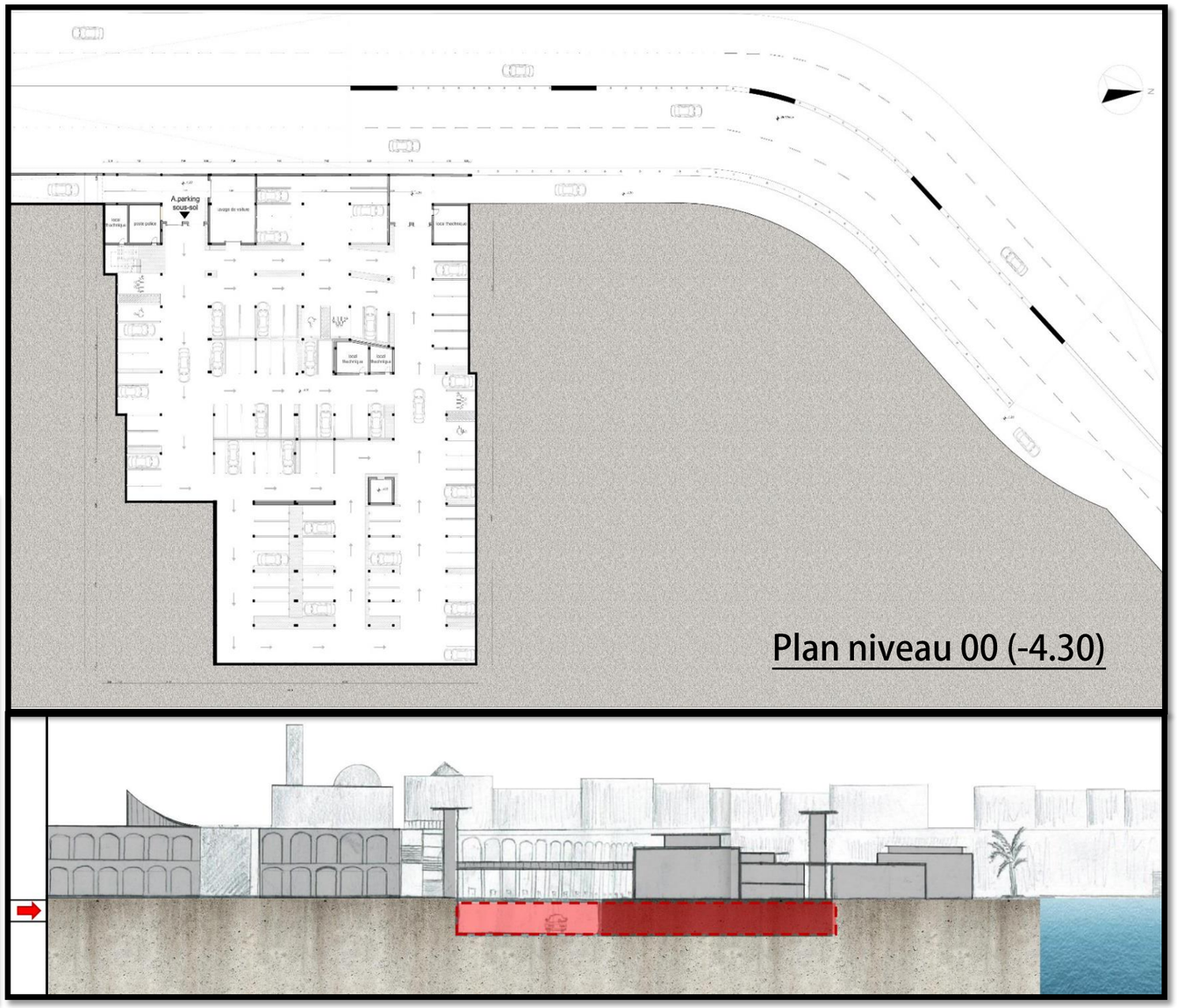

III.7.3 Niveau 01 :

- **Les voutes de la place des martyrs :**

Ce niveau contient principalement la fonction culturelle, avec une salle d' exposition, une bibliothèque de recherche une administration et un espace de stockage un café restaurant à la sortie de la salle d'exposition, cette dernière constitue la suite de la partie muséale Accessible depuis le port.

- **Les voutes du front de mer :**

La fonction commercial est la plus dominante dans ce niveau cela annime beaucoup plus le boulevard en gardant quelque fonction qui existe déjà comme les poissonneries et les pécheries.

- **Le centre commercial :**

C'est la partie en contacte directe avec l'urbain, accéssible depuis le grand boulvard ou a partir des deux parcourr entre le centre commercial et la salle de spectacle et entre l'ecole de pèche et le centre commrciale, on y trouves des boutiques avec vitrines qui sont en contact direct avec le boulvard, d'autres boutiques qui donne vers l'esplanade central, il se trouve aussi des sanitaires et un grand super marché.

- **la salle de spectacle :**

Cette salle avec une capacité d'aceuille de 210 places en gradin ancré sur le sol et qui donne sur la mer atravers la scéne qui peut s'agrandir d'après le besoin suivie d'une arrière scène. L'accé piéton se fait du coté nord ou du coté est en traversant un SAS, une sortie de secours est placé du coté sud,

- **l'école de pèche :**

Le rez de chaussée est composé de deux parties :

- Une partie cantine avec tous ses espaces et equipements.
- Une partie pédagogique qui contient trois ateliers, et une administration. Une pécherie

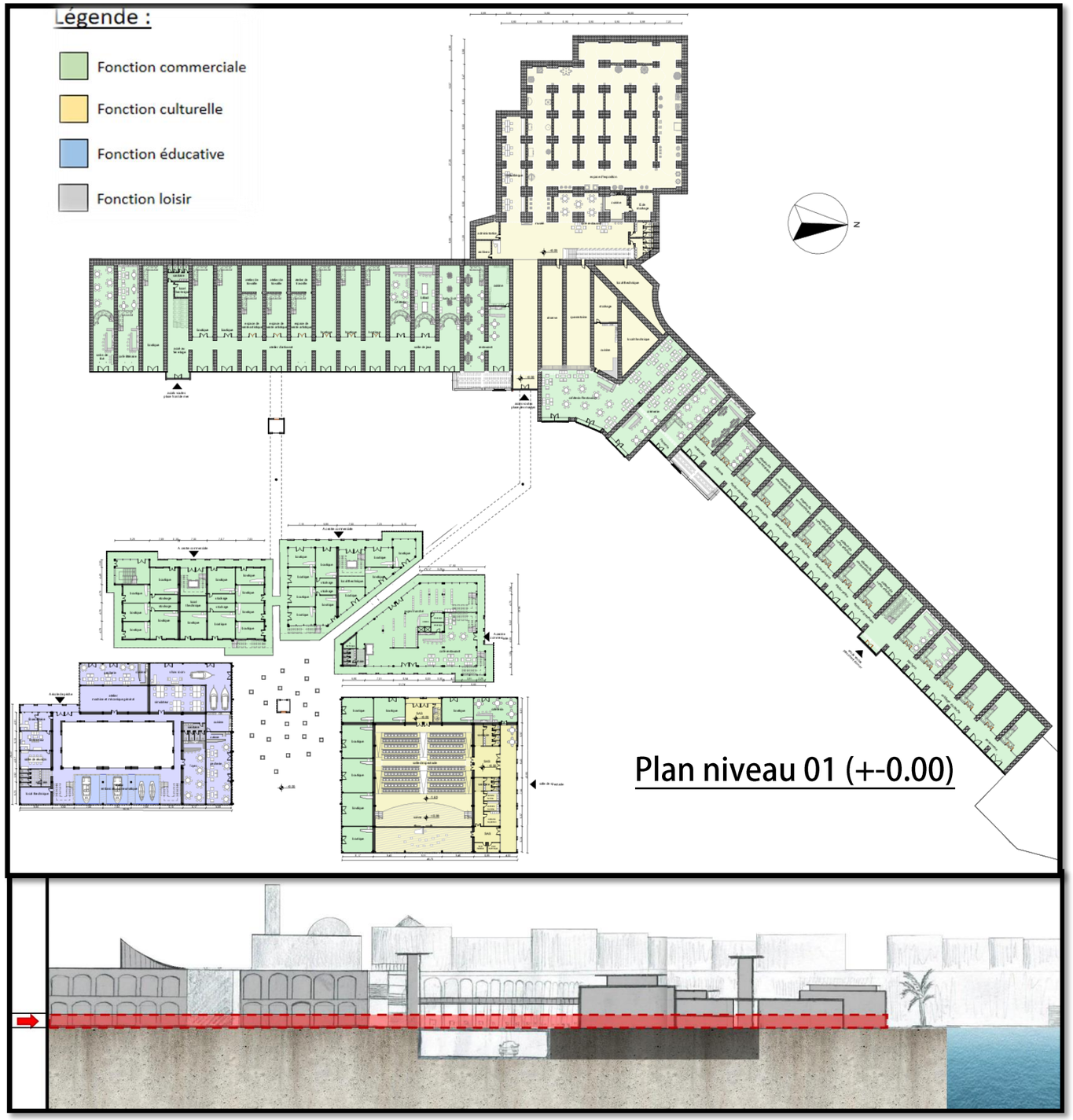

III.7.4 Niveau 02 :

- **Les voutes du front de mer :**
  La hateur remarquable des voutes nous a permis d'en profité et de créer une mezanin pour les café-restaurant, les boutiques, les salles de jeux, les ateliers de vente artistique, les poissonneries et de gagner plus d'espace. Chaque mezanine est accesisble par un escalier de chaque voutes.
- **Le centre commercial :**
  Accéssible depuis le RDC par des escaliers et des assenceurs, cette etage contient des boutiques de differentes tailles et un espace pour enfant qui contient des salles de jeux, une salle de détente et une bibliothéque pour enfant.

- **l'école de pèche :**
  Accéssible depuis le Rdc par deux escaliers, il contient six salles de cours, trois ateliers, une bibliothéque, et une salle d'informatique.

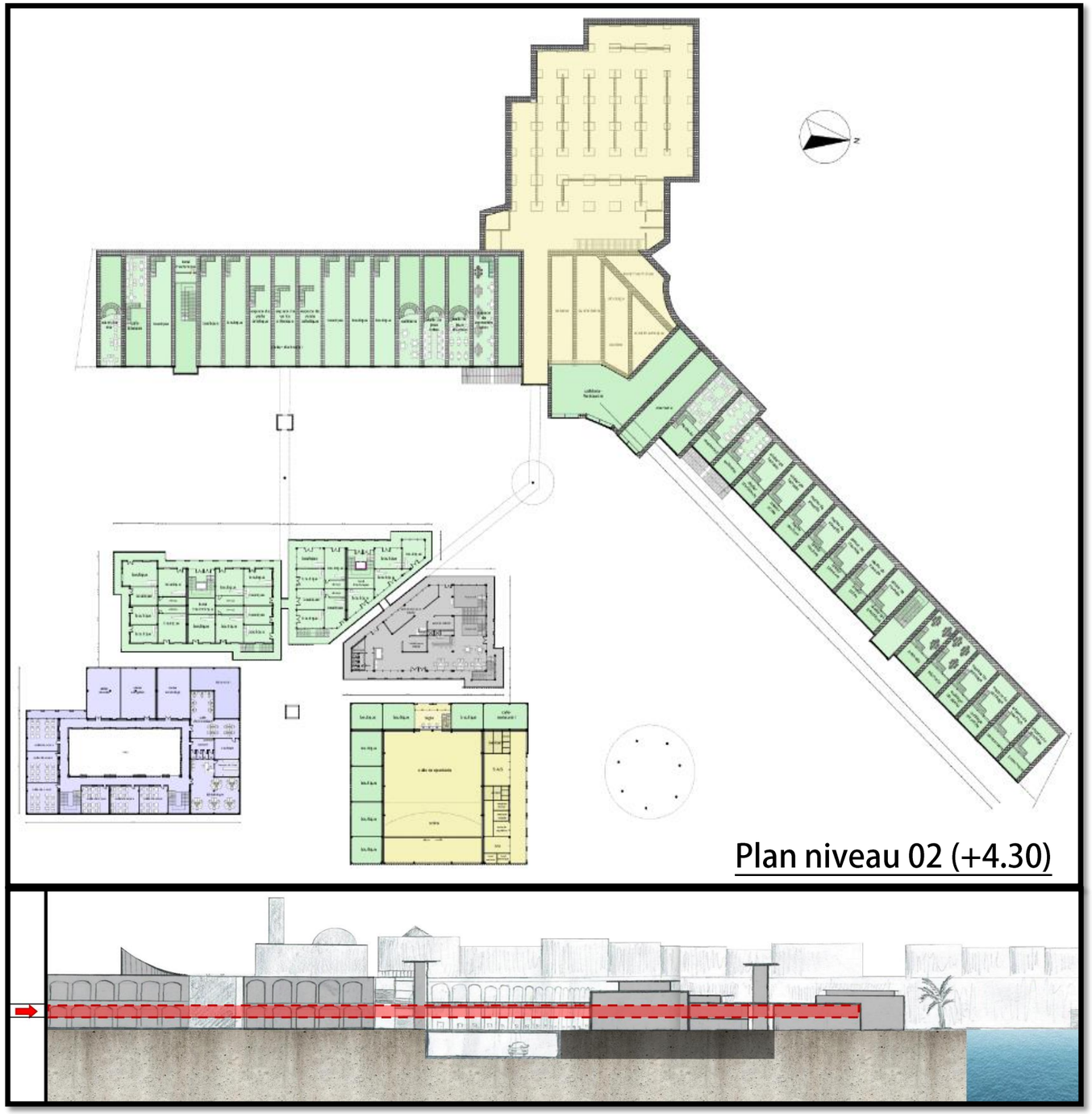

III.7.5 Niveau 03 :

➢ **Les voutes de la place des martyrs :**

Accessible par un ascenseur depuis la place des martyrs ou bien en desendant les escaliers du coté Djamaa el Jdid, ce niveau est en continuité fonctionnel avec la place, il abrite des fonctions commercial de type ateliers de vente artistique, une salle de jeux et un café-restaurant.

Un atelier d'archéologie marque l'existence des fouilles archéologiques dans la place publique.

➢ **Les voutes du front de mer :**

Ce niveau est divisé en deux partie avec deux fonctions principales qui sont la fonction tertiaire et la fonction culturelle, il est accessible par des escaliers du premier niveau ou bien par l'ascenseur urbaine qui relie entre le centre commerciale et ce niveau des voutes.

➢ **Le centre commercial :**

Les térasses accessible sont annimés par des boutiques de différente taille, accessible soit par les escaliers ou bien par l'ascenseur du centre commercial ou de l'esplanade central

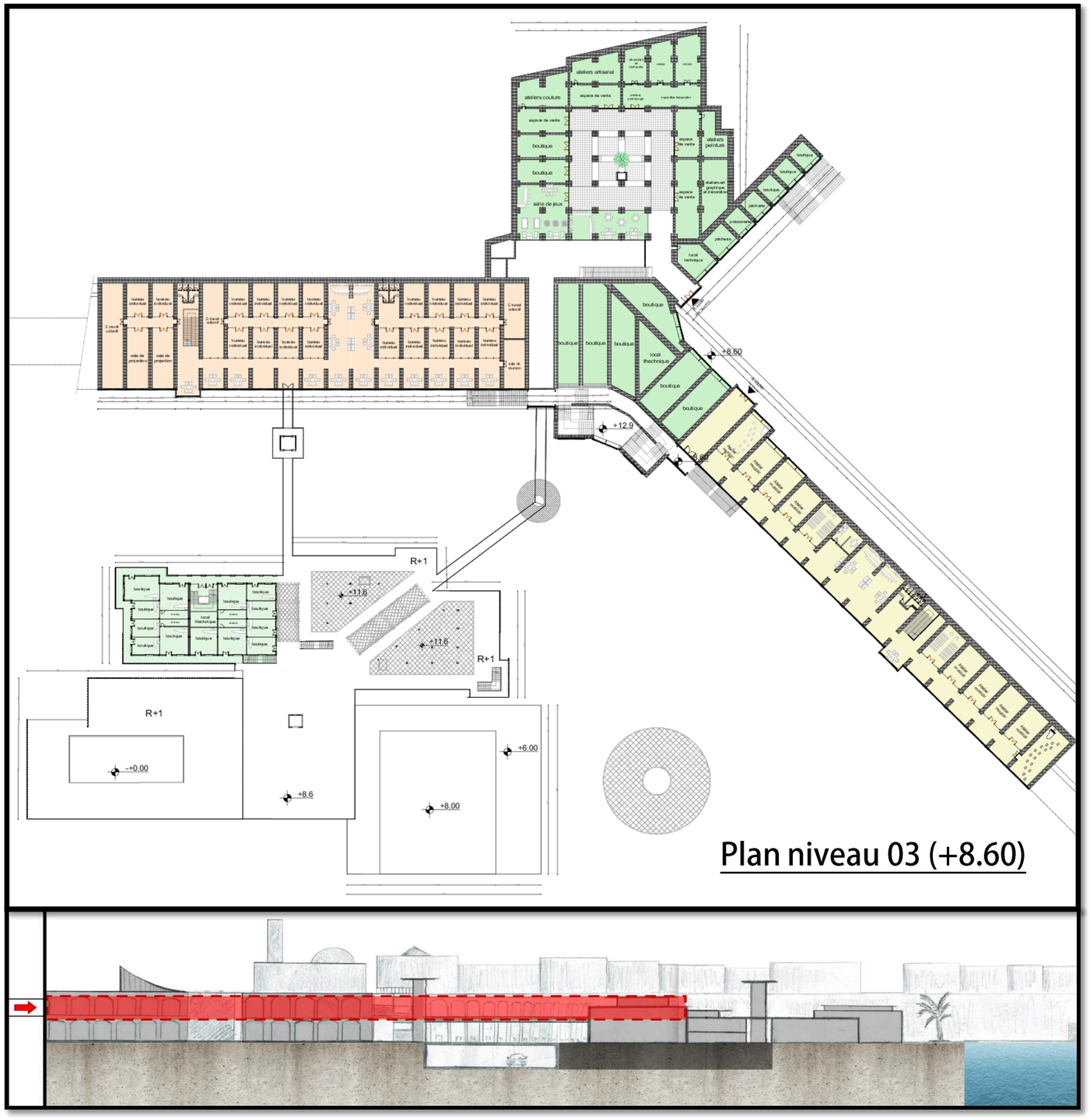

III.7.6 Niveau 04 :

L’acces au voutes de la place des martrs est marqué par le volume placé dans la place publique a travers un ascenseur, et par les escaliers coté djamaa el djid,

ce niveau est lié par le port par les escaliers de Bab el bhar et aussi par l’ascenseur urbaine.

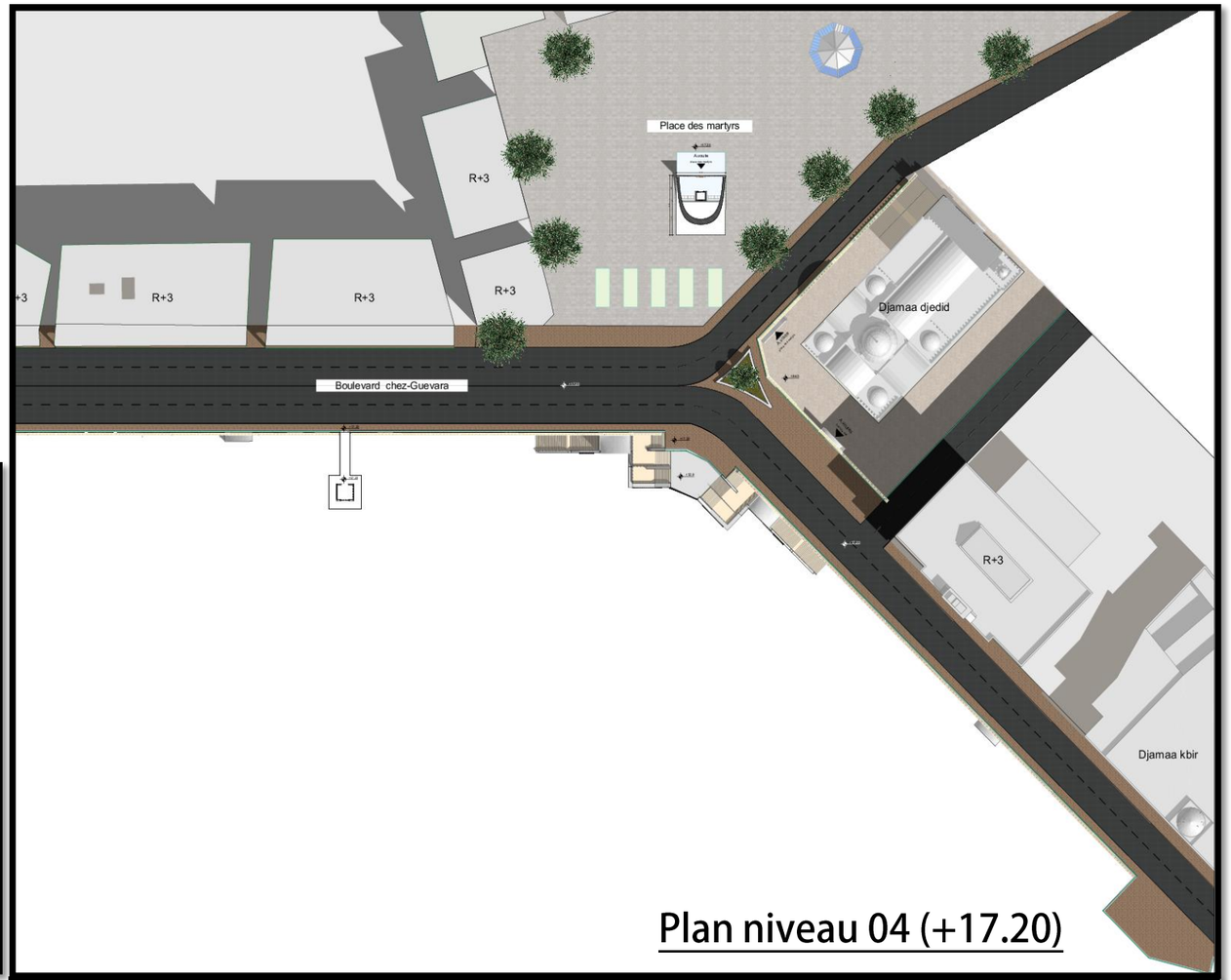

Plan niveau 04 (+17.20)

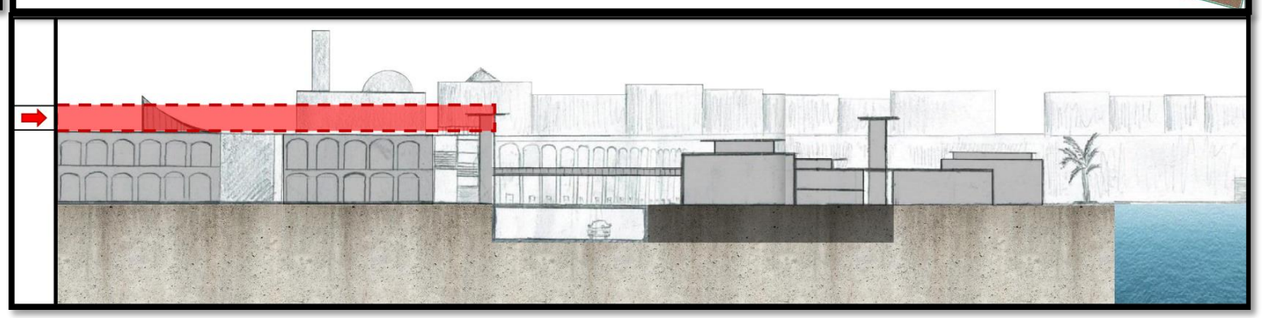

Chapitre IV: Partie technique du projet

IV.1 Système structurel :

Dans notre cas d'études le système structurelle est composé des voutes autoportant de la place des martyrs et du front de mer déjà existées et de la structure du projet du port qui est le résultat des principes générateurs du projet.

IV.1.1 Etat structurel et matériaux de construction des voutes :

Notre annalyse structurelle des voutes de la place des martyrs et du front de mer est une élaboration propre, basé sur l'observation sur site.

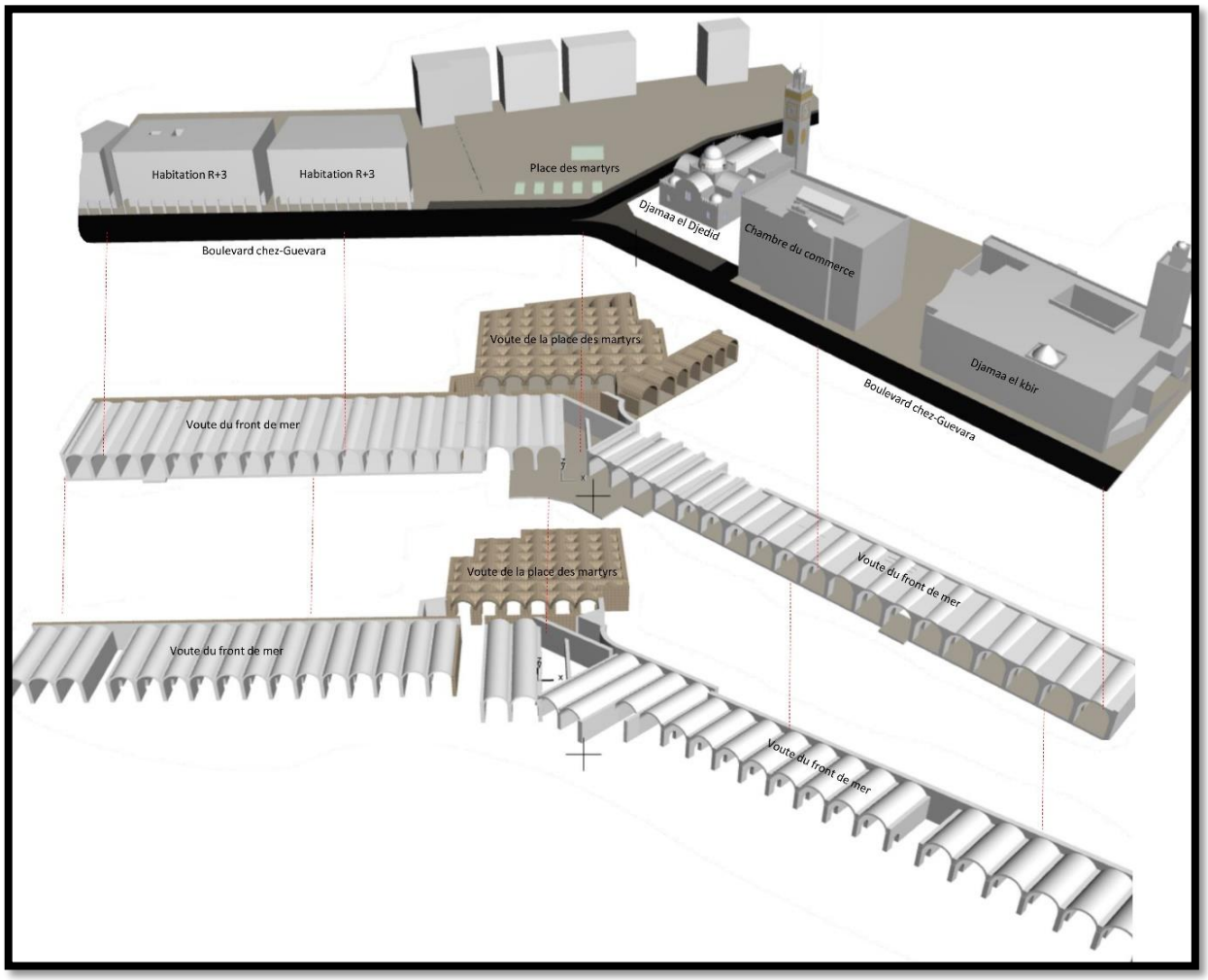

Figure 101: Système structurelle des voutes de la place des martyrs et du front de mer

Source : Auteur

a. Voute de la place des martyrs :

- **Système structurele :**

-Les deux sous-sols sont couverts par une série de voute d'arrète supporté par des pilliers de dimenssion différente entre les deux niveaux. (1.6m*1.6m pour le premier sous-sol) et (3m*1.5m pour le deuxième niveaux de sous-sol).

Les trames sont régulières et forment des couloires développés en longeur allant jusqau'a 50m avec une largeur de 5m pour le premier sous-sol et 3m pour le deuxième sous-sol.

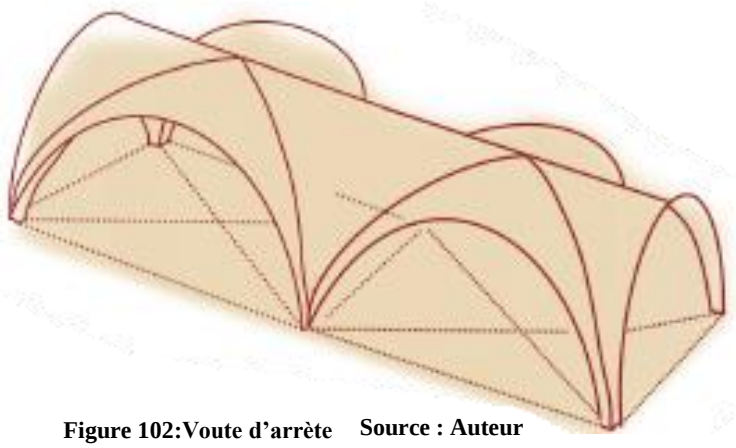

Figure 102:Voute d'arrète Source : Auteur

- **Matériaux de construction :**

- les voutes de la place des martyrs ont été constuits dans deux périodes différente (époque coloniale pour le premier niveau, et époque ottomane pour le deuxième niveau de sous-sol) et cela est bien clair dans les matériaux de construction entre les deux niveaux.

Les matériaux utilisé dans l'édification des voutes du premier niveau de sous-sol sont : le moellon de pierre bleu, la brique pleine montée avec du mortier de chaux. Ainsi qu'un revêtement et enduit de platre sur enduit d'accroche en ciment sur filet de fer.

Le deuxième niveau de sous-sol est construit en moellon de Tuf et de joint de mortier de terre.

Figure 103: matériaux de construction des voutes de la place des martyrs
Source : Auteur

b. Voute du front de mer :

- **Système structurele :**

-Le premier niveau est couvert par une série de voute en anse de panier avec longeur de 29m et de 5m de largeur et une hauteur sous plafond de 6m.

-Le deuxième niveau est couvert par des voutes en berceau.

-Les deux type de voutes sont supporté par des murs porteurs.

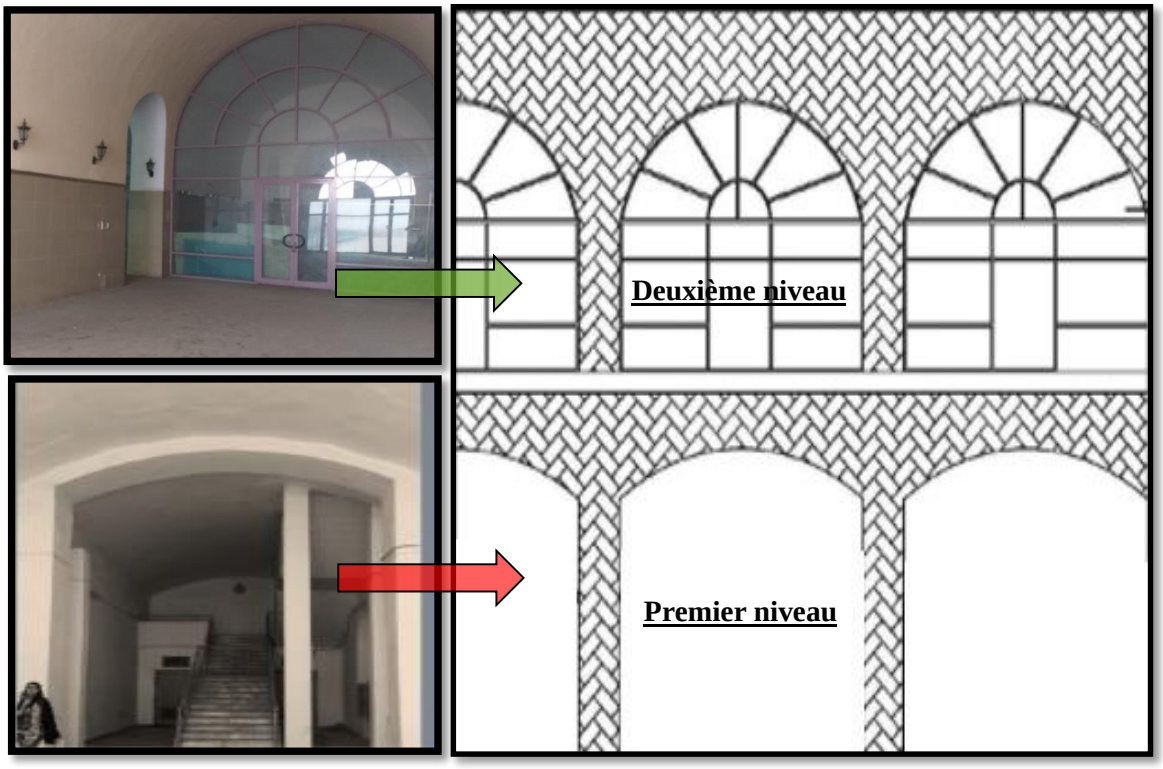

Figure 104 : système structurelle des voutes du front de mer

Source : Auteur

- **Matériaux de construction :**

Les voutes sont construite en pierre bleu de l'intérieur et en pierre a base de tuf de l'extérieur.

Ils sont revétu d'un enduit de platre.

Figure 105: matériaux de construction des voutes du front de mer

Source : Auteur

IV.1.2 Système structurel du projet du port :

La structure du projet se compose de deux types :

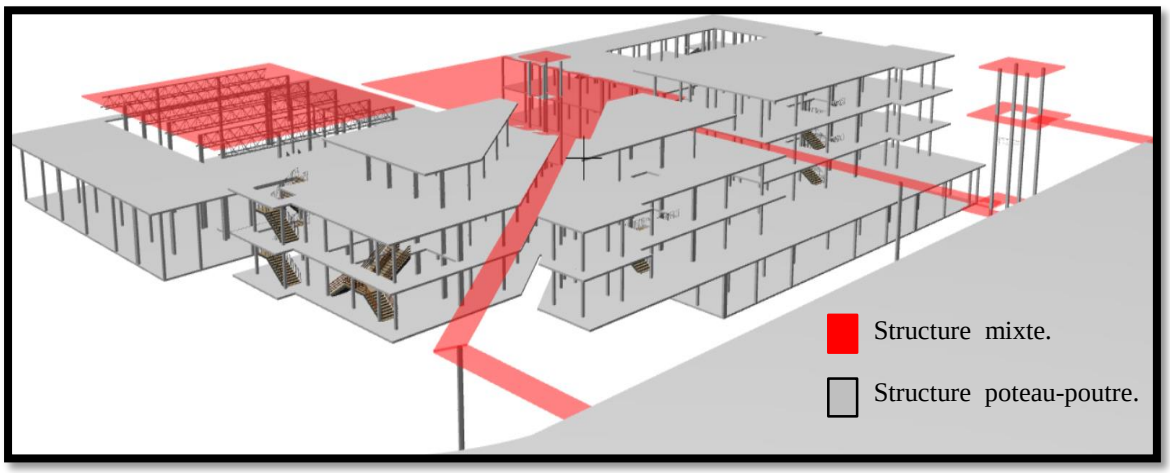

Figure 106: système structurelle du projet du port Source : Auteur

a. Sructure traditionnelle poteau poutre :

en béton armé avec un poteau de 0.4*0.5 m, et une poutre avec retombée de 0.40 m et un plancher alvéolé.

On a utilisé se système pour le centre commerciale et l'école de pèche pour un gabarit maximum de R+2, avec une portée comprise entre 6.00m jusqu'à 9.00m.

-Un joint de dilatation est prévu chaque 25.00 m.

- **Les dalles alvéolées :**

Sont des produits préfabriqués structurels, préfabriqués en usine, qui comportent des évidements longitudinaux disposés à intervalles généralement réguliers dénommés alvéoles.

Ce type de structure utilisée a beaucoup d'avantage :

- Permettre de grandes portées et des dalles plus minces

- Facilite les passages des gaines

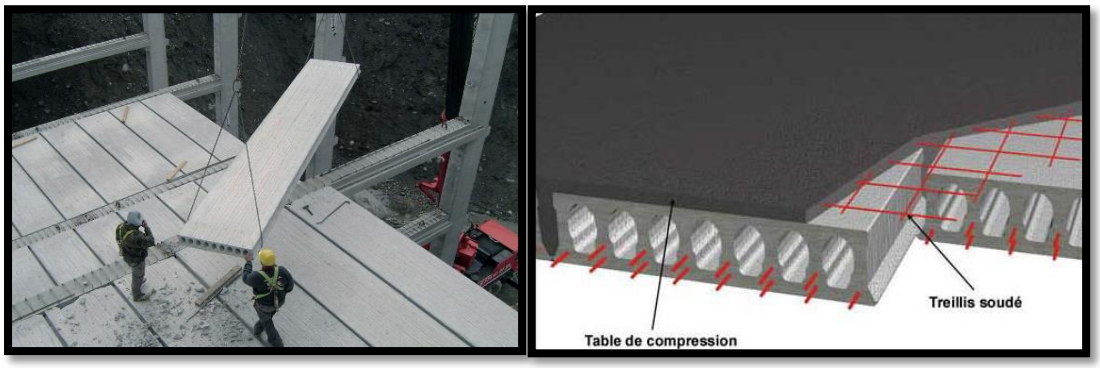

Figure 107 : Mise en œuvre de plancher alvéolé Source: https://www.rector.fr/produits/dalle-alveolee

b. Structure mixte :

adoptée pour la salle de spectacle, l'esplanade centrale et les passerelles afin de franchir de grande portée grâce à son faible poids, et sa grande résistance aux différents efforts tels que la compression et la traction .

-Pour la salle de spactacle la section du poteau est 0.6*0.3m et la poutre métalique ont une retombé de 1.2m et une porté entre poteau de 25 m.

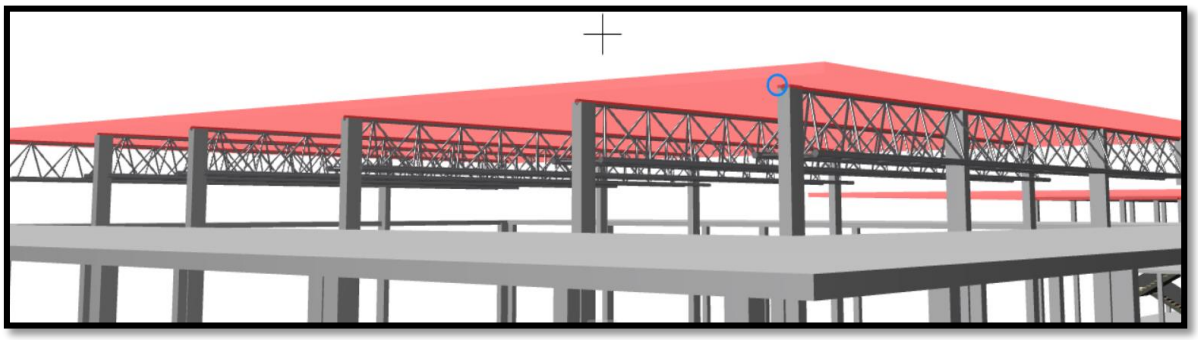

Figure 108: structure mixte Source : Auteur

IV.2 Courants fort (CFO) :

Dans notre cas d'étude, on a profité des locaux vides des voutes pour placer le poste trensformateur, le groupe électrogène, et aussi les différent tableaux générale de basse tension (TGBT) , en assurant l'accessibilité et aussi l'aération pour ces locaux .

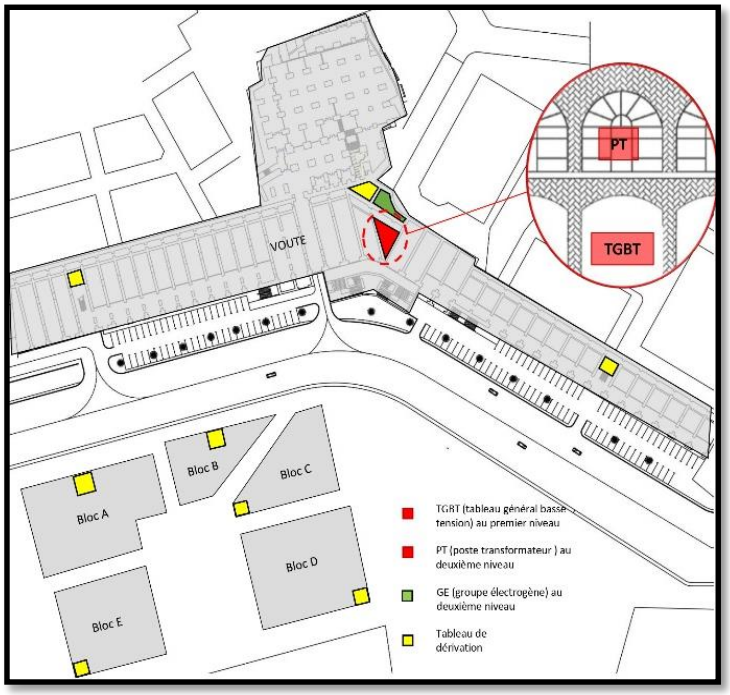

Figure 109: l'emplacement du PT, TGBT ,GE
Source : Auteur

Les différents blocs sont alimentés en éléctricité à travers les tableaux de distribution placée dans les locaux thechnique pour chauque niveaux.

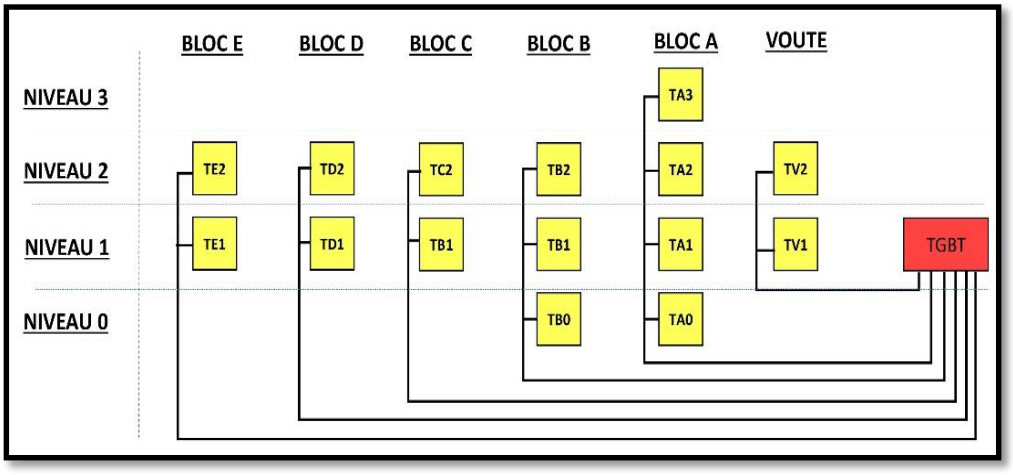

Figure 110 : shémas synoptique du réseau éléctrique Source : Auteur

IV.3 Courants faible (CFA) :

Pour le courant faible on a choisi le co-working space comme exemple pour expliquer se système, les bureaux individuelles et les espaces de travaille collectifs sont fournit par les caméras de vidéo de surveillance, les micros ordinateurs et le téléphone.

ces derniers sont tronsporté par le réseaux électrique VDI qui permet de transporter la voix, la téléphonies , les données ,les images , et tout information qui sert a contrôler une bâtisse a partir d'un serveur IP ou un autocom .

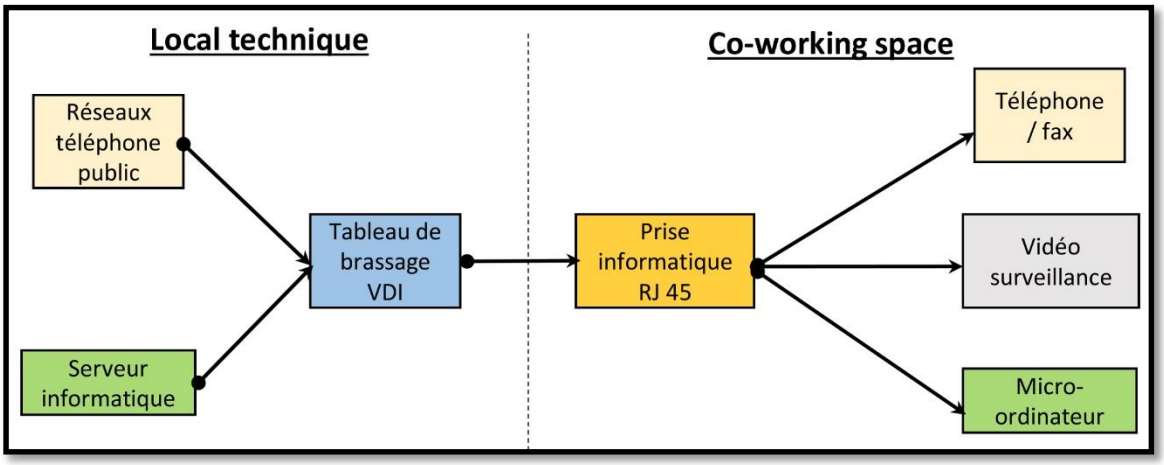

Figure 111 : shémas synoptique du courant faible pour le co-working space , Source : Auteur

IV.4 Adduction en eau :

- **Système d'incendie :**

La bache d'eau est placé dans le local thechnique du sous-sol, d'un volume de 120m3 pour l'alimentation de l'eau potable et aussi en cas d'incendie. L'installation est composée d'un poste de contrôle (qui permet un découpage en zone de la protection), de canalisations, de têtes sprinkleurs, des réseaux RIA et des poteaux d'incendie. L'installation est dimensionnée en fonction des risques (stockage, activité…), tout comme la source d'eau.

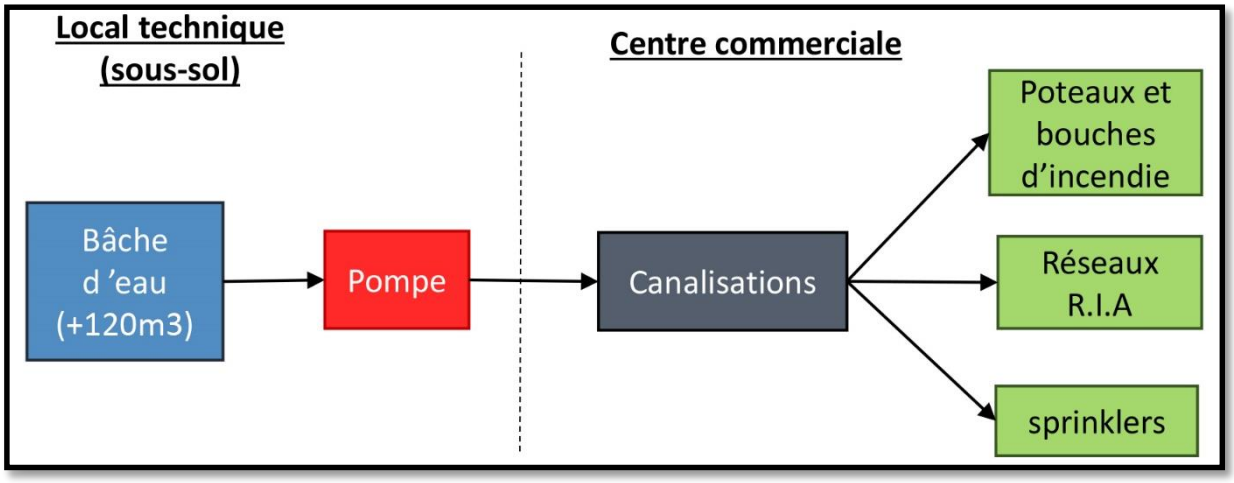

Figure 112: shémas synoptique du réseau d'incendie établie au niveau du centre commerciale , Source : Auteur

IV.5 Climatisation :

Un groupe d'eau glacée (GEG) utilise le même principe que les autres climatiseurs basés sur un circuit frigorifique.

La différence se situe sur l'évaporateur qui est cette fois à eau. Au lieu de refroidir de l'air, le groupe d'eau glacée refroidit de l'eau qui va ensuite refroidir de l'air, via un ventilo-convecteur. Les groupes d'eau glacée peuvent eux aussi etre à condensation à air ou à condensation à eau.

On a opté pour ce type de climatisation pour le principal critère qui est la puissance de l'appareil ainsi que la température de production d'eau glacée.

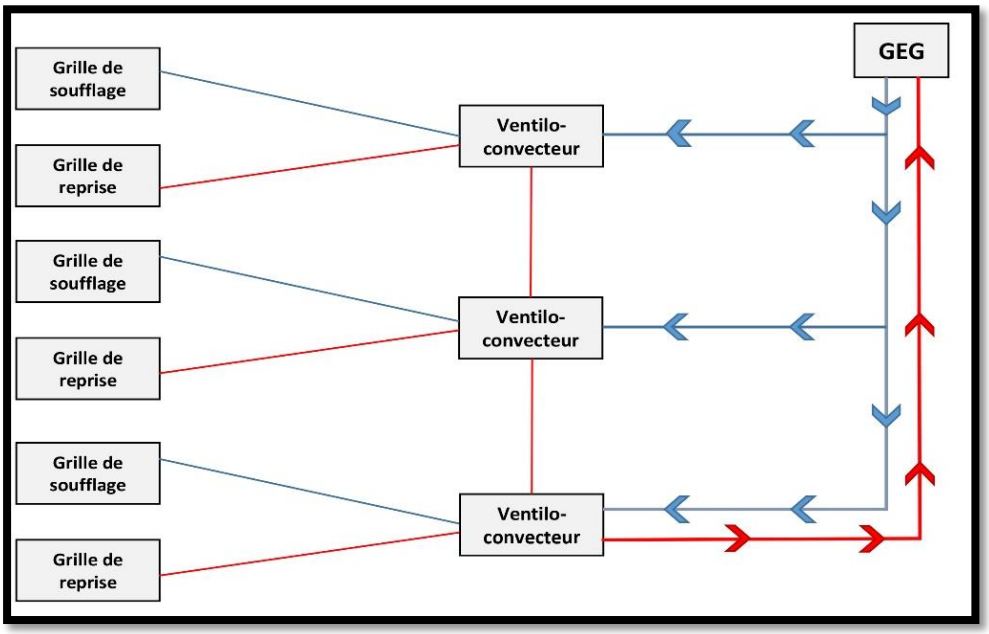

Figure 113: shémas synoptique du système de climatisation à eau glacé , Source : Auteur

IV.6 Plomberie (Gaz) :

L'installation d'un robinet de gaz ou d'un détendeur basse pression est obligatoire. Ces éléments doivent être facilement accessibles, dans notre projet ils sont placés à local thechnique du sous-sol.

Il est également possible de faire passer ses canalisations de gaz dans une dalle béton mais pas dans une chape de carrelage.

Il faut ensuite faire attention à l'aménagement de la pièce. En effet, rien ne doit bloquer l'accès au robinet d'arret.

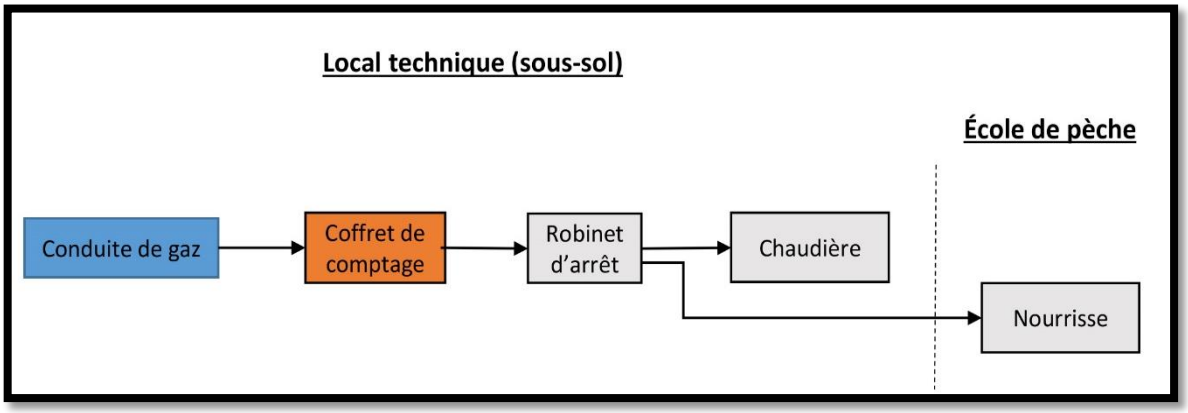

Figure 114: shémas synoptique de l'instalation de Ga

Source : Auteur

Chapitre V: conclusion générale

Conclusion générale :

Le processus de développement des villes, favorise toujours une démarche du renouveau du lieu de sa conservation et valorisation. En se fondant sur des élements clés capables de transcender le temps: l'architecture devient la maille qui relie la nostalgie du passé avec l'anticipation du futur par le biais du patrimoine.

Ainsi, l'aspect d'héritage de ce demier mène à un débat sur sa position tantôt comme évènement fondamental pour le développement de la ville, tontôt comme expérience prolongée d'un passé qu'on continue de vivre.

L'état général actuelle de ces centre historique impose l'image d'une dégradation avancé et cette marginalisation des centres anciens a entramé une série de conséquences interactionnelles liée à plusieurs phénoménes socioculturels et fonctionnels.

Cette situation a résulté un déséquilibre entre les deux entités où chacune d'ente elle a une configuration urbaine différente de l'autre, ces deux entités sont la ville historique et la ville nouvelle. Ces deux derniéres sont liées par la zone des abords des centres historiques et qui représente un lieu de rencontre de ces derniéres.

Notre intervention s'engage dans la problématique de l'articulation de ces zones d'abord avec leur environnement urbain immédiat, dans une volonté de réconciliation entre la ville ancienne et la ville nouvelle. Ainsi que la mise en valeur du patrimoine bâti qu'elles renferment.

Le choix s'est porté sur la ville d'Alger, pour son centre historique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO : La Casbah, et plus précisément sur la partie basse avec le port de pèche, un quartier marginalisé et déléssé malgré son potentiel historique, touristique et paysagère important et une rupture morphologique fonctionnelle et physique qui divise le site en antités non exploitées.

Les première décision étais à un échelle plus grand sur l'ensemble du site pour ensuite pouvoir ressortir la stratégie d'interventions spécifique dans le but de répondre a la problématique de liaison entre les deux antité du site (basse casbah-port de pèche) en se basant sur sont potentiel historique marqué par les voutes de la place des martyrs et du front de mer, avec une réflexion de revitalisation et de requalification des espaces , cette intervention peut redoonner au site une attractivité culturelle touristique , commerciale et paysagère tout en l'intégrant dans la dynamique urbaine .

L'idée est d'exploiter les voutes par de nouvelle fonctions comme culturelle en gardant la fonction domminante qui est la fonction commerciale pour avoir une continuité

fontionnelle avec l’environnement immédiat, les voutes vont étre reliées par le projet du port de pèche pour avoir un tout homogène unifiant et unifié.
Enfin, Le passé sert à inventer le présent en favorisant les liens de l’un avec l’autre dans une relation insoluble, qui ne cherche pas la conflictualité entre l’ancien et le nouveau, mais plutôt la continuité. Pour que cela se vérifie, il faut abandonner l'idée du patrimoine comme quelque chose d’achevé et de fini, abandonner cette idée pour comprendre que l'architecture historique est une réalité qui entraîne des valeurs actualisables qui peuvent être codifiées à travers le langage du projet il apparait nécessaire de créer un langage intermédiaire entre l'oeuvre de l’ancien et celle du nouveau, si on veut offrir à notre patrimoine la chance d’exister dans une continuité historique.

Nous voulons par notre projet qu'il soit une amorce à un projet urbain plus large qui touche tout le centre ancien de la casbah d'Alger et dont notre projet ne représente qu’une partie du travail qui doit étre fait sur la base de la reflexion globale.

Bibliographie :

Ouvrages

- CHOAY. Françoise. L'allegorie du patrimoine. 1992.
- CHOAY. Pierre MERLIN et Françoise. Dictionnaire de l'aménagament et de l'urbanisme. 1988.
- CHOAY. Françoise. L'Urbanisme, utopies et réalités. 1965 - KHLIFA, Mohamed .Histoire del Djazair.
- MISSOUM. Sakina. Alger à l'époque ottomane. Alger: DIAS. 2003
- OULEBSIR, Nabila. Les Usages du patnmoine : Monuments, musées et politique coloniale en Algérie. 1830-1930
- OULEBSIR, Nabila. Alger.Paysage urbain et architecture 1800-2000 .
- RAVEREAU. André. La Casbah d'Alger. et le site créa la ville. 1989.
- JOHN Ruskin. Les sept lampes de l'architecture. Edition Klincksieck, 2008
- GUSTAVO Giovannoni. L'Urbanisme face aux villes anciennes. Edition Seuil (3mai 1998) CAMILLO Sitte. L'Art de bâtir les villes L'urbanisme selon ses fondements artistiques Traduit par : Daniel Wieczorek. 1996
- Ernest, NEUFERT. NEUFERT Les elements des projets de construction- 11e édition. Paris: Dunod. 2014.

Dictionnaire:

- Dictionnaire LAROUSSE.
- Dictionnaire Le hure.

Mémoires et thèses:

- ALILL S. mémoire de magister: Guide technique pour une oppération de réhabilitation architectural villageaois.
- Neggadi & Bouhedadj. Mémoire Master: Réappropriation des vides urbains dans la Haute Casbah Cas d'étude : Partie haute du Boulevard Ourida Meddad.

ANNEXE

Programme spécifique

Bloc	Fonction	Espace	Programme qualitatif	Sous espace	Nb	Surface Unitaire m²	Surface Cumulé m²	Surface totale par fonction m²
Les voutes (place des martyrs et front de mer)	Commerciale	Ateliers de vente artistiques	-Pour tout types d'atelier doit contenir les répartition de base suivantes : entrepôts, locaux de production, locaux de vente, locaux indispensables (WC, etc.), locaux administratifs, -Meilleur éclairage pour l'atelier est l'éclairage par le haut ; prévoir un éclairage suffisant du poste de travail.	Espace de vente	14	71-100	1743	7013
				Atelier de travaille		40-80		
				Stockage		30		
		Boutiques	Cet espace doit être en contact direct avec les accès et doit être localisé dans des lieux visibles et accessibles par tout le monde .	Espace de vente	15	50-100	1500	
				Stockage		30		
		• Cafétéria • Restaurants • Pêcheries • Salon de thé • Café-littéraire • Crèmerie	Ce sont des zones commerciales urbaines de grand trafic, accueillant un nombre importants de consommateur, quotidiennement , c'est la raison pour laquelle on doit garantir un bon système d'organisation spatiales notamment la disposition de tables et les chaises afin d'assurer un confort Pour les visiteurs, 5,3 m3 pour 3 personnes	Espace de Consommation	17	100-300	2870	
				Cuisine		40-100		
				Terrasse		100		
				Sanitaire		30		
		Salle de jeux	La mise en service de jeux avec possibilité de gains est réglementée. Un jeu pour lequel il existe des gains en argent ou en marchandises peut être mis en service dans des salles de jeux . C'est un espace qui doit être ouvert avec un éclairage réparti sur toute la salle 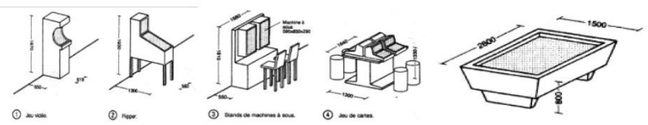	Cafète	2	20-50	600	
				Salle de billard	2	50		
				Salle de jeux vidéo	1	70		
				Salle de jeux babyfoot	2	50		
				Salle de jeux d'échec	1	70		
		Poissonnerie	Comme les poissons se gâtent facilement, Ils sont conservés au froid. Les poissons fumés, contrairement aux poissons trais, doivent obligatoirement être stockés secs. La marchandise dégageant une forte odeur, les magasins doivent par conséquent comporter des sas ou être fermés par rideaux. Les murs et le sol doivent être lavables. Tenir compte de l'important trafic de livraisons.	Espace de vente	3	40-70	300	
				espace de stockage		40		

Les voutes (place des martyrs et front de mer)	**Culturelle**	Atelier d'archéologie	Savoir les base principale de l'archéologie et avoir un bagage théorique dans un espace bien éclairé , aéré et aménagé de tables de travaille ,afin de pouvoir pratiquer sur chantier .	Laboratoire de recherche archéologique	1	54	274	2690
				Classe	2	70-80		
				Espace d'exposition temporaire	1	70		
		Musée	Les ouvres artistiques doivent être protégé contre l'humidité, la sécheresse, le soleil et la poussière .On doit leurs garantir une répartition judicieuse des objets exposés , le public doit pouvoir visiter tout les espaces d'exposition , sans fatigue cela implique une disposition aérée mais restreinte , de la variété , une forme et une suite de la salle correspondantes . 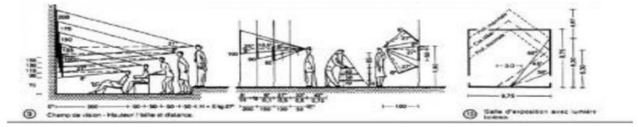	Espace d'exposition	1	1470	1986	
				Bibliothèque	1	166		
				Administration	1	60		
				Réserve	1	145		
				Quarantaine	1	145		
				Sanitaire	2	28		
		Atelier musical	Apprendre les base principale de la music dans des salle de cours de théorie et de solfège puis pratiquer les notion dans des salle de pratique en groupe Les salle ont besoin d'un confort d'usage qui répond aux exigences sur le plan acoustique .	Atelier d'apprentissage par instrument	7	70	430	
				Classe (théorie et solfège)	2	70		
				salle de music commun	2	90-100		
				Administration	1	36		
				Foyer	2	50		
				Sanitaire	2	15		
	Tertiaire	Co-working space	Les différents espaces dans un Co-working space : -Cellules de bureau de 1 à 3 personnes. -Bureaux collectifs jusqu'à 20 personnes avec postes de travail pour débutants. -Très grands bureaux jusqu'à 200 personnes sur un niveau. -Bureau mixtes avec postes de travail individuels et secteurs collectifs. - Toutes salles multifonctionnelles pour travail individuel et en équipe, plus secrétariat .	Bureau individuel	19	48	437	437
				E.de travail collectif	3	100		
				Sale de projection	2	89		
				Sale de réunion	1	70		
				Foyer	2	100		
				Sanitaire	2	30		

Centre commercial (bloc A/B /C)	**Commerciale**	Boutique	/	Espace de vente	60	30-54	2661	3532
				Stockage	16	16		
		Show-room	le showroom ne doit pas être un musée, il met en avant des produit et des modelé commerciale , doit donc être un espace innovant, qui se renouvelle régulièrement pour présenter les dernières actualités. Ce lieu ne doit pas être figé, et suffisamment modulable pour s'adapter aux produits à valoriser à l'avenir.	Accueil	1	45	167	
				Espace d'exposition	1	122		
		Super marché	-Le service est assuré dans les rayons viande, charcuterie, poissons, fromage, fruits et légumes. -Bien étaler toutes les marchandises pour qu'on les distingue bien. -Attacher une attention particulière au cheminement de la clientèle ; commencer par le passage devant les corbeilles ou chariots pour terminer par les caisses. -Hauteur des rayonnages muraux : la marchandise doit rester à portée de main :le rayon supérieur à 1,80 m maximum, le rayon inférieur à 30cm au-dessus du sol. 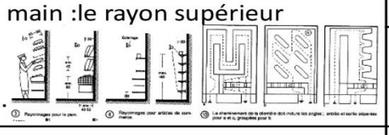	Rayonnage	1	200	354	
				Caisse	1	14		
				Stockage	1	10		
				Sanitaire	1	24		
		• Café-resautant . • Pêcherie		Espace de Consommation	3	100-155	350	
				Cuisine	2			
				Comptoir	2	23		
				stockage	2	10		
				Sanitaire	2	24		
	Loisir	Espace Ludique (pour enfant)	Ces institutions socio-pédagogiques dans lesquelles on peut s'occuper régulièrement durant la journée d'enfants d'âge préscolaire et scolaire. Lors de la conception, il faut prendre en compte les exigences d'élément adaptés aux enfants.	Accueil	1	10	260	260
				Salle de jeux : -interactif -de société -De réalité virtuelle	1	65		
				Bibliothèque	1	24		
				Garderie	1	24		
				Sanitaire	1	24		

Ecole de pèche (bloc D)	**Éducative**	Ecole de formation	La répartition des locaux sur le terrain, leur méthode et leur type de construction dépendent de la dimension, d'une part, des surfaces superposables (salles de classe, salles spécialisées, services administratifs et autres) et, d'autre part, des surfaces non superposables (salles de travaux pratiques par exemple, les ateliers, salles de sport et autres). Le bâtiment des salles de classe ne dépassera qu'exceptionnellement deux ou trois niveaux et le bâtiment où se situeront les ateliers. les machines lourdes et ou seront réceptionnées les livraisons importantes de matériel ne possédera qu'un niveau. L'accès se fait par un hall d'entrée comprenant les installations centrales et tenant lieu de surface d'accueil et d'orientation vers les salles situées au niveau 1'2 ou 3 ou vers les bâtiments latéraux.	Salle de cours	6	48-66	2719	2719
				• Ateliers : -machine et mécanique général -embarcation -sécurité -navigation -ramendage	1	119-126		
				Simulateur	1	100		
				Bibliothèque	1	174		
				Salle d'informatique	1	100		
				Administration	1	120		
				Foyer	1	95		
				Cour	1	216		
				Sanitaire	3	35		
Salle de spectacle (bloc E)	**Culturelle**	Salle de spectacle	-La surélévation des sièges résulte des lignes de vision. La construction selon les lignes de vision vaut pour toutes les places dans la salle du parterre aux balcons . On part du principe que les spectateurs sont assis en «chicane= et qu'ainsi il n'y a qu'une rangée sur deux qui nécessite une surélévation totale pour la vue. - la surface de la scène est de plus de 100 m2. Le plancher de la scène est à plus d'un mètre au-dessus de l'ouverture de la scène.	Salle de spectacle 210 P	1	522	1131	1131
				La scène	1	300		
				L'arrière scène	1	130		
				La régie	1	47		
				Cafétéria	1	73		
				Sanitaire	2	22-37		
Espaces divers			Circulation verticale	Escaliers	10	/	16 NB	/
				Ascenseur	6	/		
			Circulation horizontale	Hall ,couloire	/	3241	3241	
			Espaces extérieurs	Espace vert	/	4570	6835	
				Terrasse accessible	/	2265		
			Parking	Stationnement extérieur	134 p	/	214 P	
				Sous-sol	80p	/		
			Locaux technique	/	/		547	

Plans techniques

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PECHE A TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

Place des martyrs
A.voute place des martyrs
Djamaa djedid
Djamaa kbir
Boulevard chez-Guevara
Rue d'Angkor
A.voutes front de mer
A.centre parking
Parking
A.parking sous-sol
A.centre commerciale
A.école de pêche
A.salle de spectacle
A.voutes place des martyrs
A.voutes
A.centre parking
R+1
R+2
R+3
poissonerie
Port de plaisance
Port de pèche
N

1 Plan de masse

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PECHE A TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

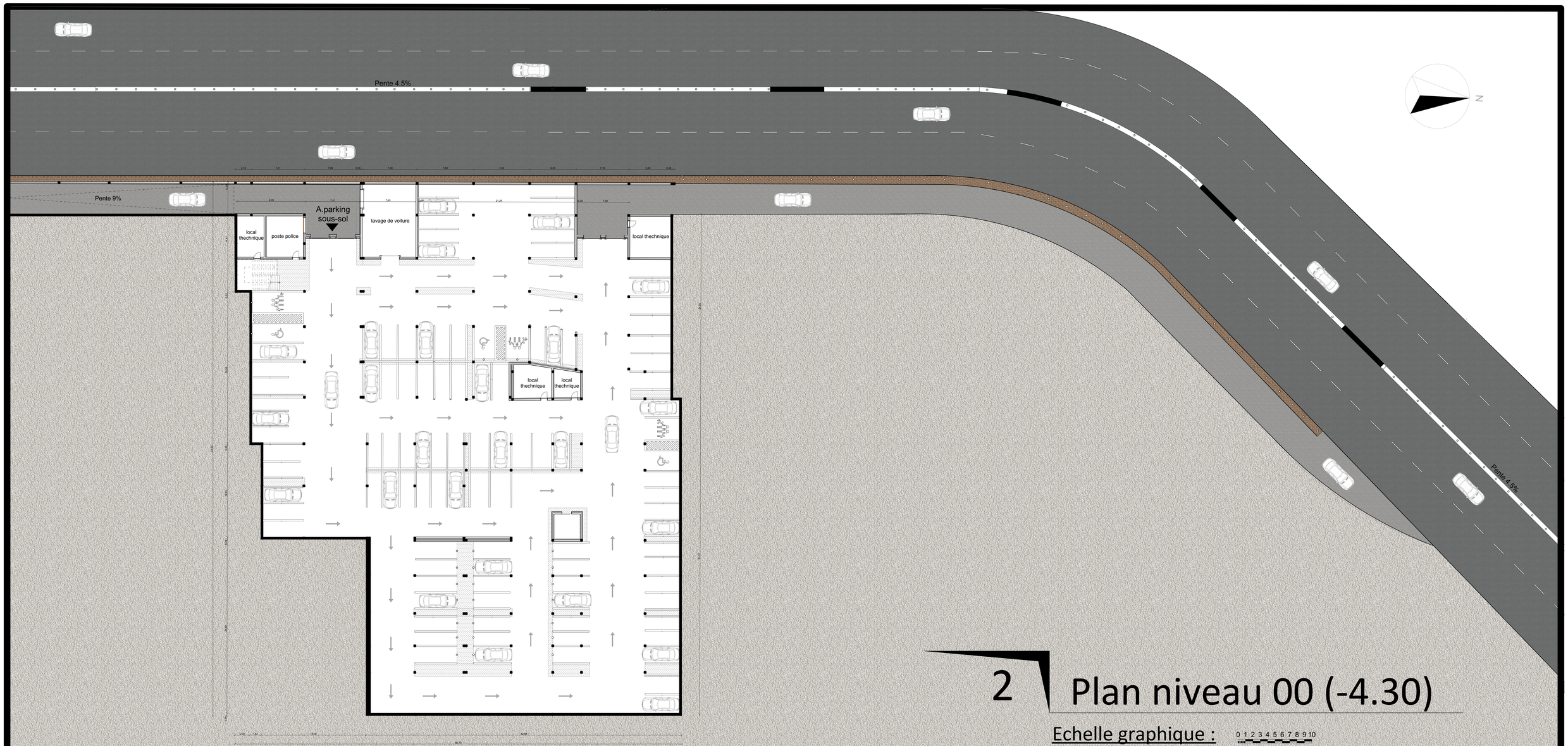

2 Plan niveau 00 (-4.30)

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

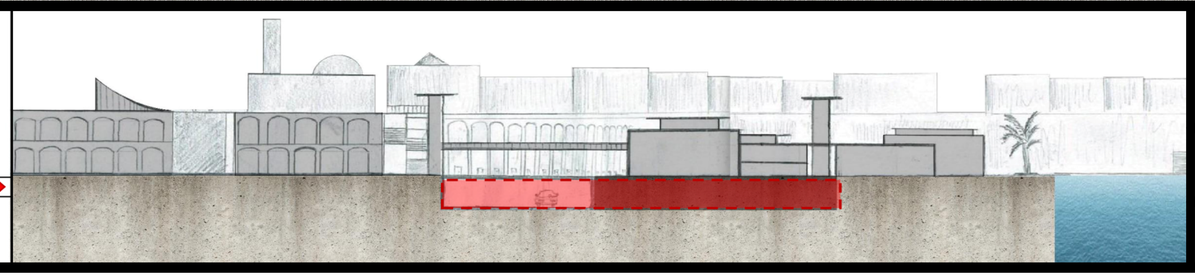

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PECHE A TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

3 Plan niveau 01 (+-0.00)

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

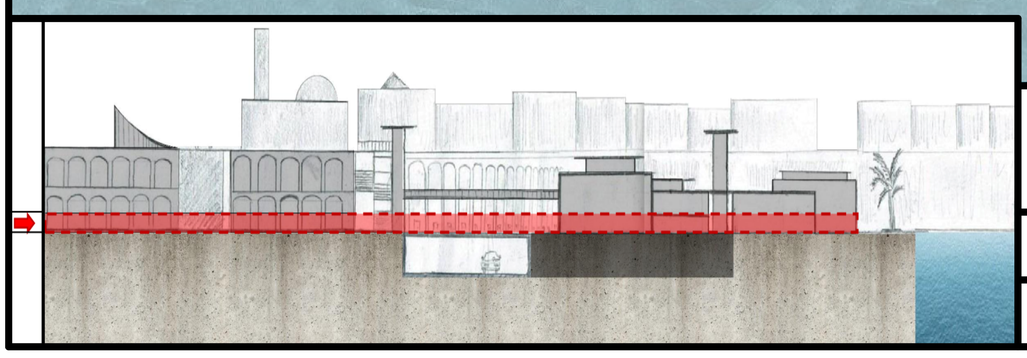

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PECHE A TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

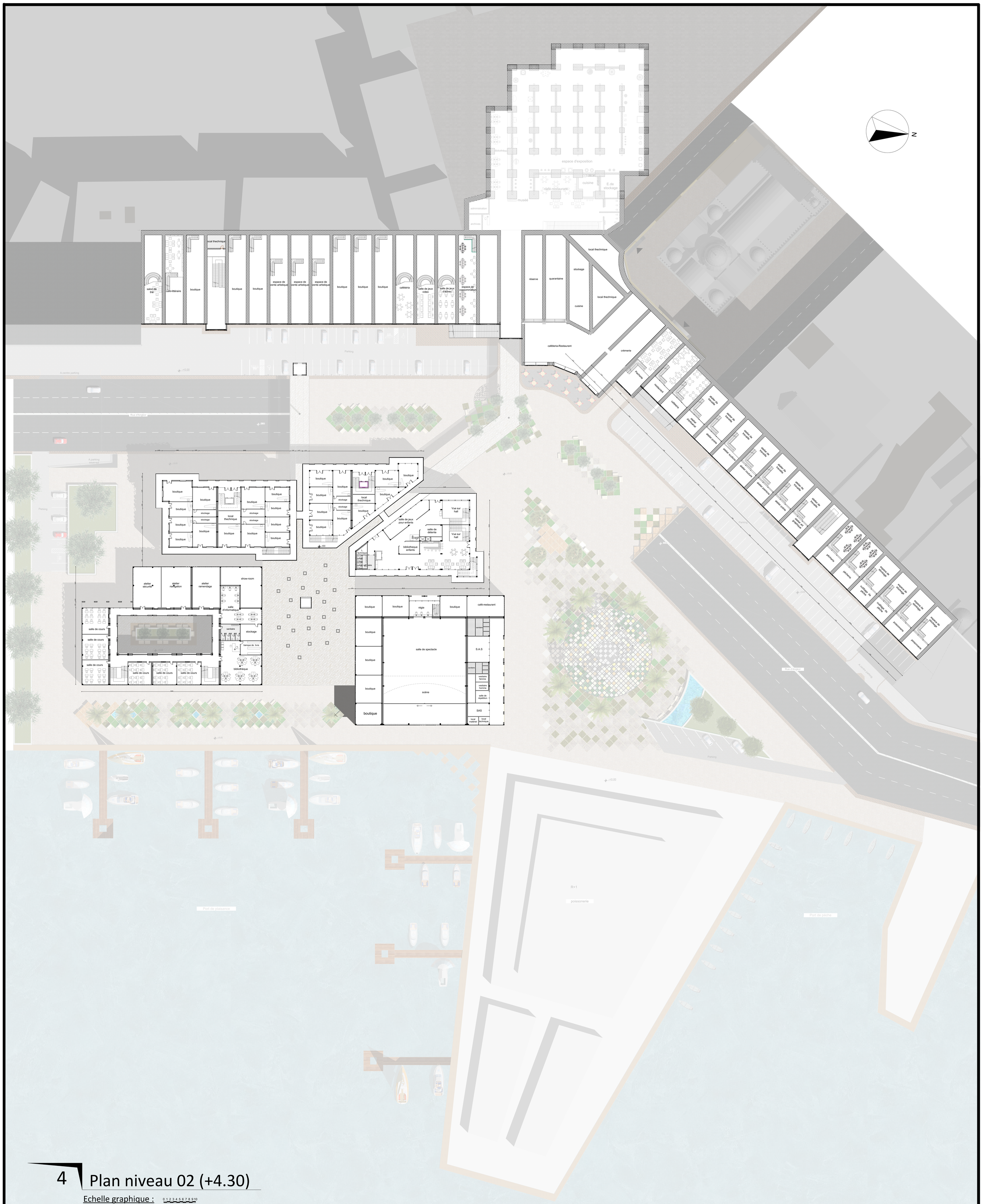

4 Plan niveau 02 (+4.30)

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

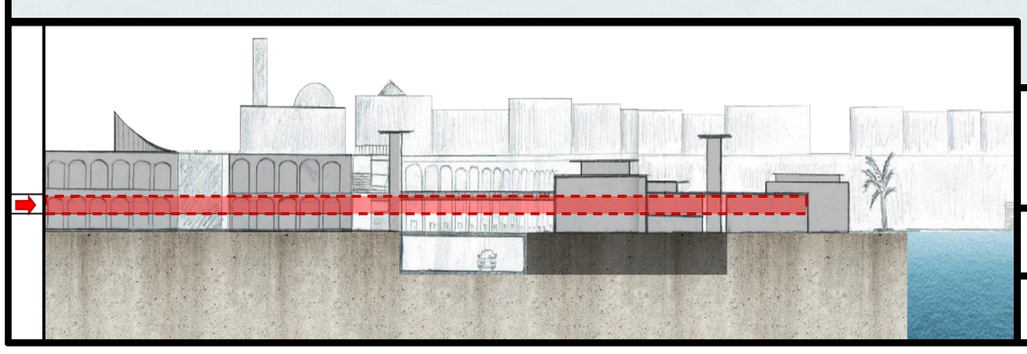

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PECHE A TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

ateliers artisanal
laboratoire de recherche
classe
classe
ateliers couture
espace de vente
ateliers archéologie
exposition temporaire
espace de vente
boutique
boutique
salle de jeux
espace de vente
ateliers peinture
espace de vente
ateliers art graphique et décoration
local technique
boutique
boutique
boutique
pécherie
poissonerie
pécherie
+8.60
A.VOUTE place des martyrs
bureau individuel
E.travail collectif
sale de projection
sale de réunion
boutique
local thechnique
A.voutes
Atelier musical
+12.9
+8.60
A.couverture
A.voute place des martyrs
R+1
+11.6
+11.6
R+1
R+1
+0.00
+8.6
+6.00
+8.00

N

5 Plan niveau 03 (+-8.60)

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

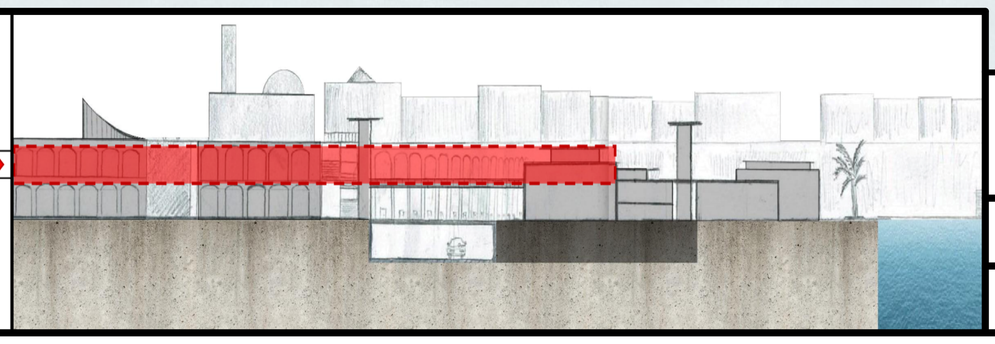

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

Place des martyrs

Boulevard chez-Guevara

R+3

R+3

R+3

R+3

R+3

Djamaa djedid

Djamaa kbir

N

6 Plan niveau 04 (+17.20)

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

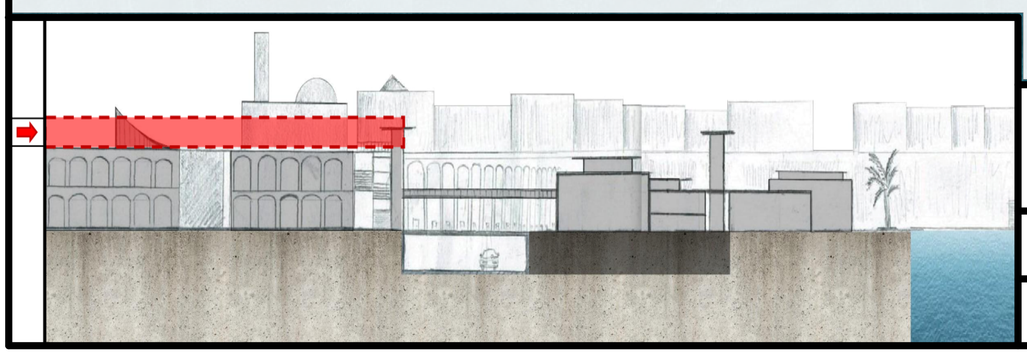

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

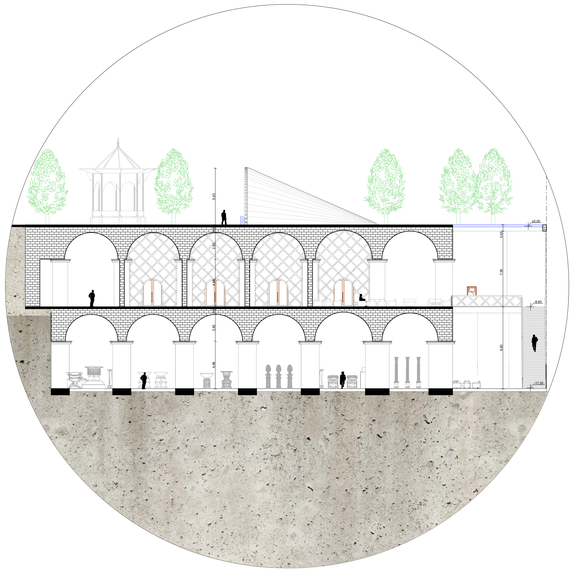

Coupe AA

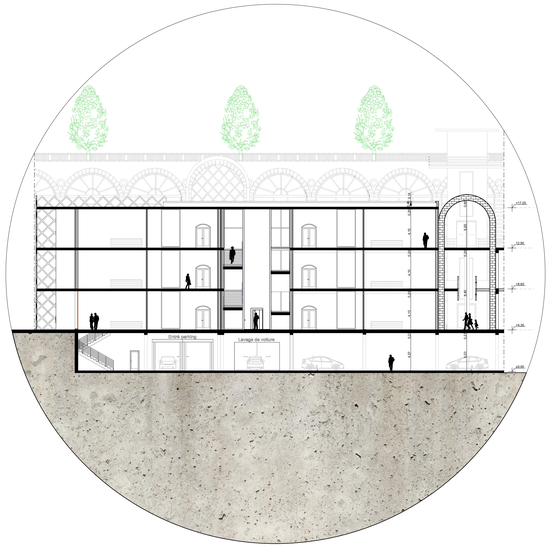

Coupe BB

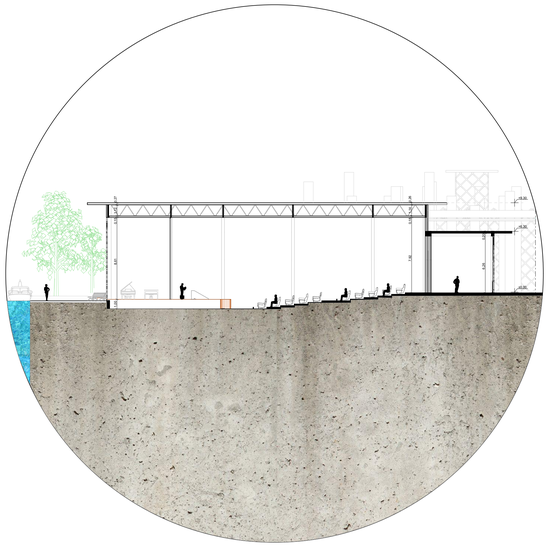

Coupe CC

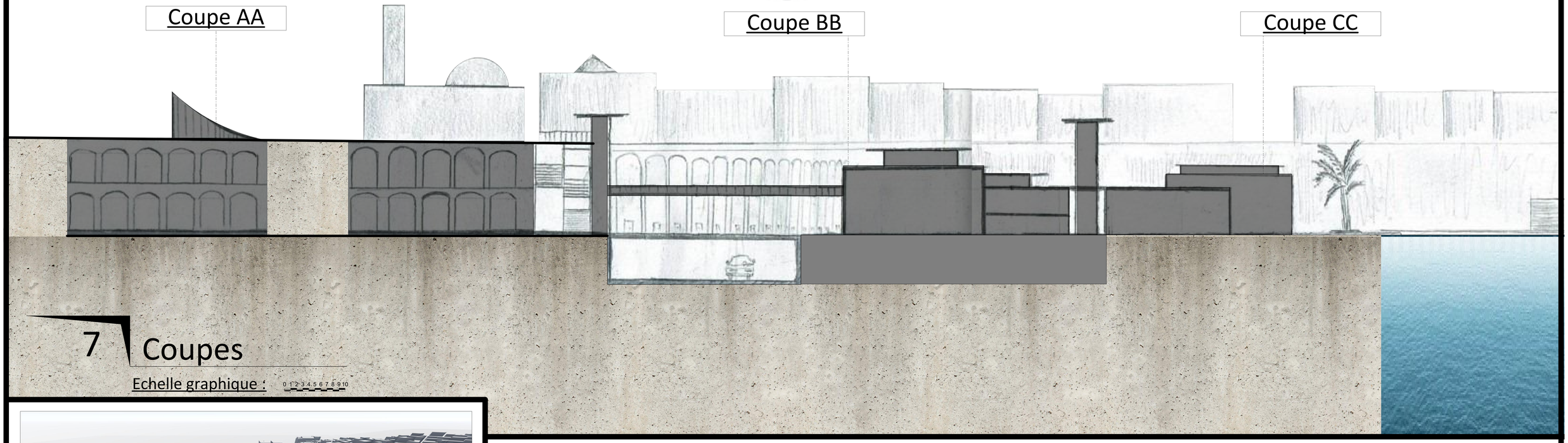

7 Coupes

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

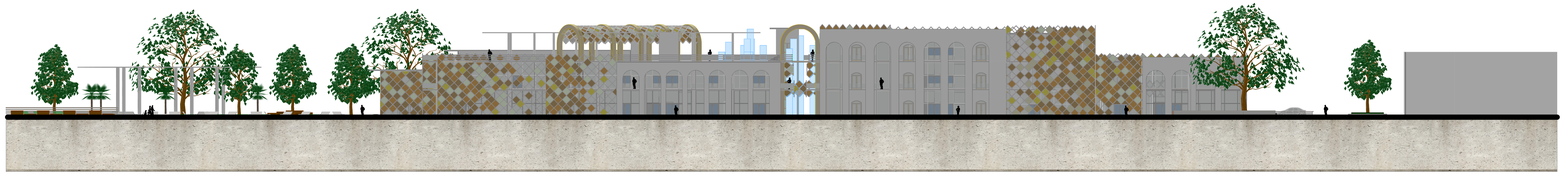

8 Façade depuis la rue d'Angkor

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

9 Façade maritime

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 26/09/2020		

LA REVITALISATION DE LA BASSE CASBAH-PORT DE PECHE A TRAVERS LA RECONVERSION DES VOUTES

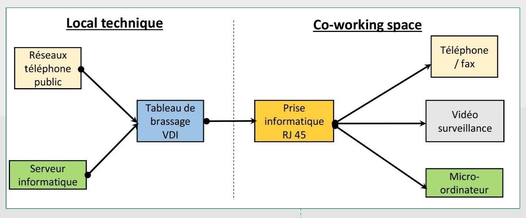

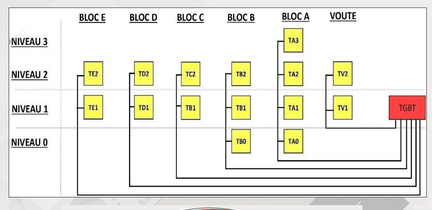

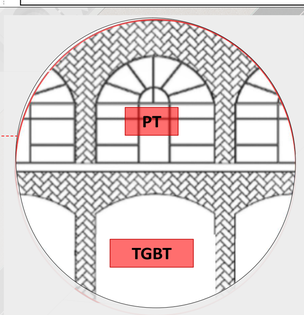

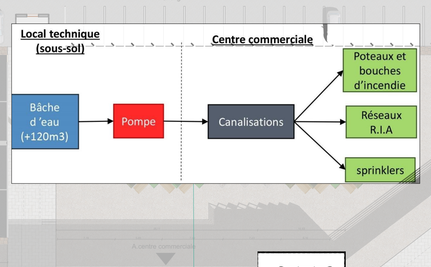

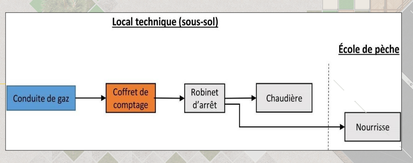

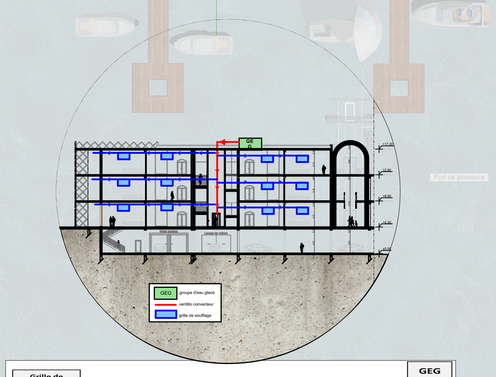

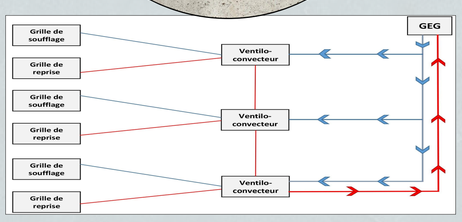

10 Plan technique

Echelle graphique : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

* Ce plan est un positionnement des systemes du CES : courant fort , courant faible, climatisation , plomberie , système d'incendie .

* chaque système est représenté dans un bloc pris comme exemple , et expliqué par le shéma synoptique .

Légende:
- courant fort
- courant faible
- climatisation
- système d'incendie
- plomberie (gaz)

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	**INTITULE :** la revitalisation de la basse casbah-port à travers la reconversion des voutes	**PRESENTE PAR :** DRICI TANI WALID
PRESENTE LE : 15/09/2020		

VUE 3D DU PROJET :

Vue 3D sur l’emsemble du projet coté sud-ouest

Vue 3D sur l'emsemble du projet coté ouest

Vue 3D sur l’emsemble du projet coté nord

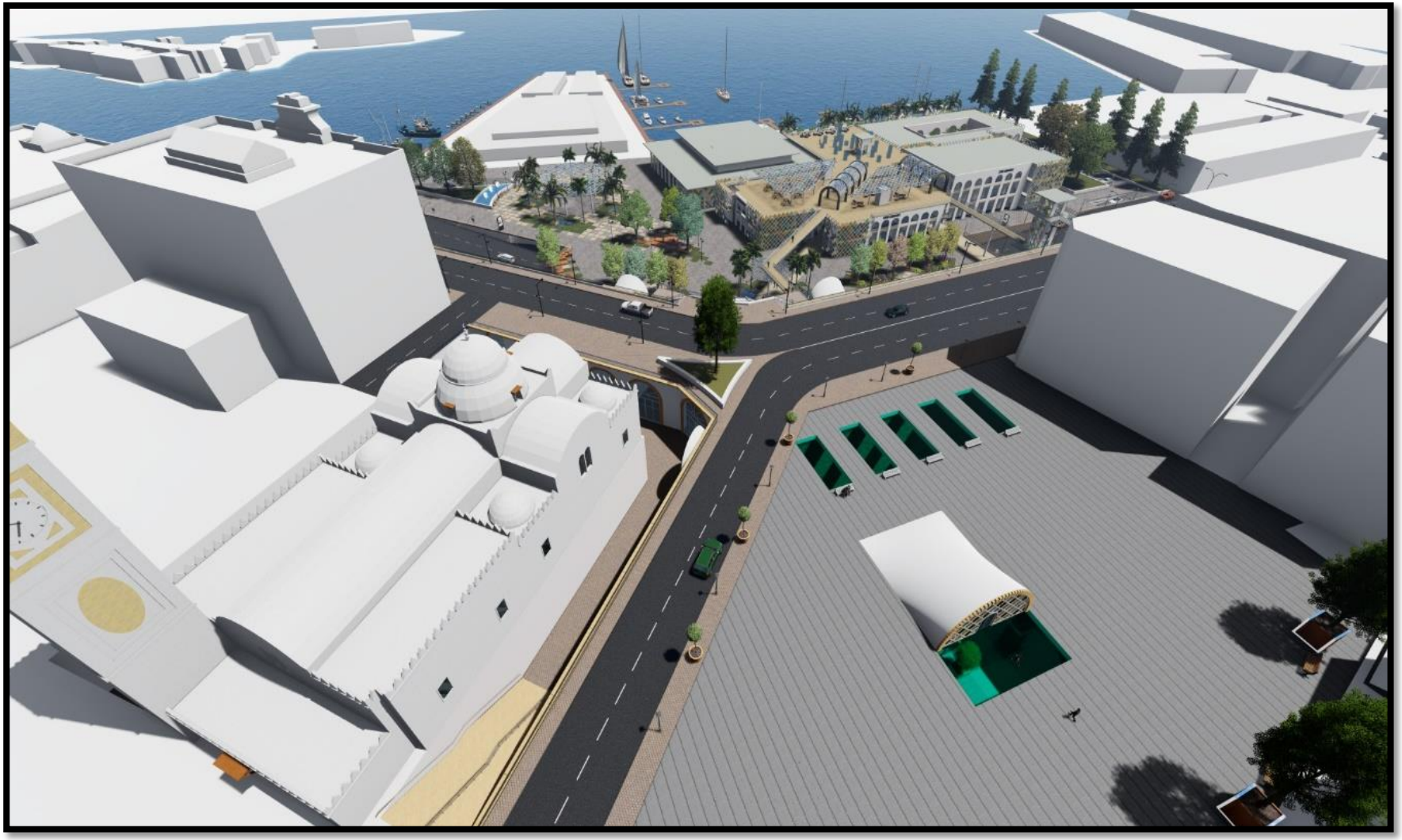

Vue 3D sur l’emsemble du projet coté nord-est

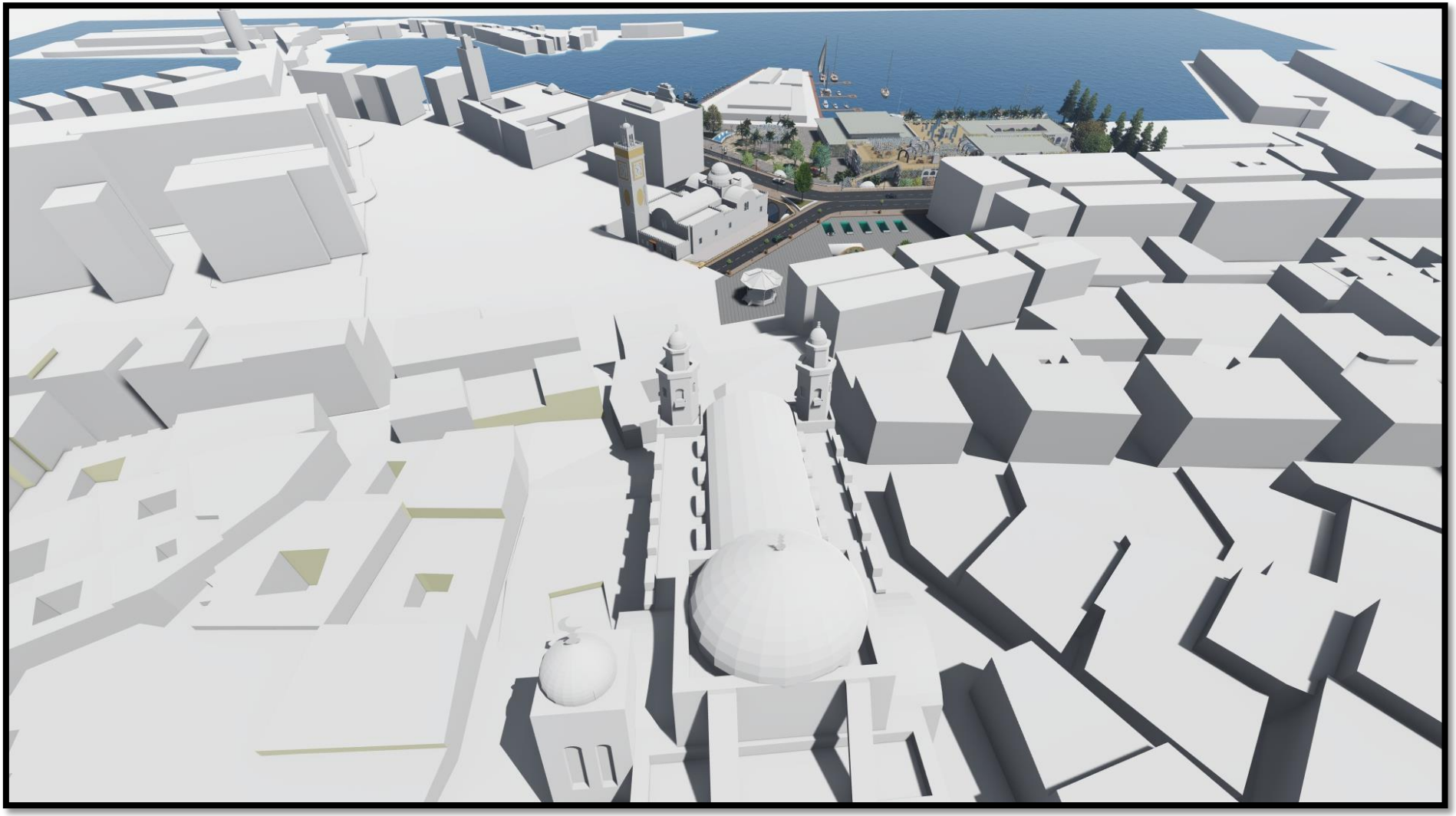

Vue 3D sur l’emsemble du projet coté est

Vue 3D sur l’emsemble du projet coté sud

Vue 3D sur Bab el bhar

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

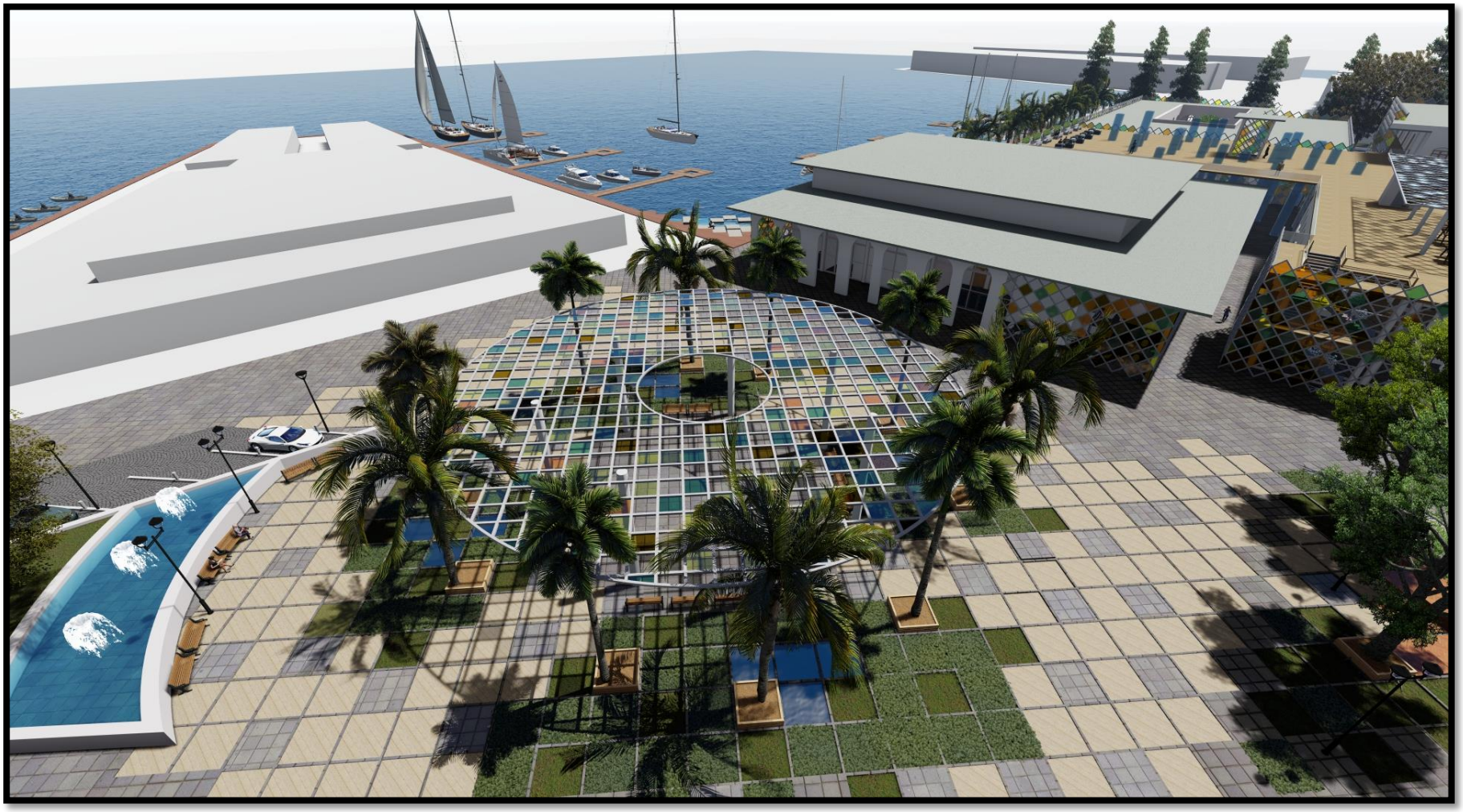

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

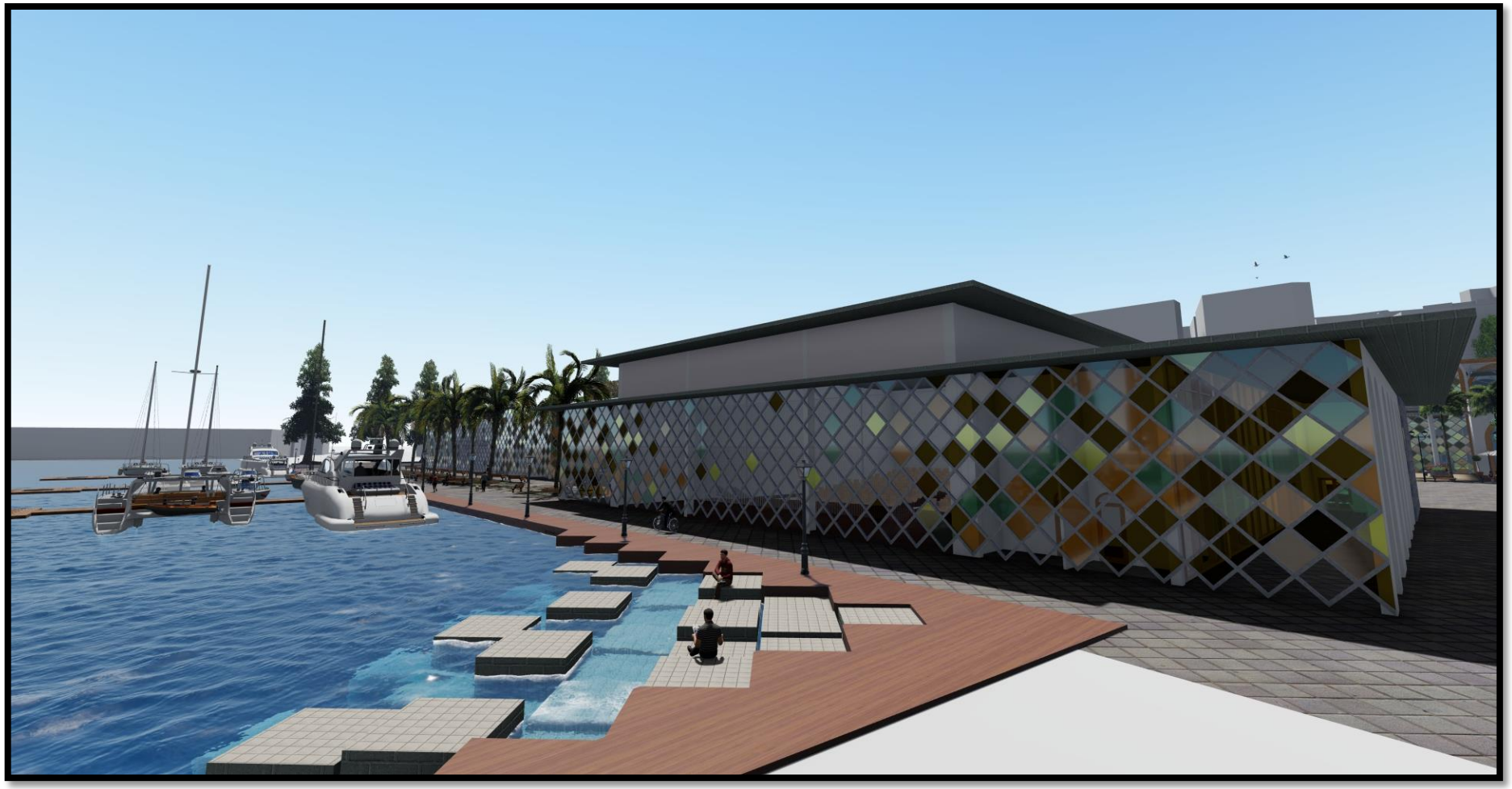

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

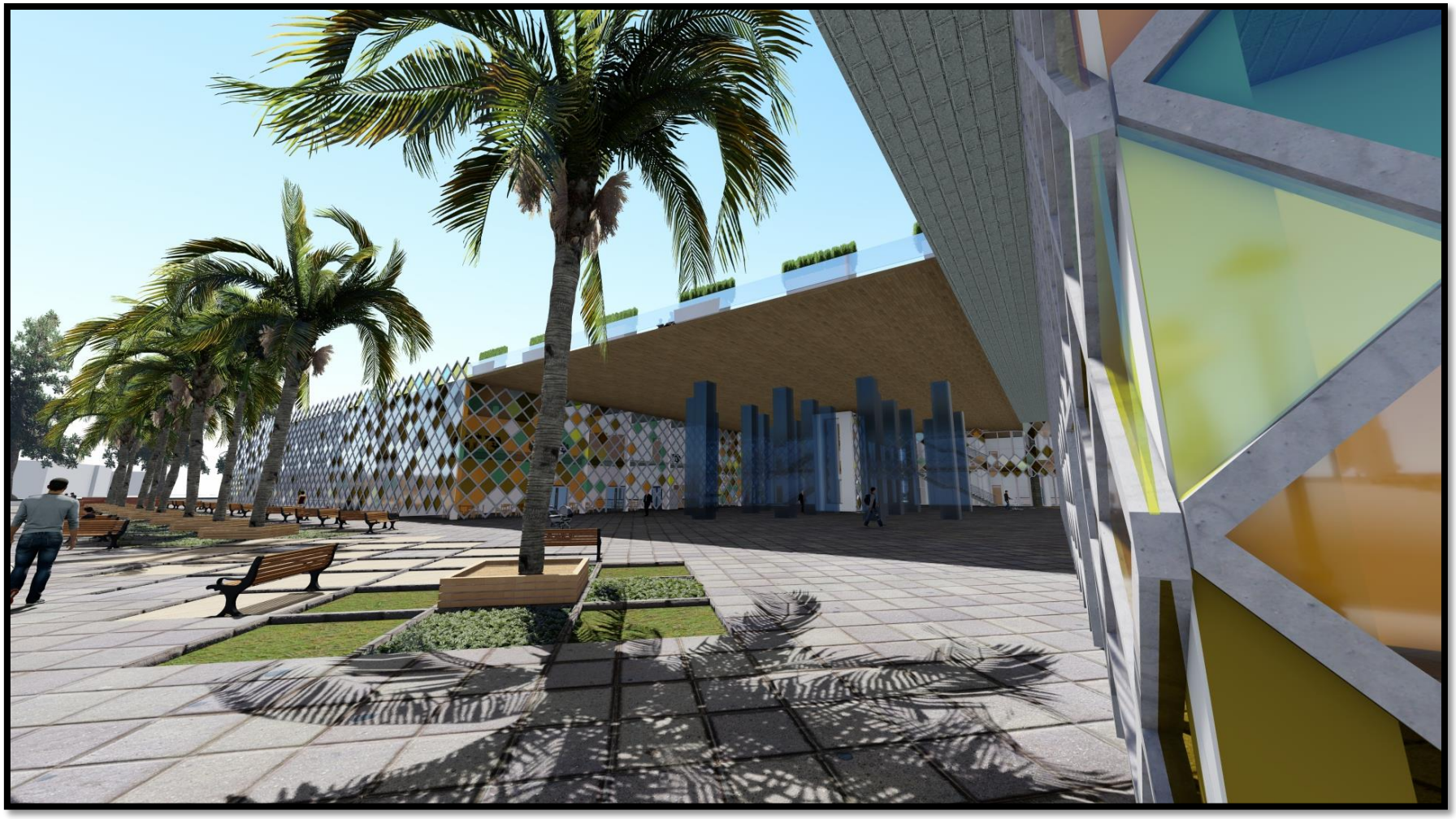

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

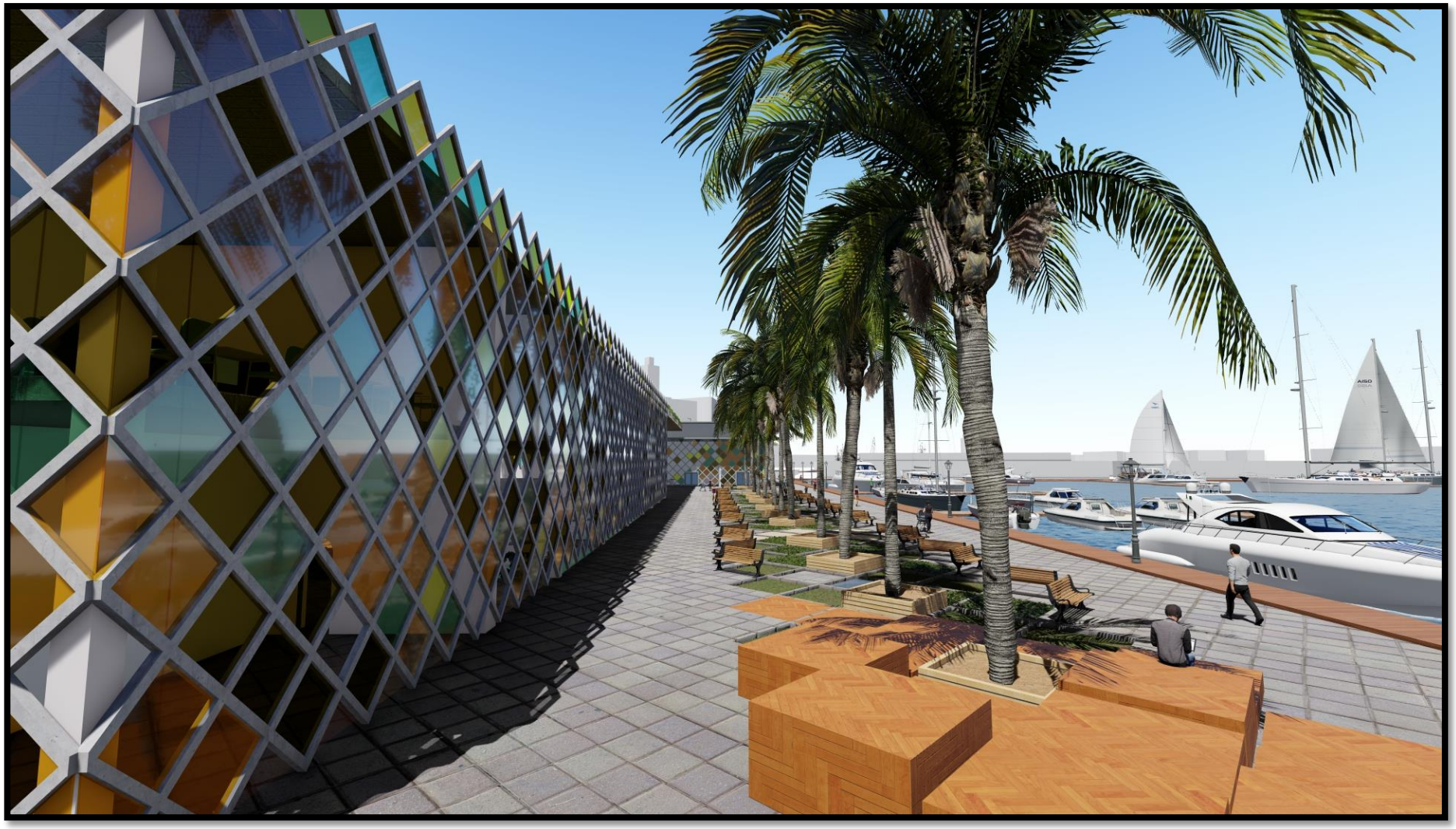

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

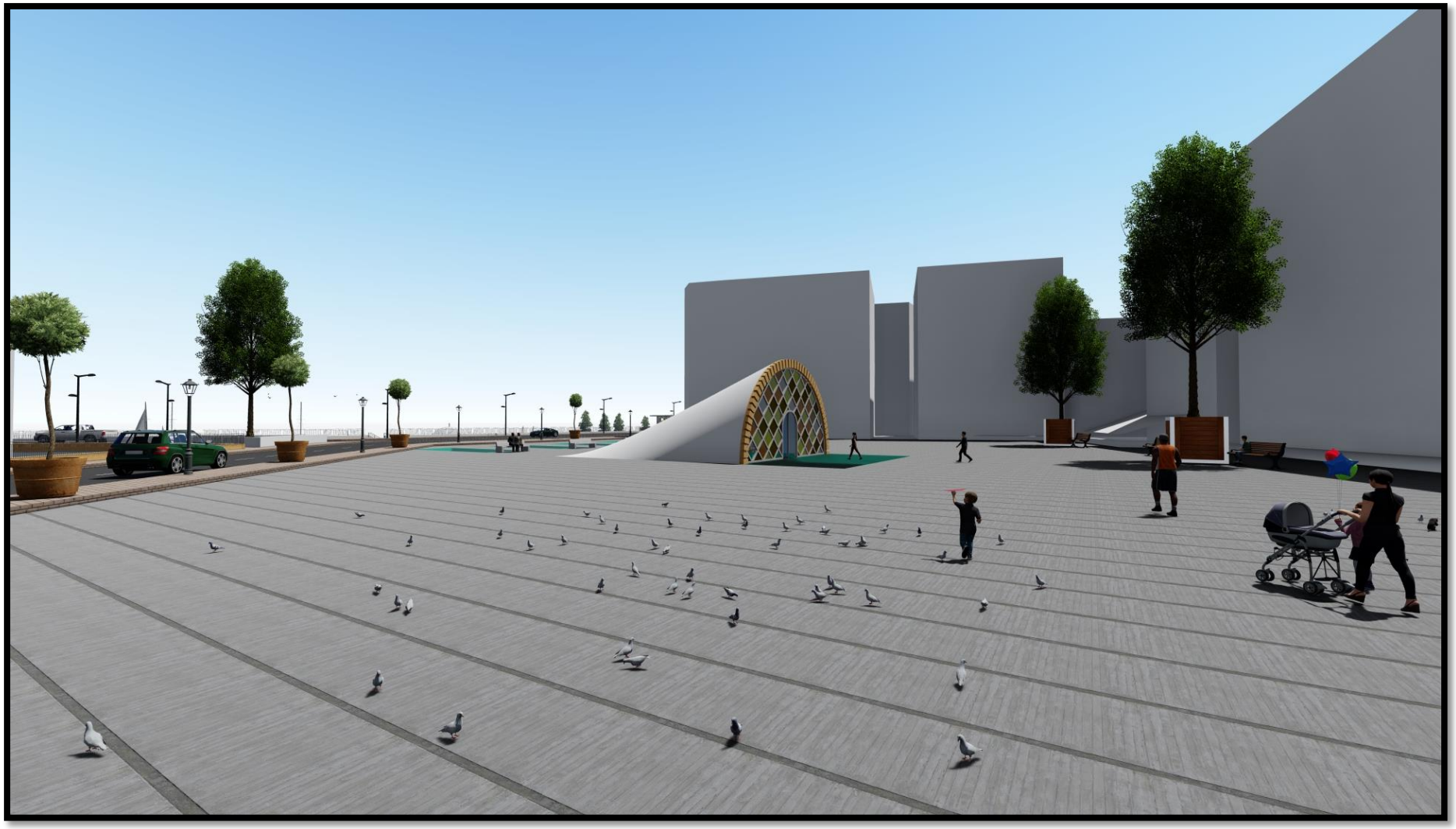

Vue 3D des différents aménagements extérieurs

Vue 3D sur l'aménagement des voutes du front de mer

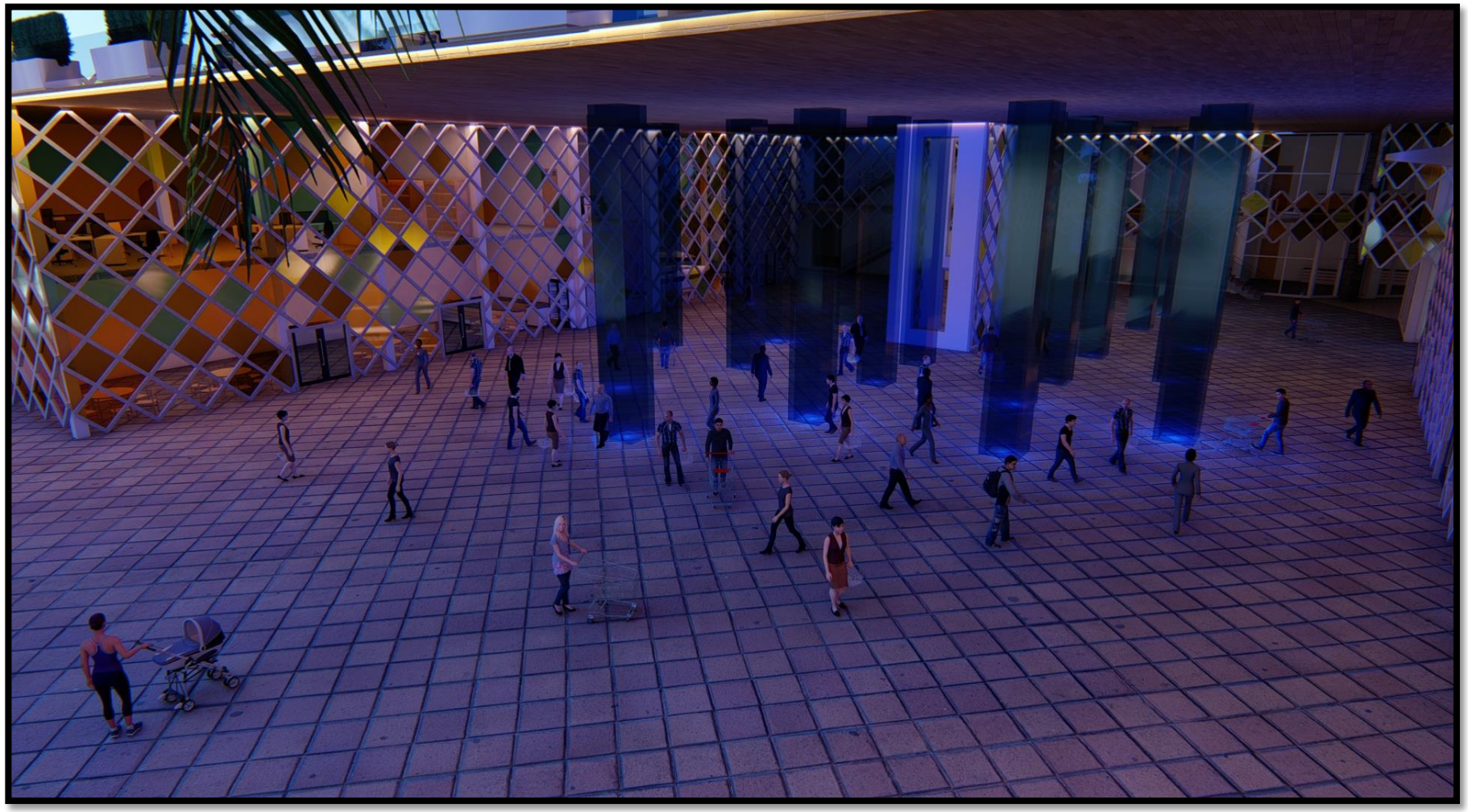

Vue 3D sur l’esplanade central

Vue 3D sur l’esplanade central

Vue 3D sur l’esplanade central

Vue 3D sur l’esplanade central

Vue 3D sur la cour de l’école de pèche

Vue 3D sur la cour de l’école de pèche

Vue 3D sur l'aménagement du premier niveau des voutes de la place des martyrs

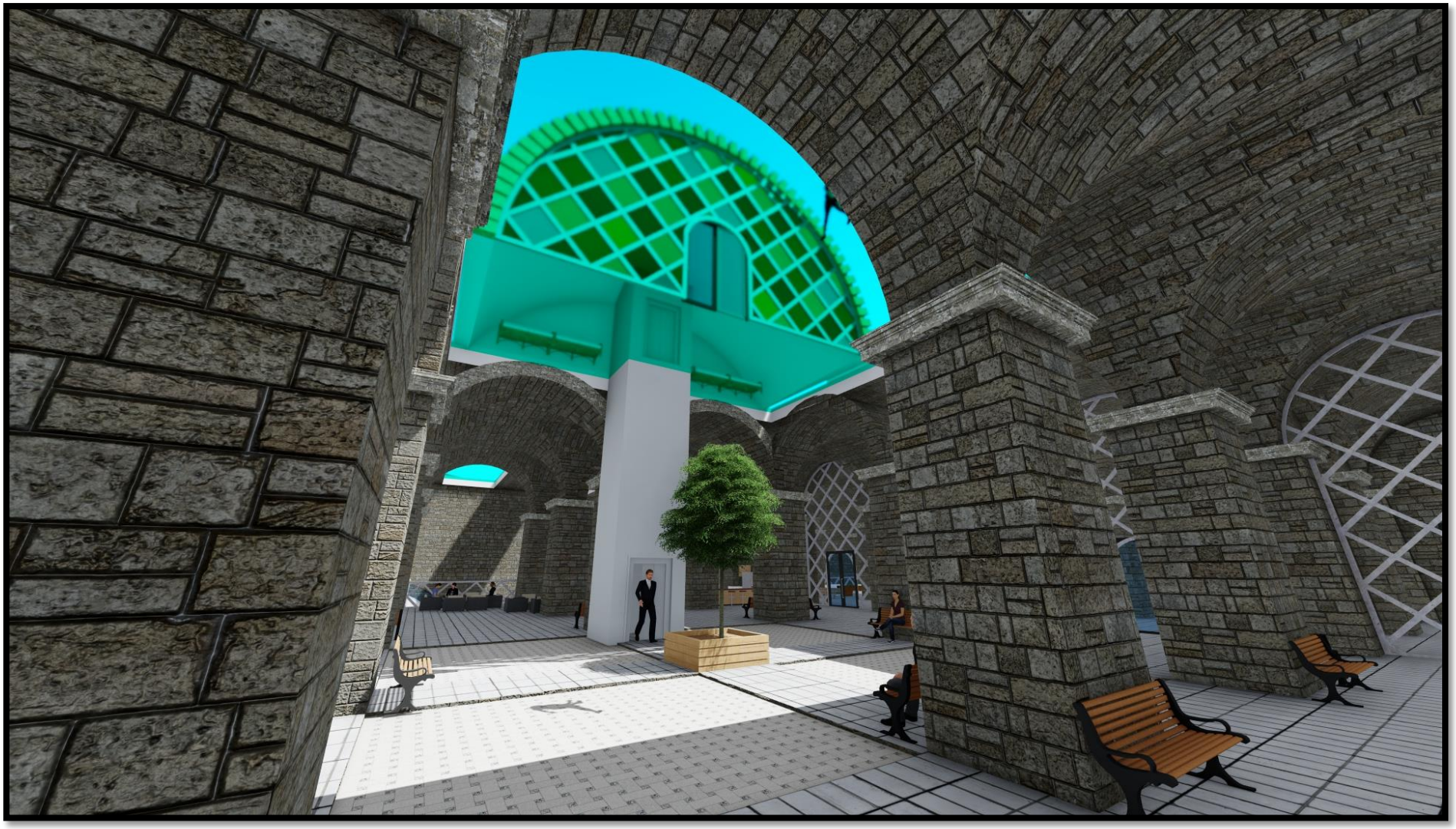

Vue 3D sur l'aménagement du premier niveau des voutes de la place des martyrs

Vue 3D sur l'aménagement du premier niveau des voutes de la place des martyrs

Vue 3D sur l'aménagement du premier niveau des voutes de la place des martyrs

Vue 3D sur l'aménagement des voutes de la place des martyrs

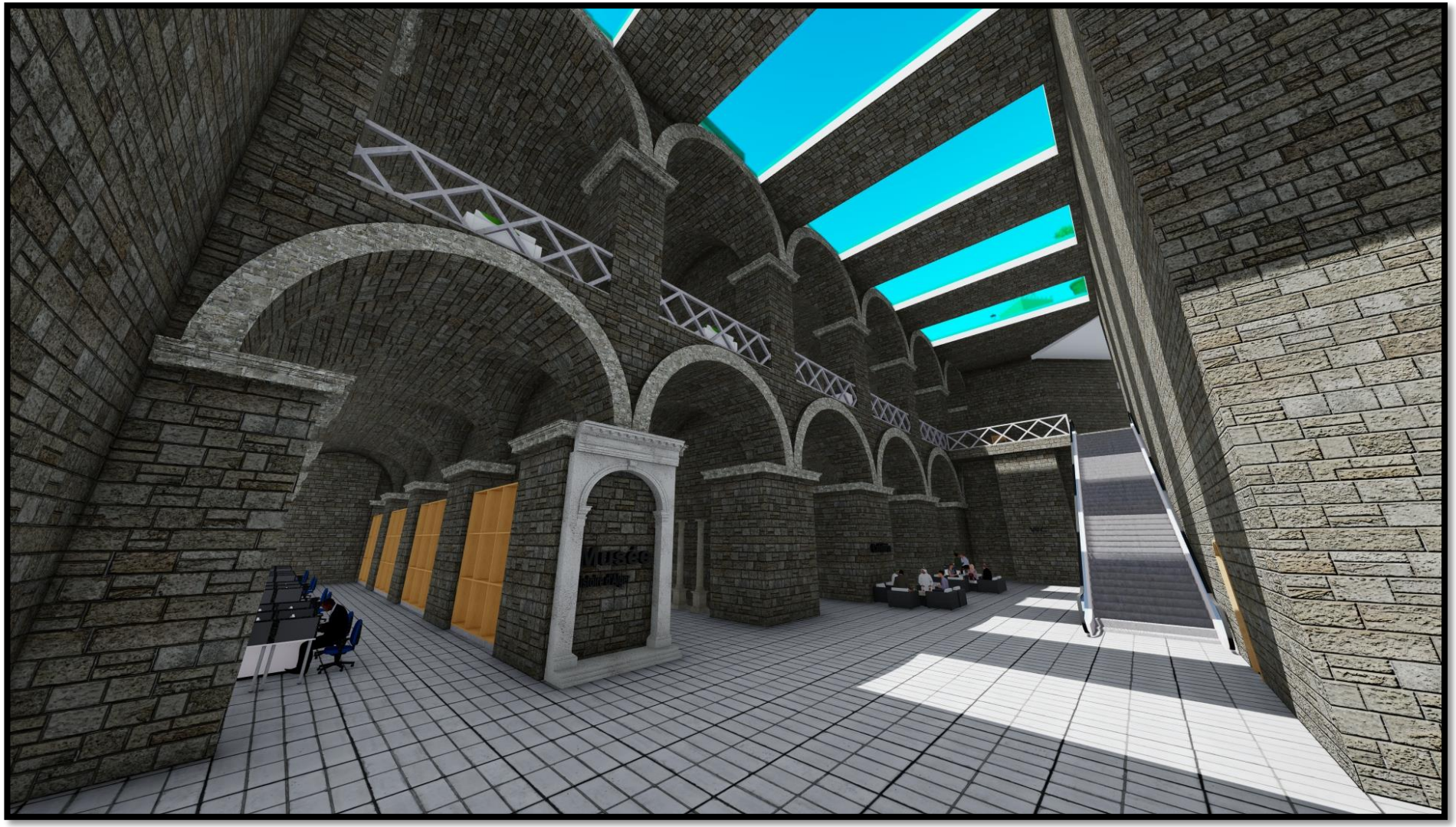

Vue 3D sur l'aménagement du deuxième niveau des voutes de la place des martyrs

Vue 3D sur l'aménagement du musée dans le deuxième niveau des voutes de la place des martyrs

Vue 3D sur l'aménagement du musée dans le deuxième niveau des voutes de la place des martyrs

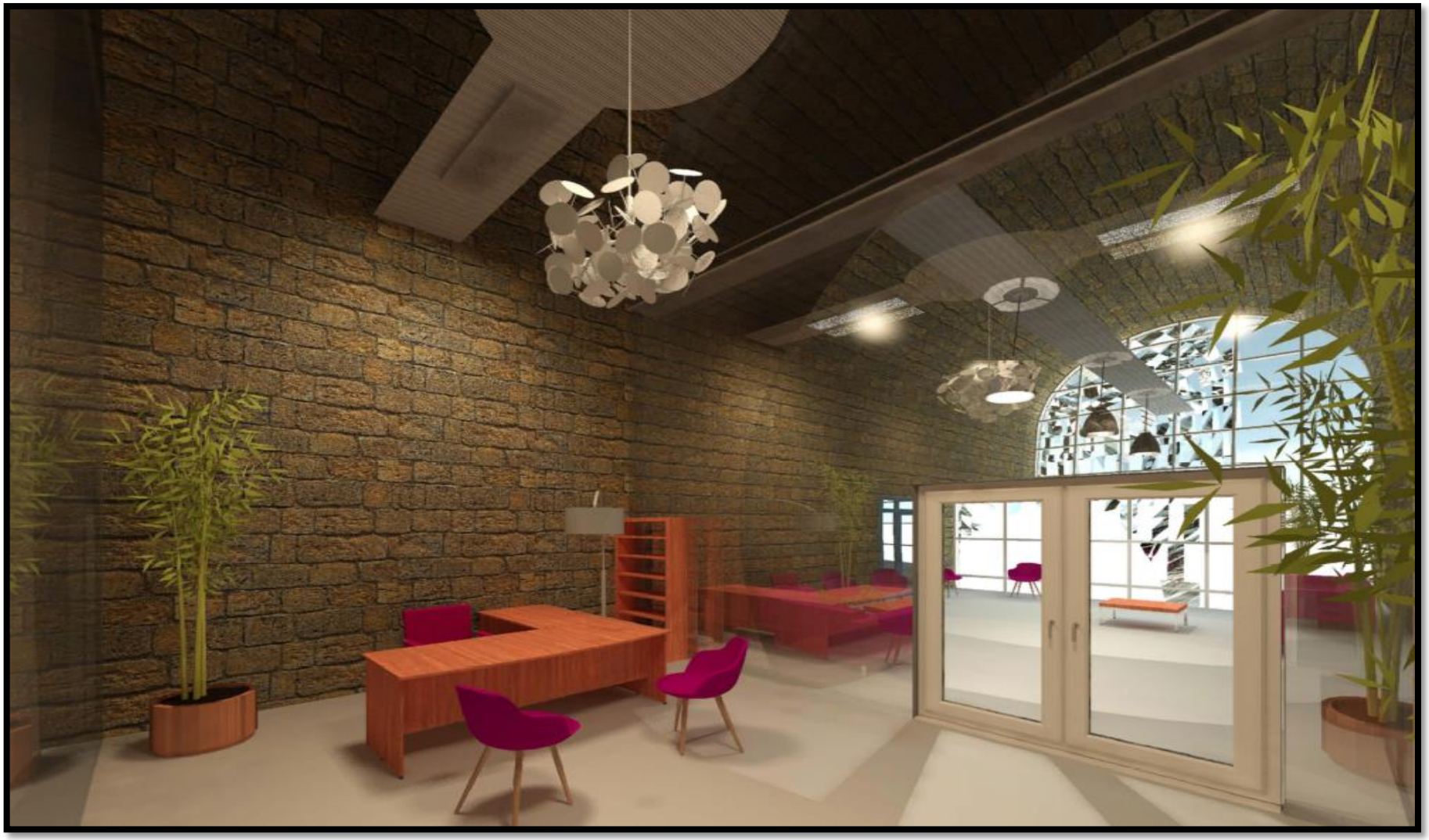

Vue 3D sur l'aménagement des voutes du front de mer

Vue 3D sur l'aménagement du café-restaurant dans les voutes du front de mer

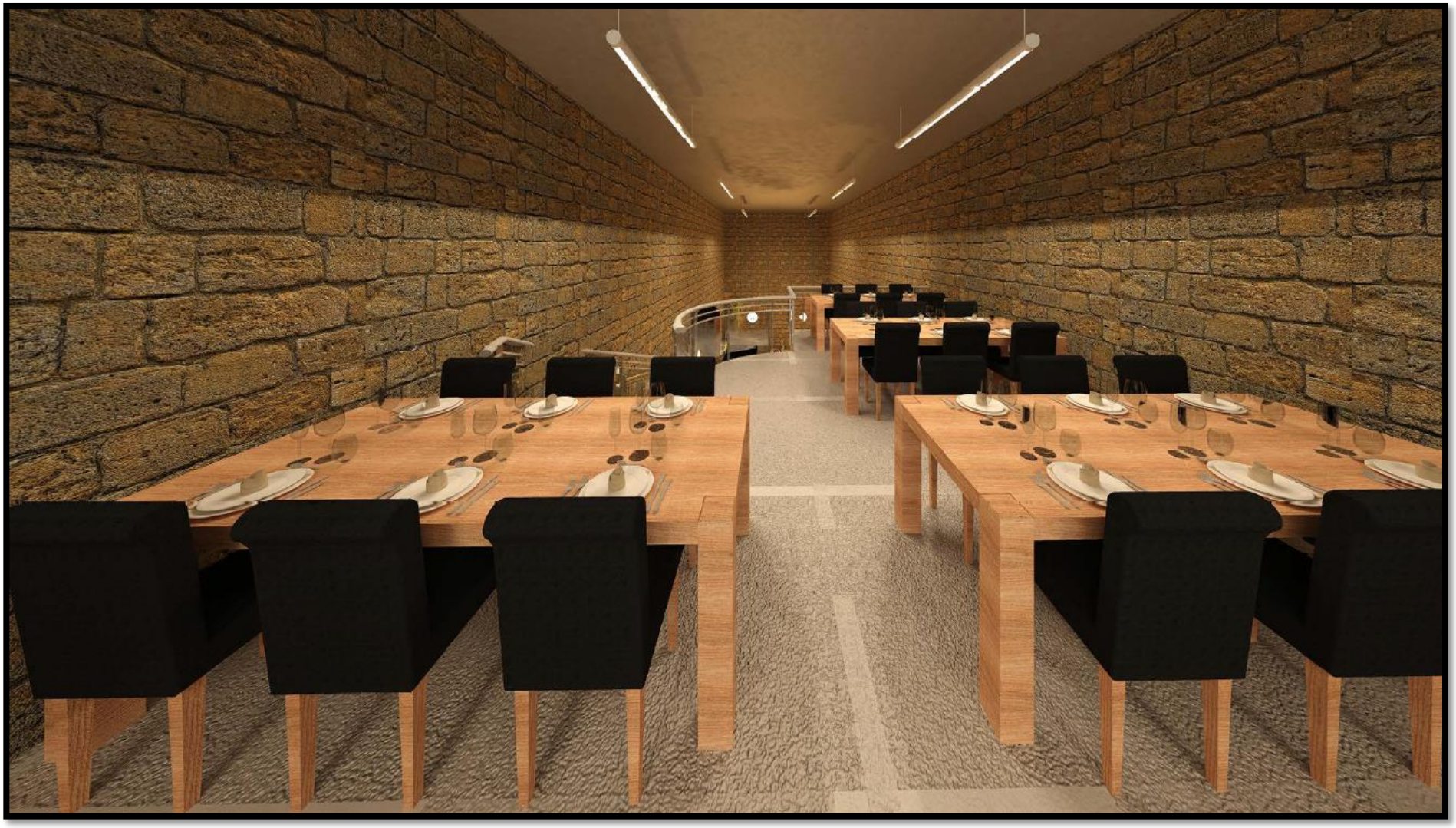

Vue 3D sur l'aménagement du café-restaurant dans les voutes du front de mer

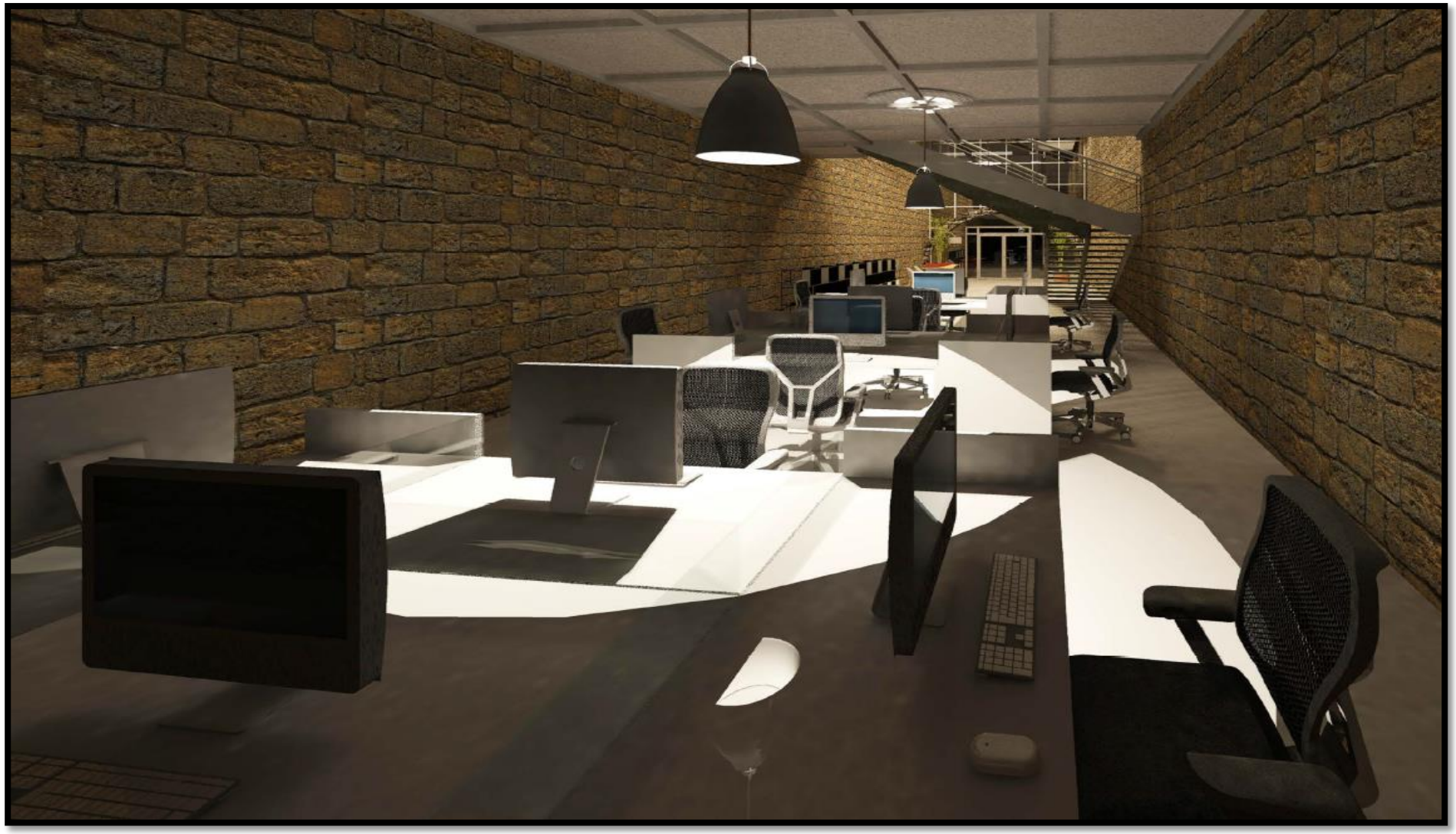

Vue 3D sur l'aménagement du co-working space dans les voutes du front de mer

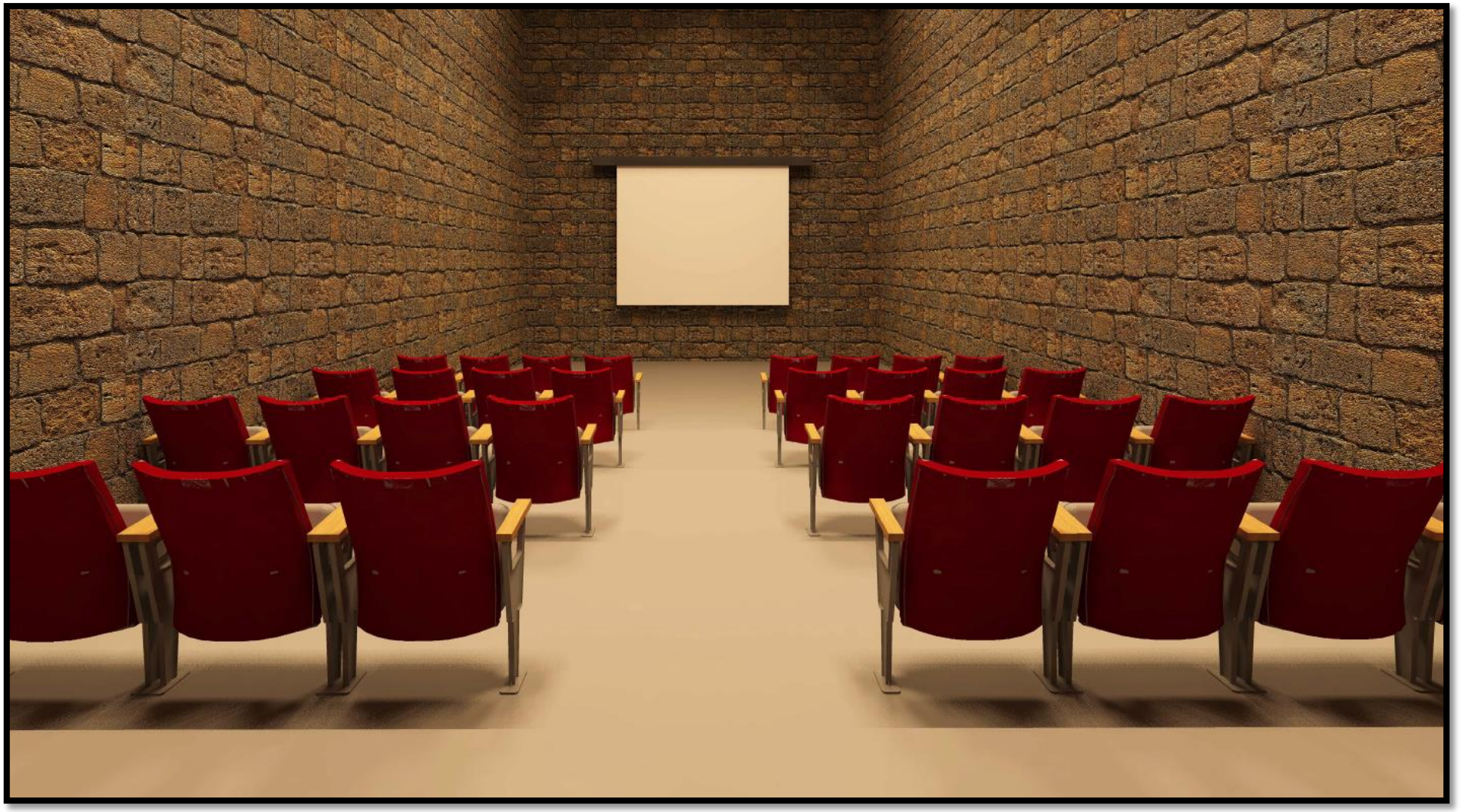

Vue 3D sur l'aménagement du co-working space dans les voutes du front de mer

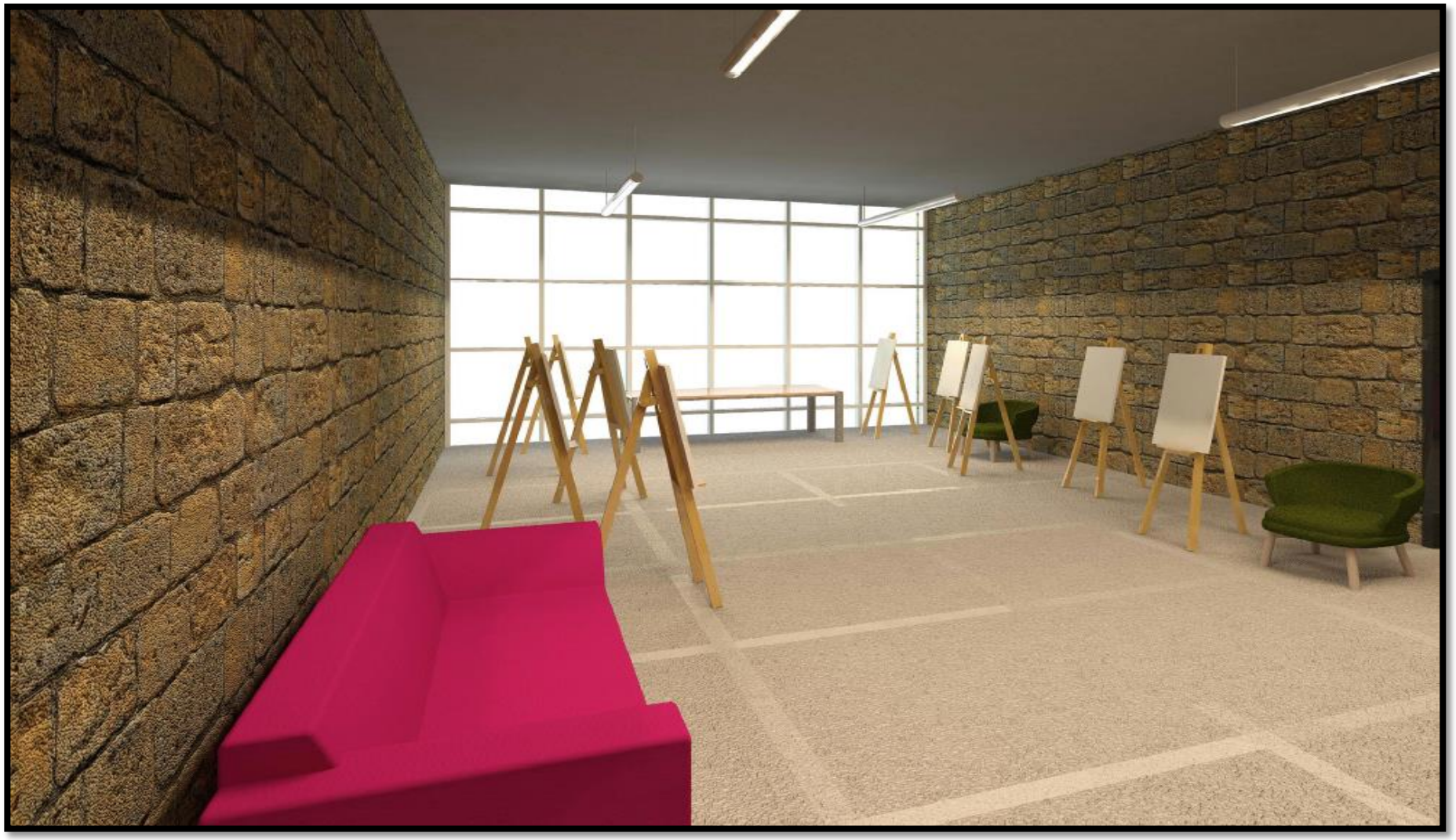

Vue 3D sur l’aménagement de l’atelier de dessin dans les voutes du front de mer